

PJ 3A



# ALMANACH CATHOLIQUE DU JURA

1913

**PORRENTRUY.**  
IMPRIMERIE  
Société typographique

ZOCERTISSES

# Sunlight Savon

est absolument exempt d'impuretés et possède les plus hautes propriétés décrassantes. Il est donc le savon de ménage par excellence, également avantageux pour tous les usages. Le Sunlight Savon ne doit qu'à ses qualités merveilleuses le fait qu'il est préféré à tout autre et a plus de vente que tout autre, **dans le monde entier.**



Bibliothèque cantonale  
jurassienne  
Porrentruy

1984

R  
Don Bonne Presse du Jura

BICJ PORRENTRUY



01077282



F.M.S

Imprimerie de la Société typographique de Porrentruy.

„L'assomption de la Sainte Vierge.“

# OBSERVATIONS

## Comput ecclésiastique

Nombre d'or en 1913 . . . . .	14
Epagne . . . . .	XXII
Cycle solaire . . . . .	18
Indiction romaine . . . . .	11
Lettre dominicale . . . . .	e
Lettre du martyrologue . . . . .	C

## Fêtes mobiles

Septuagésime, le 19 janvier.
Cendres, le 5 février.
Pâques, le 23 mars.
Rogations, les 28, 29 et 30 avril.
Ascension, le 1 <sup>er</sup> mai.
Pentecôte, le 11 mai.
Trinité, le 18 mai.
Fête-Dieu, le 22 mai.
1 <sup>er</sup> Dimanche de l'Avent, 30 novembre.

## Quatre-Temps

Février, les 12, 14 et 15.
Mai, les 14, 16 et 17.
Septembre, les 17, 19, 20.
Décembre, les 17, 19, 20.

## Commencement des quatre saisons

Le printemps commence en 1913, le 21 mars à 6 heures 14 minutes du matin.

L'été commence le 22 juin à 2 heures 11 minutes du matin.

L'automne commence le 23 septembre à 5 heures du soir.

L'hiver commence le 22 décembre à 11 heures 47 minutes du matin.

## Eclipses en 1913

Il y aura en 1913 trois éclipses de soleil et deux éclipses de lune, dont aucune ne sera visible dans notre contrée.

1<sup>o</sup> Le 20 mars, éclipse totale de lune; commencement à 11 heures, 13 minutes du matin; fin de l'éclipse à 2 heures, 43 minutes du soir.

Elle sera visible dans l'Amérique du Nord, dans la moitié Ouest de l'Amérique du Sud, dans l'Océan Pacifique, en Australie, dans la moitié de la partie est de l'Océan Indien et en Asie, à l'exception de la Perse, de l'Arabie et de l'Asie Mineure.

2<sup>o</sup> Le 6 avril, éclipse partielle de soleil; com-

mencement à 4 heures, 54 minutes du soir; fin de l'éclipse à 8 heures, 12 minutes du soir.

Elle sera visible à l'extrême Nord de l'Asie, dans le Nord-Ouest de l'Amérique du Nord et dans les contrées du pôle Nord.

3<sup>o</sup> Le 31 août, éclipse partielle de soleil; commencement à 9 heures, 3 minutes du soir; fin de l'éclipse à 10 heures, 42 minutes du soir.

Elle sera visible sur les côtes Nord-Est de l'Amérique du Nord et au Groenland.

4<sup>o</sup> Le 15 septembre, éclipse totale de lune; commencement à 11 heures, 53 minutes du matin; fin de l'éclipse à 3 heures, 44 minutes du soir.

Elle sera visible dans la plus grande partie de l'Amérique du Nord et de l'Amérique centrale, dans l'Océan Pacifique, en Australie, en Asie, à l'exception de l'Asie Mineure et de l'Océan Indien.

5<sup>o</sup> Le 30 septembre, éclipse partielle de soleil; commencement à 3 heures, 56 minutes du matin; fin de l'éclipse à 7 heures, 35 minutes du matin.

Elle sera visible dans la partie Est de l'Afrique du Sud, à Madagascar, dans la partie Sud de l'Océan Indien, et dans les contrées polaires du Sud.

## Les douze signes du zodiaque

Bélier		Lion		Sagittaire	
Taureau		Vierge		Capricorne	
Gémeaux		Balance		Verseau	
Ecrevisse		Scorpion		Poissons	

## Signes des phases de la lune

Nouvelle lune		Pleine lune	
Premier quart.		Dernier quart.	

N.-B. — Le calendrier des saints a été composé avec un soin particulier d'après le Martyrologue romain, qui est le catalogue officiel et authentique des saints pour toute l'Eglise. On y a ajouté les saints dont on fait l'office dans le diocèse de Bâle ou qui y sont généralement vénérés. Chaque saint est indiqué au jour que lui a assigné le Saint-Siège. Chacun a sa qualification exprimée par une abréviation expliquée comme suit :

a. — abbé.	er. — ermite.	r. — roi.
ab. — abbesse.	év. — évêque.	ri. — reine.
ap. — apôtre.	m. — martyr.	s. — soldat.
c. — confesseur.	p. — pape.	v. — vierge.
d. — docteur.	pr. — prêtre.	vv. — veuve.

# JANVIER

Notes	1.	MOIS DE L'ENFANT-JÉSUS	COURS de la LUNE etc	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE
Merc.	1	CIRCONCISION. s. Odilon <i>a.</i>			
Jeudi	2	s. Adélard <i>a.</i> , s. Macaire <i>a.</i>			
Vend.	3	ste Geneviève <i>v.</i> , s. Florent <i>év.</i>			
Sam.	4	s. Rigobert <i>év. m.</i> , s. Prisque <i>pr. m.</i>			
	1.	La fuite en Egypte. Luc 2.			
DIM.	5	s. Télesphore <i>P.m.</i> , ste Emilienne <i>v.</i>			
Lundi	6	EPIPHANIE. s. Gaspard <i>r.</i>			
Mardi	7	s. Lucien <i>pr. m.</i> , s. Clerc <i>diac. m.</i>			
Merc.	8	s. Séverin <i>a.</i> , s. Erard <i>év.</i>			
Jeud.	9	s. Julien <i>m.</i> , ste Basilisse <i>v. m.</i>			
Vend.	10	s. Wilhelm <i>év.</i> , s. Agathon <i>P.</i>			
Sam.	11	s. Hygin <i>P. m.</i> , s. Théodore <i>a.</i>			
	2.	Jésus retrouvé au temple Luc. 2.			
DIM.	12	1. s. Arcade <i>m.</i> , ste Tatienne <i>mre.</i>			
Lundi	13	s. Léonce <i>év.</i> , s. Hermyle <i>m.</i>			
Mardi	14	s. Hilaire <i>év. d.</i>			
Merc.	15	s. Paul <i>er.</i> , s. Maur <i>a.</i>			
Jeud.	16	s. Marcel <i>P. m.</i> , s. Sulpice <i>év.</i>			
Vend.	17	s. Antoine <i>a.</i> , ste Priscille			
Sam.	18	<i>Chaire s. Pierre.</i> ste Prisque <i>v. m.</i>			
	3.	Les ouvriers dans la vigne. MATTH. 20			
DIM.	19	Septuag. S.N. de Jésus. s. Meinrad <i>m.</i>			
Lundi	20	ss. Fabien et Sébastien <i>mm.</i>			
Mardi	21	ste Agnès <i>v. m.</i>			
Merc.	22	ss Vincent et Anastase <i>mm.</i>			
Jeudi	23	s. Raymond <i>c.</i> , ste Emérentiane			
Vend.	24	s Timothée <i>év. m.</i> , s. Babilas <i>év.</i>			
Sam.	25	<i>Conversion de s. Paul.</i>			
	4.	La parole de Dieu et la semence. Luc. 8.			
DIM.	26	Sexagésime. s. Polycarpe <i>év.</i>			
Lundi	27	s. Jean Chrysostome <i>év. d.</i>			
Mardi	28	ss. Project et Marin <i>mm.</i>			
Merc.	29	s. François de Sales <i>év. d.</i>			
Jeudi	30	ste Martine <i>v. m.</i> , ste Hyacinthe <i>v.</i>			
Vend.	31	s. P. Nolasque <i>c.</i> , ste Marcelle <i>v.</i>			

COURS de la LUNE etc	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE
	1 <sup>mat</sup> 56	12 <sup>soir</sup> 20
	3 <sup>fin</sup> 14	12 <sup>fin</sup> 40
	4 30	1 4
	5 46	1 36

Nouv. lune le 7 à 1 h. 28 ma		
	6 54	2 49
	7 53	3 12
	6 39	4 14
Temps	9 15	5 21
doux	9 42	6 30
	10 2	7 42
	10 19	8 47

Prem. quart. le 15 à 5 h. 2 soir		
	10 33	9 54
	10 48	11 2
	10 59	— —
	11 15	12 <sup>mat</sup> 7
Temps	11 31	1 <sup>fin</sup> 17
clair	11 51	2 32
	12 <sup>fin</sup> 20	3 50

Pleine lune le 22 à 4 h. 40 soir		
	12 59	5 8
	1 54	6 23
	3 7	7 24
	4 32	8 11
Froid	6 4	8 46
	7 34	9 12
	9 0	9 32

Dern. quart. le 29 à 8 h. 34 mat.		
	10 23	9 51
	11 42	10 8
	— —	10 25
	1 3	10 44
Temps	2 21	11 7
doux	3 37	11 37

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure.

## Marchés aux bestiaux de janvier

Aarberg, Berne	29	Escholzmatt, Luc.	20	Interlaken, Berne	3	Sallanches, Hte-Sav. 18
Bellinzone, Tes. 8 et 22		Flawyl, St-Gall	13	Langenthal, Berne	21	Sion, Valais 25
Berne, mardi et samedi		Fribourg, (Suisse)	25	Lausanne, Vaud	8	Vevey, tous les mardis
Berthoud, Berne	2	Genève, mardi et vendr.		Lucerne chaq. mardi.		Wyl, St-Gall ch. mardi
Bischoffszell, Thurg.	20	Hérisau, A. chaq. vend.		Meyringen, Berne	2	Wetzikon, Zurich 6
Egg, Zurich	12	Heiden, App.	6 et 20	Nyon, Vaud	2	Wald, " 14
				Rapperswyl, ch. merc.		Zoug, chaque mardi.

# Foires du mois de janvier 1913

## — SUISSE —

Aarau	15	Delémont	21	Martigny-B.	13, 27	Seengen	21
Aeschi	14	Dielsdorf	22	Mellingen	20	Sidwald	9
Affoltern	20	Diessenhofen	13	Morat	8	Sissach	8
Aigle	18	Eglisau	20	Môtiers, Travers	13	Soleure	13
Albeuve	27	Entlebuch	27	Moudon	27	Steg	13
Altorf	29, 30	Estavayer	8	Muri	7	Sursee	13
Andelfingen	15	Etiswyl	28	Neuenkirch	27	Thoune	15
Appenzell	8, 22	Flawil	13	Oberstammheim	27	Tramelan-dessus	15
Baden	7	Frauenfeld	6, 20	Ober-Endingen	6	Turbenthal	27
Bäretswil	3	Fribourg	13	Oensingen	20	Unterhallau	6
Berne	7, 14	Frick	13	Ollon	10	Unter-Kulm	31
Berthoud	2	Gossau	6	Olten	27	Unterseen	3, 29
Bex	30	Interlaken	29	Oron-la-Ville	8	Uster	30
Bienne	9	Kriegstetten	30	Payerne	16	Utznach	21
Bischoffzell	30	Landeron-Combes	20	Pfäffikon	20	Vevey	28
Boltigen	14	Langenthal	21	Porrentruy	20	Viège	7
Bremgarten	13	Langnau	3	Reinach	16	Weinfelden	8, 29
Brugg	14	Laufon	7	Romont	14	Wilchingen	20
Bulle	9	La Roche	27	Rougemont	17	Willisau	30
Châtel-St-Denis	20	Lenzbourg	9	Rue	15	Winterthour	2, 16
Chiètres	30	Leuggern	21	Saignelégier	6	Zofingue	9
Coire	15	Liestal	15	Schleitheim	20		
Dagmersellen	20	Locle	14	Schwytz	27		

## — É T R A N G E R —

Aiguebelle	30	Coligny	21	Les Deschaux	6	Rigney	7
Aix-les-Bains	2, 13	Cruseilles	1	Les Echelles	17	St-Amour	2, 30
Altkirch	23	Dannemarie	14	Lons-le-Saunier	2	St-Claude	11
Amancey	2	Delle	13	Maîche	16	St-Jeoire	6, 17
Aoste, grd. marché,	7	Dôle	9	Mégève	3	St-Laurent	4, 30
Arbois	7	Donnas	31	Mirecourt	13, 27	St-Marie-aux-Mines	8
Arinthod	7	Epoisses	10	Montbéliard	27	St-Trivier	27
Baume-les-Dames	2, 16	Evian-les-Bains	2, 13	Montmélian	27	St-Vit	15
Belfort	6, 20	Ferrette	7	Morteau	7 B. 14, 21, 28	Salins	20
Besançon	13	Fraisans	2	Morzine	27	Sallanches	11, 18
Bletterans	21	Gaillard	15	Moutiers	13, 27	Sancey-le-Grand	25
Bons	2	Grenoble, chevaux	4, 22	Neu Brisach	20	Sellières	8
Bourg	15	Jussey	27, 28	Poligny	27	Taninges	7
Bozen	13	Landeck	27	Pontarlier	9, 23	Thonon	2
Champagnole	18	Langres	7	Pont-de-Roide	7	Valence	3
Chaumergy	11	Leipzig, cuir	3, du 3 au 16	Pont-du-Bourg	29	Vezelley	25
Clerval	14			Port-sur-Saône	22		

On est au théâtre. La pièce est émouvante. Mme X..., qui, pour réparer des ans l'irréparable outrage, s'est couvert la figure de poudre de riz, se tamponne les yeux, aux passages pathétiques.

— Tiens! dit quelqu'un, Mme X. qui pleure.

— Oui, elle fait comme la marine française : elle noie sa poudre.

\* \* \*

Un mot d'enfant terrible :

— La maman de bébé est habillée. Elle se dispose à partir en soirée.

— N'oublie pas ton ouvrage, maman, lui dit Bébé.

— Quel ouvrage ?

— Papa dit qu'au bal tu fais toujours ta-pisserie.

\* \* \*

— Moi, déclarait l'autre jour un homme d'affaires dont la fortune s'est faite avec une inquiétante rapidité, je suis venu à Paris avec de la paille dans mes sabots.

— C'est vrai, murmure un auditeur, il a gardé les sabots, mais il a mis les autres sur la paille.

# FÉVRIER

Notes	2.	MOIS DES DOULEURS DE LA VIERGE	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE.	COUHC de la LUNE.
	Sam.	1   s. Ignace év. m.. s. Ephrem di. 5. Jésus prédit sa Passion. Luc, 48.		4 27	12 17
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.		2   <i>Quinq. PURIF. DE LA Ste VIERGE</i> 3 s. Valère év., s. Blaise év. m. 4 s. André Corsini év. 5 <i>Les Cendres. ste Agathe v. m., s. Avit</i> 6 s. Tite év., ste Dorothée v. m. 7 s. Romuald a., s. Richard r. 8 s. Jean de Matha c.	Nouv. lune le 6 à 6 h. 22 mat		
	6.	Jeûne et tentation de N.-S. MATTH. 4.		Prem. quart. le 14 à 9 h. 34 mat.	
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.		9   1. <i>Quadrag. ste Apolline v. m.</i> 10 ste Scholastique v., s. Sylvain év. 11 Notre-Dame de Lourdes. 12 Q. T s. Marius év., ste Eulalie v. 13 s Bénigne m., s. Lézin év. 14 Q.-T. s. Valentin pr. m. 15 Q.-T. ss. Faustin et Jovite m.			
	7	Transfiguration de N. S. MATTH. 17.		Pleine lune le 21 à 3 h. 3 matin	
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.		16   2. s. Onésime escl., ste Julianne v. m. 17 s. Fintan pr., s. Silvin év. 18 s. Siméon év. m., s. Flavien év. 19 s. Mansuet év. 20 s. Eucher év.. s Sadoth év. m. 21 ss. Germain et Randoald mm. 22 <i>Chaire de St-Pierre à Antioche.</i>			
	8.	Jésus chasse le démon muet. Luc. 11.		Dern. quart. le 27 à 10 h. 15 soir	
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend.		23   3. s. Pierre D. év. d. 24 s. MATTHIAS, ap. 25 s. Césaire méd., ste Walburge ab. 26 M.-C. ste Marguer. de Cortone pén. 27 ss. Romain a. s. Lupicin a. 28 s. Julien év.			

Les jours croissent pendant ce mois, de 1 heure 27 minutes.

Aarberg, Berne 26	<i>Marchés aux Bestiaux de février</i>	Sallanches, Hte-Sav. 5
Amriswil, Th. 5 et 19	Escholzmatt, Luc. 17	Kreuzlingen, Thurg. 7
Bellinzone, Tes.5 et 19	Flawyl, St-Gall 10	Langenthal, Berne 18
Berne, mardi et sam.	Fribourg, Suisse 22	Lausanne 12
Berthoud, Berne 6	Genève, mardi et vend.	Lucerne, chaq. mardi.
Bischoffszell, Thurg. 17	Heiden, App. 3 et 17	Meyringen, Berne 6
Birmensdorf, Zurich 24	Hérisau, chaq. vendr.	Nyon, Vaud 6
Egg, Zurich 13	Interlaken, Berne 7	Rapperswyl, les merc.
		Zoug, chaque mardi.

# Foires du mois de février 1913

## — SUISSE —

Aarau	19	Dielsdorf	26	Monthey	5	Schüpfheim, porcs,	3
Aarberg, chevaux	12	Diessenhofen	3	Morat	5	Sempach	3
Affoltern	17	Domdidier	18	Morges	5	Sidwald	20
Aigle	15	Echallens	6	Moudon	24	Sierre	3
Altorf	20, 27	Eglisau	4, 17	Môtiers, Travers	10	Sion	22
Altstätten	6, 7	Entlebuch	24	Muri	4	Sissach	19
Andelfingen	19	Estavayer	12	Martigny-Bourg	13, 27	Soleure	10
Appenzell	12, 26	Fenin	24	Neunkirch	24	St-Ursanne	10
Arbon	28	Frauenfeld	3, 17	Oberstammheim	24	Steg	10
Aubonne	4	Fribourg	10	(Ensisgen)	24	Teufen	7
Baden	4	Frick	3	Orbe	10	Thoune	19
Bâle	20, 21	Gelterkinden	5	Oron	5	Thusis	11
Balsthal	3	Genève	3	Payerne	20	Tiefencastel	10
Bellinzona	3, 4, 5	Gessenay	11	Pfäffikon	4, 17	Tramelan-dessus	12
Berne	4	Gorgier	13	Porrentruy	17	Turbenthal	24
Berthoud	6	Gossau	3	Ragatz	5	Unterhallau	3
Bex	20	Hérisau	7	Rapperswyl	5	Uster	27
Bièvre	6	Hitzkirch	4	Reiden	4	Uznach	18
Bottmingen	7, 21	Landeron	17	Reinach	20	Weinfelden	12, 26
Bremgarten	3	Langenthal	18	Rolle	21	Wilchingen	17
Brigue	27	Langnau	7, 26	Romont	4	Willisau	3
Brugg	11	Laufon	4	Rue	19	Winterthour	6, 20
Bülach	5, 25	Lenzbourg	6	Saanen	11	Wyl	4
Bulle	13	Lichtensteig	3	Saignelégier	3	Yverdon	4
Büren	26	Liestal	12	Sarmenstorf	4	Zofingue	13
Château-d'(Ex	6	Lignières	10	St-Tiphon	21	Zug	4
Châtel-St-Denis	3	Locle	11	Sargans	25	Zurzach	3
Chiètres	27	Lyss	24	Schaffhouse	11, 12	Zweisimmen	13
Cossonay	13	Magliaso	17	Schleitheim, porcs,	17		
Delémont	18	Mellingen	26	Schwarzenbourg	13		

## — É T R A N G E R —

Altkirch	13, 27	Cluses	17	Langres	15	Pont-de-Roide	4
Amphion	3	Coligny	18	Leipzig, Allem.	10 au 15	Port-sur-Saône	13, 26
Aromas	17	Collonges	15	Leipzig, Lindenau	25, 26	Rigney	4
Aoste, grd. marché	2, 11	Cruseilles	5	L'Isle	3, 17	St-Amour	1
Arbois	4	Dannemarie	11	Lons-le-Saunier	6	St-Claude	8
Arinthod	4	Delle	10	Maîche	20	St-Jean de Maurienne	1
Ballaison	3	Dôle	13	Mayence, du 24 février		St-Laurent	1
Baume-les-Dames	6, 20	Donnas	1	au 10 mars		Ste-Marie-aux-Mines	5
Belfort	3, 17	Dornbirn	11	Mirecourt	10, 24	St-Paul	3
Besançon	10	Epoisses	7	Montbéliard	24	Salins	17
Bletterans	18	Erstein	24	Montmélian	10	Sancey-le-Grand	25
Boëge	24	Fraisans	5	Montriond	3, 17	St-Vit	19
Bons	4	Fribourg en Brisgau	13	Montfleur	20	Samoëns	5
Bouclans	14	Gaillard	15	Morteau	4, 11, 18, 25	Sellières	12
Bourg	5, 19	Gendrey	6	Moûtiers	10, 24	Tervai	10
Châlons-sur-Saône, cuir et B.	11, 27	Gex	4	Orchamp	12	Thonon	6
Chaumergy	8	Grenoble, chevaux,	1	Périgue	1	Vézelley	24
Champagnole	15	Haguenau	4	Pfaffenhofen	11	Viry	14, 28
Clerval	11	Jussey	24, 25	Poligny	24	Viuz-en-Sallaz	4
		Landser	12	Pontarlier	13, 27	Vercel	7, 8, 15, 22

Deux poivrots reviennent de l'enterrement d'un de leurs amis. Ils entrent chez un marchand de vin et consomment largement. Le moment de solder arrive :

— Si ce pauvre Ugène était ici, il ne nous laisserait pas payer.

\* \* \*

Un monsieur, à moustache en croc, l'air décidé, s'assied à une table.

Le garçon s'approche :

— Qu'est-ce que monsieur commande ?  
— Un escadron !

# MARS

Notes	3.	MOIS DE SAINT-JOSEPH
	Sam.	1 s. Aubin év., ste Eudoxie <i>mre</i>
	9	Jésus nourrit 5000 hommes. JEAN. 6
DIM.	2	4 s. Simplice <i>P.</i> ,
Lundi	3	ste Cunégonde <i>imp.</i> , s. Astère <i>m.</i>
Mardi	4	s Casimir <i>c.</i> , s. Lucius <i>P. m.</i>
Merc.	5	<i>Reliques de s. Ours et s. Victor</i>
Jeudi	6	s. Fridolin <i>pr.</i> , ste Colette <i>v.</i>
Vend.	7	s. Thomas d'Aquin <i>d.</i>
Sam.	8	s. Jean de Dieu <i>c.</i> , s. Philémon <i>m.</i>
	10.	Les juifs veulent lapider Jésus. JEAN, 8.
DIM.	9	5. <i>Passion.</i> ste Françoise Romaine <i>vv</i>
Lundi	10	Les 40 martyrs. s. Attale <i>a.</i>
Mardi	11	ss. Félicité et Perpétue.
Merc.	12	s. Grégoire <i>P. d.</i> , s. Maximil. <i>m.</i>
Jeudi	13	ste Christine <i>v. m.</i> , s. Nicéphore
Vend.	14	<i>N.-D. des 7 Doul.</i> , ste Mathilde
Sam.	15	s. Longin sold., s. Probe év.
	11.	Entrée de Jésus à Jérusalem. MATTH. 21.
DIM.	16	6 <i>Rameaux.</i> s. Héribert év. <i>m.</i>
Lundi	17	s. Patrice év., ste Gertrude <i>v.</i>
Mardi	18	s. Gabriel, arch., s. Narcisse év.
Merc.	19	s. JOSEPH.
Jeudi	20	s. Cyrille év. <i>d.</i> , s. Vulfran év.
Vend.	21	s. Benoit abbé.
Sam.	22	<i>Sainte</i> B. Nicolas de Flue <i>c.</i>
	12.	Résurrection de Jésus-Christ. MARC, 16.
DIM.	23	PAQUES, s. Victorien <i>m.</i>
Lundi	24	s. Siméon <i>m.</i> , s. Agapit <i>m.</i>
Mardi	25	<i>Annonciation.</i> s. Hermland <i>a.</i>
Merc.	26	s. Emmanuel <i>m.</i> , s. Ludgert év.
Jeudi	27	s. Rupert év., ste Lydie
Vend.	28	s. Gontran <i>r. s.</i> Rogat <i>m.</i>
Sam.	29	s. Ludolphe év. <i>m.</i>
	13.	Incrédulité de saint Thomas. JEAN, 20.
DIM.	30	1. Quasimodo. s. Quirin <i>m.</i>
Lundi	31	ste. Balbine <i>v.</i> , B. Amédée <i>duc.</i>

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 48 minutes.

Aarberg, Berne	26	Marchés aux Bestiaux du mois de mars	Sallanches, Hte-Sav. 15
Amriswil Thurg. 5 et 19		Escholzmatt, Luc. 17 Interlaken	Schaff house 4 et 18
Bellinzona, Tes. 5 et 19		Flawyl, St-Gall 10 Langenthal, Berne 18	Schüpfheim, L, porcs 3
Berne, mardi et samedi		Fribourg (Suisse) 22 Lucerne, chaque mardi	Sion, Valais 22
Berthoud, Berne	6	Heiden, App. 3 et 17 Meyringen, Berne 6	Vevey, chaque mardi.
Bischoffszell, Thurg. 17		Hérisau, A., chaq. vend. Nyon, Vaud 6	Wyl, St-Gall, ch. mardi
Egg, Zurich	13	Genève, mardi et vend. Rapperswyl, mercredi	Zoug, chaque mardi.

# Foires du mois de mars 1913

## SUISSE

Aarau	19	Estavayer	12	Morat	5	Seengen	18
Aarberg, chevaux,	12	Fahrwangen	3	Morges	19	Sépey	25
Aigle	8	Flawyl	10	Motiers, Travers	10	Sidwald	13
Agno	9, 10	Fontaines	18	Moudon	31	Signau	20
Alt-St-Johann	18	Frauenfeld	3, 17	Münsingen	17	Sion	29
Amriswil	19	Fribourg	10	Mury	3	Sissach	26
Andelfingen	19	Frick	10	Neunkirch	31	Soleure	10
Anet	26	Frutigen	7	Neuveville	23	Stalden	26
Appenzell	12, 26	Gais	4	Niederbipp	5	Steg	10
Aubonne	18	Gelterkinden	5	Nyon	6	Sumiswald	14
Baden	4	Genève	3	Oberstanmheim	31	Sursee	6
Berne 30 au 12 avril	4	Gessenay	14	Oensingen	24	Teufen	7
Berthoud	6	Gossau	3	Ollon	22	Thoune	12
Bevaix	20	Grandson	5	Olten	3	Thusis	11
Bex	27	Gr.-Hochstetten	19	Oron-la-Ville	5	Tiefencastel	10
Bienne	6	Herzogenbuchsee	12	Payerne	20	Tramelan-dess.	12
Bottmingen	6, 20	Horgen	14	Pfäffikon	17	Turbenthal	31
Bützingen	31	Huttwil	12	Porrentruey	17	Unter-Embrach	25
Bremgarten	24	Interlaken	5	Ragaz	25	Unterhallau	3
Brigue	13, 27	Klein-Lauffenbourg	17	Rapperswil	26	Unter-Kulm	14
Brugg	11	Klingnau	6	Reinach	13	Unterseen	5
Bulach	5	Kloten	12	Regensberg	18	Uster	27
Bulle	6	Landeron-Combes	17	Reichenbach	18	Uznach	1, 22
Büren	26	Langenthal	17, 18, 4	Rehetobel	7	Valangin	28
Carouge	13	Langnau	7	Richensee	17	Vevey	25
Cerlier	26	La Ferrière	17	Romont	4	Villmergen	4
Château-d'Ex	13	La Sarraz	25	Rougmont	13	Wattwyl	5
Châtel-St-Denis	17	Laufon	4	Roveredo	14	Weinfelden	12, 26
Chaux-de-Fonds	5	Laupen	13	Rue	19	Wilchingen	3, 17
Chiètres	27	Lausanne	12	Saanen	14	Willisau	27
Chevinez	10	Lenzbourg	6	St-Aubin	31	Winterthour	6, 20
Cossonay	13	Liestal	12	St-Elaise	3	Yverdon	11
Delémont	18	Lignières	25	St-Maurice	4	Zofingue	13
Diesenhofen	10	Locle	11	Saignelégier	3	Zoug	24
Echallens	27	Malleray	31	Schinznach	4	Zurzach	10
Eglisau	17	Martigny-Ville	24	Schleitheim, porcs	3, 17	Zweisimmen	6
Entlebuch	24	Mellingen	17	Schmittten	3		
Erlach	26	Montfaucon	24	Schwarzenbourg	27		
Erlenbach	11	Monthey	5, 26	Schwytz	17		

## ÉTRANGER

Aiguebelle	25	Châlons-sur-Saône	31	Fribourg en Brisgau	13	Montbéliard	31
Altkirch	13	Champagnole	15	Gaillard	21	Montfleur	22
Albertville	13	Châtillon	10	Gex	1, 25	Morteau	4, 11, 18, 25
Amancy	6	Chaumergy	8	Grenoble	15-22 ch. 17	Morzine	17
Amphion	14	Clerval	11	Habère-Lullin	26	Moutiers	10
Aoste, foire et grand marché, 4, 11		Cluses	31	Ingweiler	11	Munster	10
Arbois	4	Coligny	18	Jussey	24, 25	Montons	25
Arinthod	4	Courtavon	3	Landeck	3	Neu Brisach	24
Baume-les-Dames	6, 20	Cruseilles	5, 12	Langres	22	Orchamps	12
Belfort	3, 17	Dannemarie	11	Leipzig, du 3 au 15		Poligny	24
Bellevaux	31	Delle	10	et du 30 au 20 avril		Pontarlier	13, 27
Besançon	10	Dôle	13	Le Deschaux	18	Pont-de-Roide	4, 18
Biot (le)	15	Douvaine	28	Les Echelles	25	Pont-du-Bourg	15
Bletterans	18	Dornbirn	11	Les Gets	24	Pt-St-Martin	11, 12
Boège	20	Draillant	12	L'Isle	3, 17	Port-sur-Saône	26
Bonneville	14	Epoisses	18	Lons-le-Saunier	6	Rigney	4
Bons	3	Evian-les-Bains	3, 10	Maîche	20	Rumilly	20
Bourg	5, 19	Fraisans	5	Mayence	24-10 m.	Rupt	19
Bozen	3	Francfort s/M. cuir, 12-2 av.		Mieussy	20	St-Amour	1
				Mirecourt	10, 24	St-Claude	8

# AVRIL

Notes	4.	MOIS PASCAL	COURS	LEVER	COUCH.
			de la LUNE etc.	de la LUNE	de la LUNE.
Mardi	1	s. Hugues év.		4 <sup>h</sup> 19	1 <sup>h</sup> 8
Merc.	2	s. François de Paule c.		4 <sup>h</sup> 39	2 <sup>h</sup> 17
Jeudi	3	ste Agape v. m., s. Vulpien m.		4 55	3 24
Vend.	4	s. Isidore év. d., s. Zozime év.		5 10	4 32
Sam.	5	s. Vincent-Ferrier c.		5 24	5 29
	14.	Jésus le bon Pasteur. JEAN, 10.			Nouvel. lune le 6 à 6 h. 48 soir
DIM.	6	2. s. Célestin P., s. Sixte P. m.		5 35	6 46
Lundi	7	B. Hermann Joseph.		5 50	7 56
Mardi	8	s. Amant év., s. Albert.		6 6	9 9
Merc.	9	ste Vautrude vv., s. Acace, év.		6 27	10 24
Jeudi	10	s. Macaire év., s. Térence m.		6 53	11 38
Vend.	11	s. Léon P. d., s. Isaac, moi.		7 28	— —
Sam.	12	s. Jules P.		8 16	12 <sup>h</sup> 48
	15.	Dans peu vous me verrez. JEAN 16.			Prem. quart. le 14 à 6 h. 39 m.
DIM.	13	3. P. de S. Joseph. Solennité de s. Jos.		9 19	1 48
Lundi	14	s. Justin m., s. Tiburce m.		10 36	2 34
Mardi	15	ss. Sigismond et compag.		11 58	3 9
Merc.	16	s. Benoît Jos. Labre.		1 <sup>h</sup> 24	3 36
Jeudi	17	s. Rodolphe m., s. Anicet P. m.		2 49	3 57
Vend.	18	s. Parfait pr. m.		4 14	4 16
Sam.	19	s. LÉON IX P., s. Sigismond r. m.		5 38	4 33
	16.	Je retourne vers Celui qui m'a envoyé. JEAN, 16			Pleine lune le 20 à 10 h. 33 soir
DIM.	20	4. s. Théotime év., ste Hildegonde v.		7 4	4 50
Lundi	21	s. Anselme év. d.		8 28	5 9
Mardi	22	ss. Soter et Caïus PP. mm.		9 53	5 33
Merc.	23	s. Georges m., s. Adelbert év. m.		11 11	6 3
Jeudi	24	s. Fidèle de Sigmaringen m.		—	6 43
Vend.	25	s. MARC évang., s. Floribert év.		12 <sup>h</sup> 18	7 35
Sam.	26	ss. Clet et Marcellin PP. mm.		1 <sup>h</sup> 11	8 36
	17.	Demandez et vous recevrez. JEAN, 16.			Dern. quart. le 28 à 7 h. 9 mat.
DIM.	27	5. s. Trudpert m., ste Zite v.		1 53	9 43
Lundi	28	Rogations. s. Paul de la Croix c.		2 23	10 53
Mardi	29	s. Pierre m., s. Robert a.		2 44	12 3
Merc.	30	ste Catherine de Sienne v.		3 1	1 <sup>h</sup> 11

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 45 minutes.

## Marché aux Bestiaux du mois d'Avril

Aarberg, Berne	30	Escholzmatt, Lucer.	21	Langenthal, Berne	15	Schaffhouse	1 et 15
Amriswil, Th. 2 et 16		Flawil, St-Gall	14	Lausanne, Vaud	9	Schüpfheim, Lucerne	7
Bellinzona 2, 16 et 30		Fribourg, Suisse	19	Lucerne, chaque mardi.		Sion, Valais	26
Berne, mardi et samedi		Hérisau, A., chaq. vendr.		Meyringen, Berne	3	Vevey, chaque mardi.	
Berthoud, Berne	3	Heiden, App.	7 et 21	Nyon, Vaud	3	Wyl, St-Gall, ch. mardi.	
Birmensdorf, Zurich	28	Genève, mardi et vend.		Rapperswil, mercredi		Wetzikon, Zurich	7
Bischofszell, Thur.	21	Interlaken, Berne	4	Sallanches, Hte-Sav. 19		Wald,	8
Egg, Zurich	10					Zoug, chaque mardi.	

# Foires du mois d'avril 1913

## — SUISSE —

Aarau	16	Eglisau	21, 29	Mellingen	30	Seengen	15
Aarberg	9	Einsiedeln	28	Meyrin	21	Sempach	7
Affoltern	21	Entlebuch	28	Meiringen	8	Semsales	28
Aigle	19	Estavayer	9	Mœrel	7	Sépey	25
Altorf	23, 24	Etzgen	7	Morat	2	Sidwald	17
Andelfingen	16	Flawyl	21	Mosnang	30	Siebenen	21
Appenzell	9, 23	Frauenfeld	7, 21	Môtiers-Travers	14	Sierre	28
Aubonne	1	Fribourg	7	Moudon	28	Sissach	23
Baden	1	Frick	14	Moutier	10	Soleure	14
Bauma	4, 5	Gampel	24	Muri	14	St-Léonard	7
Berne, 30 mars	12 av.	Gais	1	Neunkirch	28	Stanz	23, 24
Berthoud	3	Gelterkinden	2	Oberstammheim	28	Steg (Tössthal)	14
Bex	10	Genève	7	Oberriet	16	St-Gall	23 au 30
Bièvre	3, 30	Gimel	14	Oensingen	28	Sursee	28
Bischoffzell	28	Gliss	30	Olten	7	Tavannes	30
Bottmingen	4, 18	Gorgier	28	Orbe	7	Teufen	4
Bremgarten	14	Gossau	7	Oron-la-Ville	2	Thoune	2
Brigue	24	Grandson	16	Payerne	17	Thusis	17
Brugg	8	Hérisau	25	Pfäffikon	21	Tiefencastel	16
Bülach	2	Kallnach	25	Planfayon	16	Tramelan-d.,	2
Bulle	3	Kriegstetten	24	Porrentruy	21	Travers	21
Cernier	21	Landeron	14	Provence	21	Turbenthal	28
Châtel-St-Denis	21	Langenthal	15	Ragaz	28	Unterhallau	7, 28
Chaux-de-Fonds	2	Langnau	4, 30	Reinach	17	Uster	24
Chaux-du-Milieu	30	La Roche	28	Rheineck	21	Val d'Illiez	21
Chavornay	9	La Sagne	1	Riggisberg	25	Vevey	29
Chiètres	24	La Sarraz	22	Rochefort	5	Viège	30
Coffrane	28	Laufon	1	Romont	15	Weinfelden	9, 30
Comprovasco	1	Lenzbourg	3	Roveredo	11	Willisau	24
Contthey	23	Les Bois	7	Rue	9	Wimmis	15
Courtelary	1, 2	Liestal	9	Saignelégier	1	Winterthour	3, 17, 24
Couvet	7	Loëche-Ville	1	Sarnen	17	Yverdon, foire aux	
Cossonay	10	Locle	8	Sargans	1	poulains avec primes	1
Cudrefin	28	Lucerne	21 avril	Schaffhouse	1, 15	Zofingue	10
Dagmersellen	14	au 2 mai		Schleitheim	14	Zweisimmen	1
Delémont	15	Lyss	28	Schuls	22		
Diessendorf	14	Martigny-Bourg	7	Schüpfheim	28		
Echallens	24	Martigny-Ville	28	Schwytz	14		

## — ÉTRANGER —

Abondance	21	Chaumergy	12	Gex	28	Passy	21
Altkirch	17	Clerval	8	Gresy	25, 26	Perouge	19
Anneycy	1	Cluses	14, 28	Groisy-le-Plot	14	Petit-Bornand	8
Aoste	1	Coligny	15	Jussey, mout.	28, 29	Poligny	28
Arbois	1	Collonges	23	Langres	11	Pontarlier	10, 24
Arinthod	1	Constance	du 6 au 11	Leipzig	30 mars-	Pont-de-Roide	1
Baume-les-Dames	3, 17	Cruseilles	2		20 avril	Port-s/Saône, mout.	
Belfort	7, 21	Dannemarie	8, 23	Lindau	11, 16		22, 23
Belvoir	3	Delle	14	L'Isle	7, 21	Rigney	1
Bernex	14	Divonne	15	Le Lyaud	28	Rumilly	30
Besançon	14	Dôle	10	Les Houches	15	Säkingen	28
Biot (le)	10	Doucier	16	Lons-le-Saunier	3	St-Amour	5
Bletterens	15	Epoisses	19	Maîche	17	St-Claude	12
Boëge	29	Faverges	2, 16	Megève	4	St-Félix	30
Bons	7	Ferney-Voltaire	18	Mirecourt	14, 28	St-Genis	10
Bouclans	4	Fraisans	2	Montbéliard	28	St-Gervais	7
Bourg	2, 16	Francfort	12 mars-	Montfleur	23	St-Jeoire	1, 11
Cercier	15		2 avril	Montmélian	28	St-Laurent	5
Challand-St-Ans.	22	Fribourg en B.	10, 12-22	Morteau	1, 8, 15, 22, 29	Ste-Marie-aux-Mines	2
Châlons-sur-Saône	26	Gaillard	21	Nus	28	St-Paul	29
Champagnole	19	Gendrey	3	Orchamps	9	St-Pierre	30

# M A I

Notes	5.	MOIS DE MARIE	COURS	LEVER	COUCH.
			de la LUNE etc.	de la LUNE	de la LUNE
Jeudi Vend. Sam.	18.	1 ASCENSION. ss.PHILIPPE et JACQUES 2 s. Athanase év. d., s. Walbert a. 3 INVENTION DE LA Ste CROIX.  Jésus promet le Saint Esprit. JEAN 15 et 16.		3 <sup>E</sup> 16 3 <sup>U</sup> 31 3 <sup>M</sup> 44	2 <sup>S</sup> 19 3 <sup>T</sup> 25 4 33
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeud. Vend. Sam.	19.	4 6. ste Monique vv., s. Florient m. 5 s. Pie V P., s. Gothard év. 6 s. Jean d. Porte-Latine 7 s. Stanislas év., ste Gisèle ri. 8 Apparition de s. Michel, arch. 9 s. Grégoire de Naziance év. d. 10 Jeûne. s. Antonin év., ste Sophie  Le St-Esprit enseignera toute vérité. JEAN, 14.	Nouv. lune le 6 à 9 h. 24 mat.	3 57 4 12 4 32 4 57 5 29 6 13 7 12	5 42 6 54 8 9 9 26 10 39 11 43 — —
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeud. Vend. Sam.	20.	11 PENTECOTE. s.Béat c., s.Mamert év. 12 ss. Achille et Pancrace m. 13 s.Pierre év., s. Servais év. m. 14 Q-T B. P. Canisius c., s. Boniface m. 15 s. Isidore ab. 16 Q-T s. Jean Népomucène c. 17 Q-T s. Pascal c.  Soyez miséricordieux. LUC, 6.	Prem. quart. le 13 à 12 h. 45 soir	8 25 9 46 11 10 12 <sup>S</sup> 32 1 53 3 14 4 37	12 <sup>E</sup> 33 1 <sup>U</sup> 12 1 39 2 2 2 20 2 38 2 55
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	21.	18 1. TRINITÉ s. Venant m. 19 s. Pierre Célestin P. 20 s. Bernardin c.. s. Ethelbert r. 21 s. Hospice c., s. Emile 22 FÊTE-DIEU. ste Julie v. m. 23 s. Florent moine, s. Didier év 24 N.-D. de Bon-Secours.  Les conviés au grand festin. LUC, 14,	Pleine lune le 20 à 8 h. 18 mat.	6 2 7 25 8 46 9 58 10 59 11 47 — —	3 12 3 34 4 0 4 35 5 22 6 19 7 26
DIM. Lundi Mardi Merc. Jeudi Vend. Sam.	25.	25 2. s. Grégoire VII P., s. Urbain P. m. 26 s. Philippe de Néri c. 27 s. Bède le Vénérable doct. 28 s. Augustin de Cantorberý év. 29 s. Maximin év., ste Madel. Pazzi v. 30 S -C. de Jésus s. Ferdinand r. 31 ste Angèle de Mérici v.	Dern. quart le 28 à 1 h. 4 mat.	12 <sup>E</sup> 21 12 <sup>U</sup> 47 1 7 1 22 1 35 1 50 2 3	8 36 9 48 10 57 12 <sup>S</sup> 5 1 11 2 18 3 25

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 23 minutes.

## Marchés aux bestiaux du mois de mai.

Aarberg, Berne	28	Egg, Zurich	8	Interlaken, Berne	2	Sallanches, Savoie	17
Amriswil, Thrg. 7 et 21		Escholzmatt, Luc.	19	Hérisau, A. chaq.vend.		Schüpfheim,L.,porcs	5
Bellinzone, Tes. 14, 28		Flawyl, St-Gall	12	Langenthal, Berne	20	Sion, Valais	24
Berne, les mard. et sam.		Fribourg, (Suisse)	17	Lucerne chaq. mardi.		St-Imier, Berne	16
Berthoud, Berne	4	Genève, mardi et vendr.		Meyringen, Berne	1	Vevey, chaque mardi.	
Birmensdorf, Zur.	26	Heiden, App. 5 et 19		Nyon, Vaud	2		
Bischoffszell, Thurg. 19		Kreuzlingen, Thurg.	2	Rapperswyl, les merc.			

# Foires du mois de mai 1913

## — SUISSE —

Aarau	21	Dielsdorf	28	Meiringen	20	Saignelégier	5
Aarberg, chevaux	14	Diessenhofen	12	Montfaucon	21	Salez	31
Affoltern	19	Dissentis	8	Monthey	21	Sargans	6
Agno	17	Dombresson	19	Montreux-Rouv.,	9	Sarnen	14
Aigle	17	Echallens	28	Morat	7	Savigny	30
Altorf	28, 29	Eglisau	19	Morges	28	Schinznach	6
Altstätten	8, 9	Entlebuch	7, 26	Motiers, Travers	12	Schleitheim, porcs	19
Andelfingen	21	Erlenbach	13	Moudon	26	Schöftland	2
Anet	28	Escholzmatt	12	Moutier-Grandval	8	Schwarzbourg	8
Anniviers	30	Erlach	14	Muri	3	Schwellbrunn	6
Appenzell	14, 28	Estavayer	14	Neuchâtel, foire cant.	15	Schwytz	5
Aubonne	20	Evionnaz	20	Neunkirch, porcs	26	Sembracher	1
Baden	6	Fahrwangen	5	Neuveville	28	Sempach	5
Bagnes	20	Frauenfeld	5, 19	Niederbipp	7	Seengen	20
Bâle	15, 16	Fribourg	5	Niederuzwill	2	Sentier (le)	16
Balsthal	5	Frick	13	Nods	12	Sépey	13
Bassecourt	13	Gais	13	Nyon	2	Sidwald	15
Baretswil	2	Gelterkinden	14	Oberägeri	12	Sierre	26
Baulmes	2	Genève	5	Oberstammheim	26	Signau	8
Bayards	5	Gersau	5	Oberriet	21	Sion	3, 10, 17, 24
Bégnins	19	Gessenay	2	Oensingen	26	Soleure	12
Bellegarde	12	Gimel	26	Ollon	16	Stalden	14
Berthoud	2, 15	Glaris	6	Olten	5	Steg	19
Bevaix	26	Glovelier	26	Orbe	19	Sumiswald	9
Bex	8	Gossau	5	Ormont-dessus	12	Sursee	26
Bienne	(30 avril)	Grabs	26	Oron-la-Ville	7	Teufen	2
Bischofszell	29	Grandson	28	Orsières	16	Thoune	14
Bottmingen	2, 16	Grosshochsteeten	21	Payerne	15	Thusis	16
Boudevilliers	26	Gross-Laufenbourg	12	Pfäffikon	6	Tiefencastel	15
Boudry	27	Hauts-Genevey	12	Planfayon	14	Tramelan-dessus	7
Bœzen	28	Huttwyl	7	Pont de Martel	20	Troistorrents	6
Bœzingen	19	Hochdorf	1	Porrentruy	19	Turbenthal	26
Bremgarten	19	Ilanz	10	Poschiavo	10	Unterhallau	5
Breuleux	20	Interlaken	7	Provence	26	Unter-Kulm	9
Brugg	13	Kaiserstuhl	5	Rapperswil	14	Unterseen	7
Bülach	7, mixte	Lachen	13	Reconvilier	14	Uster	29
Bulle	8	Landeron-Combes	5	Reigoldswil	19	Uznach	20
Büren	7	Langenbruck	7	Rieden	19	Valangin	30
Carouge	12	Langnau	2	Reinach	15	Vallorbe	10
Cerlier	14	Langenthal	20	Richensee	12	Vaulion	21
Chaindon	14, 15	La Sarraz	27	Riggisberg	30	Verrières	19
Champagne	16	Laufon	6	Rochefort	9	Vouvry	8
Charbonnières (les)	7	Laupen	22	Romainmôtier	16	Vuippens	13
Charmey	6	Lausanne	14	Romont	13	Wattwil	7
Château-d'Oex	21	Le Lieu	20	Rorschach	8, 9	Weinfelden	14, 28
Châtel-St-Denis	12	Lenk	16	Roveredo	23	Wil	6, 20
Chaux-de-Fonds	7	Lenzbourg	7	Rue	21	Wilchingen	19
Chavornay	14	Liestal	28	Ruswil	2	Willisau	29
Chevinez	12	Lignières	26	Saanen	2	Winterthour	8, 22
Chiètres	29	Locle	13	Schaffhouse	13	Yverdon	13
Coire	3, 17	Loëche-Ville	2	Schuls	24	Zofingue	8
Combremont-le-Grd.	21	Lucerne	21 avril-	St-Elaise	12	Zoug	12
Cossonay	8, 29		2 mai, 13	Ste-Croix	21	Zurich	2
Courtelary	13	Lyss	26	St-Imier	16	Zurzach	19
Davos	27	Marthalen	5	St-Léonard	5	Zweisimmen	2
Delémont	20	Martigny-Bourg	12	St-Maurice	26		

## — ÉTRANGER —

Abbevilliers	20	Aix-les-Bains	3	Altkirch	5	Aoste	12, 26
Abondance	27	Albertville	1, 15	Amancey	1	Arbois	6
Aiguebelle	6	Allinge's	28	Antey-St-André	4	Arinthod	6

# JUIN

Notes	6.	MOIS DU SACRÉ-CŒUR	COURS	LEVER	COUCH
			de la LUNE etc.	de la LUNE.	de la LUNE.
	22.	La brebis égarée. LUC, 15.		Nouv. lune le 4 à 8 h. 57 soir	
DIM.	1	3. s Pothin év. <i>m</i>		2 <sup>W</sup> 17	4 <sup>W</sup> 36
Lundi	2	s. Eugène <i>P</i> , ste Blandine <i>m<sup>r</sup>e</i>		2 <sup>E</sup> 35	5 <sup>W</sup> 50
Mardi	3	s. Morand <i>c</i> , ste Clotilde <i>ri</i> .		2 57	7 8
Merc.	4	s. François Caracciolo <i>c</i> .		3 27	8 24
Jeudi	5	s. Boniface év.		4 7	9 32
Vend.	6	s. Norbert év., s. Robert <i>a</i> .		5 2	10 29
Sam.	7	s Claude év.		6 12	11 12
	23.	Pêche miraculeuse. LUC, 5.		Prem. quart. le 11 à 5 h. 37 soir	
DIM.	8	4. s. Médard év., s. Maxime év.		7 33	11 43
Lundi	9	ss. Prime et Félicien <i>m</i> .		8 57	— —
Mardi	10	ste Marguerite <i>ri</i> .		10 21	12 <sup>W</sup> 7
Merc.	11	s. Barnabé <i>ap</i> .		11 42	12 <sup>W</sup> 27
Jeudi	12	ss. Basilide et compagnons.		1 <sup>W</sup> 4	12 45
Vend.	13	s. Antoine de Padoue <i>c</i> .		2 22	1 1
Sam.	14	s. Basile év. <i>d</i> , s. Rufin <i>m</i> .		3 43	1 18
	24	Justice des scribes et des pharisiens. MAT. 5.		Pleine lune le 18 à 6 h. 54 soir	
DIM.	15	5. s. Bernard de M. <i>c</i> , s. Vite <i>m</i> .		5 6	1 36
Lundi	16	ss. Ferréol et Ferjeux <i>mm</i> .		6 27	2 0
Mardi	17	s. Onuphre <i>c</i> .		7 41	2 31
Merc.	18	ss. Marc et Marcellin <i>mm</i> .		8 47	3 14
Jeudi	19	ste Julianne de Falconieri <i>v</i> .		9 39	4 7
Vend.	20	ss. Gervais et Protais <i>mm</i> .		10 19	5 10
Sam.	21	s. Louis Gonzague <i>c</i> , s. Alban <i>m</i> .		10 48	6 19
	25.	Jésus nourrit 4,000 hommes. MARC, 8.		Dern. quart. le 26 à 6 h. 41 soir	
DIM.	22	6. s. Paulin év., s. Innocent V <i>p</i> .		11 9	7 31
Lundi	23	ste Audrie <i>ri</i> , ste Agrippine <i>v. m</i> .		11 27	8 42
Mardi	24	s. JEAN-BAPTISTE		11 41	9 51
Merc.	25	s. Guillaume <i>a</i> , s. Gallican <i>m</i> .		11 55	10 57
Jeudi	26	ss. Jean et Paul <i>mm</i> .		— —	12 <sup>W</sup> 3
Vend.	27	B. Burchard <i>pr</i> , s. Ladislas <i>r</i> .		12 <sup>W</sup> 8	1 <sup>W</sup> 8
Sam.	28	s. Léon II <i>P</i> , s. Papias <i>m</i> .		12 <sup>W</sup> 22	2 18
	26.	Gardez-vous des faux prophètes. MATTH. 7.			
DIM.	29	7. ss. PIERRE et PAUL <i>ap</i> .		12 39	3 30
Lundi	30	Com. de s. Paul. <i>m</i> , s. Martial év.		12 58	4 46

Les jours croissent de 16 minutes et décroissent de 17 minutes.

Aarberg, Berne	25	Marchés aux Bestiaux de juin	Sallanches, Hte-Sav. 21
Amriswil, Th. 4 et 18		Escholzmatt, Luc. 16	Schupfheim, L., porcs 2
Berne, mardi et sam.		Flawyl, St-Gall 9	Sion, Valais 28
Berthoud, c. Berne	5	Fribourg, en Suisse 21	Thonon, chaque lundi
Bellinzona 1 et 25		Genève, mardi et vend.	Vevey, V. chaq. mardi.
Bischofszell, Thurg. 16		Heiden, App. 2 et 16	Wetzikon, Zurich 2
Birmensdorf, Zurich 23		Hérisau, A., les vendr.	Wyl, St Gall, ch mardi
Egg, (Zurich) 12		Interlaken 6	Zoug, chaque mardi.
		Rapperswyl, le merc.	
		Schaffhouse 3 et 17	

# Foires du mois de juin 1913

## — SUISSE —

Aarau	18	Diessenhofen	9	Misox	9	Saxon	6
Affoltern	16	Eglisau	16	Montfaucon	25	Schleitheim	2, 16
Aigle	7	Entlebuch	23	Monthey	4	Sempach	2
Andelfingen	18	Estavayer	11	Messen	30	Sidwald	19
Andermatt	11	Etzgen	2	Morat	4	Sion	7
Appenzell	11, 25	Fenin	2	Môtiers, Travers	9	Sissach	25
Baden	3	Frauenfeld	2, 16	Moudon	30	Soleure	9
Bagnes	5	Fribourg	9	Muri	9	Sursee	23
Bäretswil	6	Frick	9	Münster	14	Steg	9
Bienne	5	Genève	2	Neunkirch	30	Teufen	6
Berthoud	5	Grandfontaine	10	Noirmont	2	Thusis	10
Bottmingen	5, 20	Gossau	2	Oberstammheim	30	Travers	16
Bremgarten	9	Huttwil	4	Olten	2	Turbenthal	30
Brévine	25	Ilanz	6	Oron-la-Ville	4	Unterhallau	2
Bevaix	8	Lajoux	10	Orsières	3	Uster	26
Brigue	5	Landeron-Combe	16	Payerne	19	Uznach	17
Brugg	10	Langenthal	17	Pfäffikon	16	Verrières	18
Bülach	4	Langnau	6	Porrentruy	16	Vilmergen	3
Bulle	12	Laufon	3	Regensberg	12	Wasen	10
Couvet	2	Lenzbourg	5	Reinach	12	Weinfelden	11, 25
Chiètres	26	Liddes	4	Romont	10	Willisau	26
Cossonay	12	Locle	10	Rue	18	Winterthour	5, 19
Courchapoix	3	Loëche-Ville	2	Saignelégier	3	Wilchingen	16
Coire	12	Lyss	23	St-Aubin	9	Yverdon	3
Delémont	17	Martigny-Bourg	9	St-Moritz	4		
Dielsdorf	25	Mellingen	25	St-Ursanne	30		

## — ÉTRANGER —

Abondance	6	Clerval	10	La Rochette	4, 11, 18	St-Julien	2
Aiguebelle	3, 6	Coligny	17	La Salle	4, 20	St-Laurent	7
Aime	3	Colmar	29	Les Houches	6	St-Pierre	10
Aix-les-Bains	6	Cruseilles	4	L'Isle	2, 16	Ste-Marie-aux-Mines	
Albertville	12	Dannemarie	10	Lons-le-Saunier	5		4, 29, 30
Altkirch	26	Delle	9	Maïche	19	St-Vincent	5, 6
Amancey	5	Dôle	12	Massongy	25	St-Vit	18
Arbois	3	Donnas	4	Mégève	25	Salins	16
Arinthod	3	Doucier	16	Mirecourt	9, 23	Sallanches	7, 28
Baume-les-Dames	5, 19	Douvaine	7	Montbéliard	30	Samoëns	4, 18
Belfort	2, 16	Draillant	1, 15	Montfleur	7	Sancey-le-Grand	25
Besançon	9	Epoisses	9	Montmélian	2	Sel ières	11
grande foire du 24 au 8 juillet		Evian-les-Bains	2	Morteau	3, 10, 17, 24	Taninges	12
		Faverges	4	Morzine	9, 23	Termignon	3
Bletterans	17	Feldkirch	23, 24	Moutiers	25	Tervai	9
Biot (Le)	2, 16	Ferney	18	Neu-Brisach	30	Thônes	2, 14
Boège	24	Fontainemore	1	Orchamp	11	Thonon	5
Bons	4	Fraisans	4	Poligny	23	Vallorzine	2
Bouclans	14	Gaillard	11	Pontarlier	12, 26	Vercel	9, 23
Bourg	4, 18	Gendrey	5	Pont-de-Roide	3	Vezelley	16
Bozen	7	Gex	1	Port-s/Saône	13, 24, 25	Vinzier	30
Brumath	26	Grand-Bornand	11	Rigney	3	Viry	24
Challand	13	Grand-Dessiat	25	St-Amour	7	Vulbens-au-Vuache	7
Châlon-sur-Saône	25	Grenoble, chevaux,	7	St-Claude	9	Waldshut	5
Chamonix	4, 20	Jussey	23, 24	St-Genis-Pouilly	10		
Champagnole	21	Langres	24	St-Gervais	10		
Châtillon	12	La Clusez	2	St-Jean-de-Mau.	21, 22, 23		
Chaumergy	14	La Roche, chevaux	19	St-Jeoire	6, 20		

\* \* \*

Toto refuse de manger sa soupe :

— Tu vas la manger tout de suite, lui dit

sa mère, ou sans cela j'appelle l'ogre.

-- C'est cela, maman, appelle-le, il la mangera.

# JUILLET

Notes	7.	MOIS DU PRÉCIEUX SANG
	Mardi	1 s. Théobald <i>er.</i> , s. Thiéry <i>pr.</i>
	Merc.	2 Visitation. s. Othon <i>év.</i>
	Jeudi	3 s. Irénée <i>év. m.</i> , s. Anatole <i>év.</i>
	Vend.	4 s. Ulrich <i>év.</i> ste Berthe <i>ab.</i>
	Sam.	5 s. Antoine <i>Mie.</i> , s. Zaccaria <i>conf.</i>
	27.	L'économie infidèle. Luc. 16.
	DIM.	6 8. <i>Préc.-Sang.</i> s. Isaïe <i>proph.</i>
	Lundi	7 ss. Cyrille et Méthode <i>év.</i>
	Mardi	8 ste Elisabeth <i>ri.</i> , s. Kilien <i>év. m.</i>
	Merc.	9 ste Véronique <i>ab.</i> , ste Anatolie <i>v.</i>
	Jeudi	10 ste Rufine <i>v. m.</i> , ste Amelberge <i>v.</i>
	Vend.	11 s. Pie P. <i>m..</i> , s. Placide <i>m.</i>
	Sam.	12 s. Jean Gualbert <i>a.</i>
	28.	Jésus pleure sur Jérusalem. Luc. 19.
	DIM.	13 9. <i>Les ss. Ang. gard.</i> , s. Anaclet <i>P. m.</i>
	Lundi	14 s. Bonaventure <i>év. d.</i> , s. Cyr <i>év.</i>
	Mardi	15 s. Henri <i>emp.</i>
	Merc.	16 N.-D. du Mont-Carmel
	Jeudi	17 s. Alexis <i>c.</i> , ste Marcelline <i>v.</i>
	Vend.	18 s. Camille <i>c.</i> , ste Symphorose <i>m.</i>
	Sam.	19 s. Vincent de Paul <i>c.</i> , s. Arsène <i>c.</i>
	29.	Le pharisién et le publicain. Luc. 18.
	DIM.	20 10. <i>Scapulaire.</i> s. Jérôme <i>Em. c.</i>
	Lundi	21 s. Arbogaste <i>év.</i> , ste Praxède
	Mardi	22 ste Marie-Madeleine, <i>pénitente.</i>
	Merc.	23 s. Apollinaire <i>év. m.</i> , s. Liboire <i>év.</i>
	Jeudi	24 ste Christine <i>v. m.</i> , Bé Louise <i>vv.</i>
	Vend.	25 s. JACQUES <i>ap.</i> s. Christophe <i>m.</i>
	Sam.	26 ste ANNE <i>mère de Marie.</i>
	30.	Jésus guérit un sourd-muet. MARC, 7.
	DIM.	27 11. s. Vandrille <i>a.</i> , s. Pantaléon <i>m.</i>
	Lundi	28 s. Victor <i>P. m.</i> , s. Nazaire <i>m.</i>
	Mardi	29 ste Marthe <i>v.</i> , ste Béatrix <i>mre.</i>
	Merc.	30 ss. Abdon et Sennen <i>mm.</i>
	Jeudi	31 s. Ignace Loyola <i>c.</i> , s. Germain <i>év.</i>

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 4 minutes.

COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE
	1 <sup>soir</sup> 24	6 <sup>soir</sup> 2
	1 <sup>soir</sup> 59	7 15
	2 48	8 18
	3 53	9 6
Temps	5 11	9 44
Nouvelle lune le 4 à 6 h. 6 matin		
clair	6 38	10 11
	8 5	10 32
	9 31	10 52
	10 53	11 7
	12 <sup>soir</sup> 12	11 24
Orages :	1 33	11 42
chaud	2 54	— <sup>soir</sup> —
Prem. quart. le 10 à 10 h. 37 soir		
	4 15	12 <sup>N</sup> 3
	5 41	12 <sup>soir</sup> 32
	6 38	1 10
	7 34	1 58
	8 17	2 58
	8 50	4 5
Orages;	9 13	5 17
Pleine lune le 18 à 7 h. 6 matin		
frais	9 32	6 27
	9 46	7 37
	10 1	8 45
	10 14	9 50
	10 27	10 56
	10 43	12 <sup>soir</sup> 3
	11 0	1 12
Dern. quart. le 26 à 10 h. 59 m.		
Temps	11 21	2 25
clair	11 52	3 41
	—	4 54
	12 <sup>soir</sup> 33	6 1
	1 30	6 57

Aarberg, Berne	30	Marchés aux Bestiaux du mois de juillet	Schaffhouse	1 et 15
Bellinzone,	9 et 23	Flawyl, St-Gall	Schiüpfheim,L., porcs	7
Berne, mardi et samedi		Langenthal, Berne	Sion, Valais	26
Berthoud, Berne	3	Fribourg (Suisse)	Lucerne, tous l. mardis	
Bischoffszell, Thurg.	21	Genève, mardi et vend.	Meyringen, Berne	3
Egg, Zurich	10	Heiden, App.	Thonon, tous les lundis	
Escholzmatt, Lucer.	21	'7 et 21	Nyon, Vaud	3
		Hérisau, tous les vend.	Vevey, V. chaq. mardi	
		Interlaken	Rapperswyl, les merc.	
			Sallanches, Savoie	19
			Zoug, chaque mardi.	

# Foires du mois de juillet 1913

## — SUISSE —

Aarau	16	Dielsdorf	23	Liestal	2	Savagnier	28
Aarberg	9	Diessendorf	14	Locle	8	Schafhouse	1, 15
Affoltern	21	Echallens	24	Leuggern	15	Schleitheim	15
Andelfingen	16	Eglisau	21	Mellingen	30	Sempach	14
Appenzell	9, 23	Entlebuch	28	Morat	2	Sidwald	17
Aubonne	15	Estavayer	9	Moudon	28	Sissach	23
Baden	1	Frauenfeld	7, 21	Mölin	7	Soleure	14
Büretswil	4	Fribourg	14	Muri	2	Steg	14
Bellegarde	28	Frick	14	Neuenkirch	28	Sursee	24
Bellelay	6	Gelterkinden	9	Nyon	3	Tenfren	4
Berthoud	3, 10	Genève	7	Oberstammheim	28	Turbenthal	28
Bienne	3	Gimel	21	Oensingen	21	Unterhallau	7
Bischoffzell	24	Gossau	7	Olten	7	Unter-Kulm	11
Boëzingen	21	Herzogenbuchsee	2	Orbe	14	Uster	31
Bremgarten	14	Ilanz	28	Oron-la-Ville	2	Utznach	15
Brugg	8	Kallnach	18	Payerne	17	Vevey	29
Bottmingen	4, 18	Klingnau	2	Pfäffikon	21	Weinfelden	9, 30
Bulach	2	Landeron-Combès	21	Porrentruy	21	Wilchingen	21
Bulle	24	Langenthal	15	Reinach	3	Willisau	31
Büren	2	Langnau	4, 16	Rheineck	28	Winterthour	3, 17
Chiètres	31	Laufenbourg	22	Romont	15	Yverdon	8
Cossonay	10	Laufon	1	Roveredo	26	Zofingue	10
Davos	7	Lausanne	9	Rue	16	Zurzach	14
Delémont	15	Lenzburg	17	Saignelégier	7		

## — ÉTRANGER —

Aiguebelle	1	Chaumergy	12	Habère-Lullin	10	St-Amour	5
Albertville	10	Clerval	8	Jussey	29	St-Claude	12
Altkirch	28	Cluses, ch. et mulets	foire aux moutons	28	St-Jeoire	11, 25	
Amancey	3		7, 21	Langres	15	St-Laurent	5
Annecy, chevaux	1	Coligny	15	La Roche	3	St-Marie-aux-Mines	
Aoste	1	Colmar	6 au 27	L'Isle	7, 21	2, 6, 7, B. 13, 14, 20, 21	
Arbois	1	Dannemarie	8	Lons-le-Saunier	3	Salins	21
Arinthod	1	Delle	14	Maiche	17	St-Paul	26
Baume-les-Dames	3, 17	Dôle	10	Maxilly	22	St-Trivier-de-C.	21
Beaucaire	22 au 28	Doucier	16	Mégève, poulains	4	St-Vit	16
Belfort	7, 21	Echelles (les)	26	Mirecourt	14, 28	Sancey-le-Grand	25
Besançon	14	Evian-les-Bains	7	Montbéliard	28	Sellières	9
Bellevaux, poulains	12	Faverges	16, 30	Morteau	1, 8, 15, 22, 29	Thonon	3
Bletterans	15	Flumet	1, 15	Moutiers	7	Taninges, mul.	15, 24
Boëge	29	" poulains	22	Orchamps	9	Valence	3
Bonneville	8	Fraisans	2	Pfaffenhofen	8	Vercel	7, 21
Bons	7	Gaillard	11	Poligny	28	Vezelley	23
Bornand-le-Grand	27	Gex	1	Pontarlier	10, 24	Ville-du-Pont	2
Bouclans	4	Grand-Bornand,		Pont-de-Roide	1	Vinzier	1
Bourg	2, 16	poulains	30	Port-sur-Saône	23	Viuze-en-Sallaz	7
Champagnole	19	Grenoble, chevaux	5	Rigney	1	Waldshut	25

\* \* \*

Un riche propriétaire, visitant ses écuries, trouve le petit garçon de son cocher qui joue avec des camarades.

— Sais-tu qui je suis ? demande-t-il à l'enfant qui n'a pas paru s'apercevoir de sa présence.

— Oh ! oui, riposte celui-ci, vous êtes le monsieur qui monte dans la voiture à papa !...

\* \* \*

Quand l'on se sent malade que doit-on faire en attendant l'arrivée du médecin ?

— Son testament...

\* \* \*

Conclusion d'une discussion orageuse entre voisins :

— Si vous continuez à m'irriter, j'achète un chapeau neuf à ma femme. Ça vous obligera à en faire autant pour la vôtre.

# AOUT

Notes	8.	Mois du Saint-Cœur de Marie.	
Vend.	1	s. <i>Pierre aux Liens.</i>	
Sam.	2	s. Alphonse de Liguori c., s. Etienne.	
31.		Parabole du Samaritain. Luc, 10.	
DIM.	3	12. <i>Portioncule. Invention.</i> s. Etienne	
Lundi	4	s. Dominique c.	
Mardi	5	<i>N.-D. des Neiges.</i>	
Merc.	6	<i>Transfigurat.</i> s. Sixte P. m.	
Jeudi	7	s. Gaétan, c., s. Albert c.	
Vend.	8	s. Cyriaque m., s. Sévère pr.	
Sam.	9	s. Oswald r. m., s. Romain m.	
	32.	Jésus guérit dix lépreux. Luc, 17.	
DIM.	10	13. s. <i>Laurent diac. m.</i>	
Lundi	11	ste Afre m. ss. Tiburce, Susanne mm.	
Mardi	12	ste Claire d'Assise v.	
Merc.	13	ss. Hippolyte et Cassien mm.	
Jeudi	14	<i>Jeûne.</i> s. Eusèbe c., ste Athanasie vv	
Vend.	15	ASSOMPTION. s. Alfred év.	
Sam.	16	s. Théodule év., s. Hyacinthe c.	
	33.	Nul ne peut servir deux maîtres. MAT. 6.	
DIM.	17	14. s. <i>Joachim.</i> , Bse Emilie v.	
Lundi	18	s. Agapit m. ste Hélène imp.	
Mardi	19	s. Louis év., s. Sébald c.	
Merc.	20	s. Bernard a. d., s. Philibert a.	
Jeudi	21	ste Jeanne de Chantal vv.	
Vend.	22	s. Symphorien m.	
Sam.	23	s. Philippe-Bénice c., s. Sidoine	
	34.	Le fils de la veuve de Naïm. Luc, 7.	
DIM.	24	15. s <i>BARTHÉLÉMY ap.</i>	
Lundi	25	s. Louis r., s. Patrice c.	
Mardi	26	s. Gebhard év. s. Zéphirin P. m.	
Merc.	27	s. Joseph Cal. c., ste Eulalie v. m.	
Jeudi	28	s. Augustin év. d., s. Hermès m.	
Vend.	29	<i>Décollation de s. Jean-Baptiste.</i>	
Sam.	30	ste Rose v., s. Félix, pr. m.	
	35.	Jésus guérit un hydropique. Luc, 14.	
DIM.	31	16. s. Raymond Nonnat conf.	

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 43 minutes.

<i>Marché aux Bestiaux du mois d'Août</i>	Interlaken, Berne	1	Sallanches, Hte-Sav. 16
Aarberg, Berne 27	Escholzmatt, Lucer. 18	13	Schaff house 5 et 19
Bellinzone 6 et 20	Flawil, St-Gall 11	19	Schüpfheim, L. porcs 4
Berne, mardi et samedi	Fribourg, en Suisse 16	Lucerne, chaque mardi.	Sion, en Valais 23
Berthoud, Berne 7	Genève, mardi et vend.	Meyringen, Berne 7	Thonon, chaque lundi.
Bischoffszell, Thur. 18	Heiden, App. 4 et 18	Nyon, Vaud 7	Vevey, V. chaq. mardi.
Birmensdorf, Zur. 25	Hérisau, Ap., les vendr.	Rapperswil, mercredi	Zoug, chaque mardi.

# Foires du mois d'août 1913

## — SUISSE —

Aarau	20	Entlebuch	25	Malters, chevaux	18	Saignelégier	5
Affoltern, porcs	18	Estavayer	13	Mellingen	4	Schaffhouse	26
Altstätten	18, 19	Etzgen	4	Mels	28	Schleitheim, porcs	18
Andelfingen	20	Flühl	16	Morat	6	Schwarzenbourg	28
Anet	27	Frauenfeld	4, 18	Moudon	25	Seengen	19
Appenzell	13, 27	Fribourg	4	Moutier-Grandval	14	Sidwald	21
Aubonne	5	Frick	11	Münsingen	25	Sissach	27
Baden	5	Genève	4	Muotathal,		Soleure	11
Bassecourt	26	Gimel	25	(Foire aux moutons)	19	Steg (Tössthal)	11
Baretswil	1	Glaris	12	Muri	11	Sursee	25
Bellelay, moutons	30	Gliss	14	Neunkirch, porcs	25	Teufen	1
Bégnins	18	Gorgier	25	Neuveville	27	Thoune	27
Berthoud, chevaux	21	Gossau	4	Noirmont	4	Tourtemagne	13
Bièvre	7	Grindelwald	25	Oberstammheim	25	Tramelan-d.,	20
Bottmingen	1, 15	Huttwyl	27	Oensingen	25	Turbenthal	25
Boltigen	26	Kaiserstuhl	4	Oey-Diemtigen	28	Unterhallau	4, 15
Bremgarten	18	Landeron-Combes	18	Olten	4	Urnäsch	11, 12
Brugg	12	Langnau	1	Oron-la-Ville	6	Uster (Zurich)	B. 28
Bülach	6	Laufenbourg	18	Payerne	21	Uznach (St-Gall)	B. 19
Bulle	28	Laufon	5	Pfäffikon	18	Val d'Illiez	18
Chaux-de-Fonds	6	Lausanne	13	Porrentruy	18	Viège	10
Chevinez	11	Lenzbourg	28	Rapperswil	20	Weinfelden	13, 27
Chiètres	28	Les Mosses	25	Regensberg	14	Wil	19
Cossonay	14	Les Bois	25	Reichensee	11	Wilchingen	18
Delémont	19	Liestal	13	Reinach	21	Willisau	28
Dielsdorf	27	Lignières	4	Romont	19	Winterthour	7, 21
Diessenhofen	10	Locle	12	Rougemont	31	Yverdon	26
Echallens	21	Lucerne	5	Roveredo	8	Zofingue	14
Eglisau	18	Langenthal	26	Rue	13		

## — ÉTRANGER —

Aiguebelle, mixte	5, 21	Delle	11	Mieussy	20	St-Vit	20
Albertville	7	Dôle	14	Mirecourt	11, 25	Salins	18
Allinges	17	Douvaine	4	Montbéliard	25	Sallanches	2, 23
Altkirch	21, 25	Draillant	4	Montfleur	13	Sancey-le-Grand	25
Arbois	5	Epoisses	31	Morteau	5, 12, 19; 26	Schlettstadt	26
Arinthod	5	Evian-les-Bains	4	Mulhouse	3 au 17	Sciez	23
Aromas	31	Faverges	13, 27	Munster	18	Sellières	13
Baume-les-Dames	7, 21	Féterne	16	Neu Brisach	25	Taninges	21
Beaume	13	Fillinges	11	Nus	23	pour les mullets le	10
Belfort	4, 18	Flumet, poulains	14	Orchamp	13	Tervai-le-Château	18
Besançon	11	Fraisans	6	Poligny	25	Thônes	18, 20
Bletterens	19	Francfort, 27 au 17 sept.	14	Ponfarlier	14, 28	Thonon	7
Boëge	22	Gaillard	29	Pont-de-Roide	5	Ueberlingen	27
Bois d'Amont	18	Gendrey	7	Pont-du-Bourg	20	Ugine	11, 25
Bons	9	Gex	5	Port-s/Saône	27	Vacheresse	30
Bouclans	16	Grand-Bornand	6	Reignier	1	Valence	26
Bourg	6, 20	Grenoble	2, 16, 30	Rhèmes	25	Valleiry	13
Bozen	26	Jougne	25	Rigney	5	Vercel	4, 18
Cercier	27	Jussey, mout.	25, 26	Rumilly	24	Vezelley	18
Châlons-sur-Saône	5	Langres	18	St-Amour	2	Ville-du-Pont	13
Champagnole	16	Leipzig	31-21 septem.	St-Claude	9	Villers-Farlay	30
Chamergy	9	Lemuy	25	St-Félix	29, 30	Vinzier	5
Chevenoz, foire aux		Les Rousses	4	St-Genis	20	Viry	16
poulains et bestiaux	1	L'Isle	4, 18	St-Jean-d'Aulph.	29	Vulbens-en-Vuache	24
Clerval	12	Lons-le-Saunier	7	St-Jean-de-Maur.	27	Waldshut	18
Cluses	11, 25	Maïche	21	St-Laurent	2, 9		
Coligny	19	Maïche	11 au 25	Ste-Marie-aux-Mines	6		
Cruseilles	6	Mégève, foire aux poul	12, 13, 14	St-Pierre-de-Rumilly	23		
Dannemarie	12			St-Triviers-de-Courtes	18		

# SEPTEMBRE

## Notes

9.

## MOIS DES SAINTS ANGES

Lundi	1	ste Vérène v., s. Gilles <i>a.</i>
Mardi	2	s. Etienne <i>r.</i> , s. Maxime <i>m.</i>
Merc.	3	s. Pélage <i>m.</i> , ste Sérapie <i>v. m.</i>
Jeudi	4	ste Rosalie <i>v.</i> , s. Moïse <i>prop.</i>
Vend.	5	s. Laurent-Just <i>év.</i> , s. Victorin <i>év.</i>
Sam.	6	s. Magne <i>a.</i> , s. Bertrand de G. <i>c.</i>
	36.	Le grand commandement. MATTH. 22.

DIM.	7	17. s. Cloud <i>pr.</i> , ste Rose de Viterbe <i>v.</i>
Lundi	8	NATIVITÉ DE N.-D. s. Adrien.
Mardi	9	ste Cunégonde, s. Gorgon <i>m.</i>
Merc.	10	s. Nicolas de Tolentino <i>c.</i>
Jeudi	11	s. Félix <i>m.</i> , s. Prothus <i>m.</i>
Vend.	12	S. N. de Marie, s. Guy <i>c.</i>
Sam.	13	s. Materne <i>év.</i> , s. Amé <i>év.</i>

37 Jésus guérit le paralytique. MATTH. 9.

DIM.	14	18. Exaltation de la Ste-Croix.
Lundi	15	s. Nicomède <i>pr. m.</i>
Mardi	16	s. Corneille <i>P. m.</i> , s. Cyprien <i>m.</i>
Merc.	17	Q.-T. Les Stigmates de S. François.
Jeudi	18	s. Jos. de Cupertino <i>c.</i> , ste Hildegarde
Vend.	19	Q.-T. s. Janvier <i>év. m.</i>
Sam.	20	Q.-T. s. Eustache <i>m.</i>

38. L'homme sans la robe nuptiale. MATTH. 22.

DIM.	21	19. N-D. des 7 Doul. Fête fédérale.
Lundi	22	s. Maurice <i>m.</i> , s. Emmeran <i>év.</i>
Mardi	23	s. Lin <i>P. m.</i> , ste Thècle <i>v. m.</i>
Merc.	24	N.-D. de la Merci. s. Gérard <i>év.</i>
Jeudi	25	s. Thomas de Villeneuve <i>év.</i>
Vend.	26	s. Lambert <i>év. m.</i> , s. Cyprien <i>m.</i>
Sam.	27	ss. Côme et Damien <i>mm.</i>

39. Le fils de l'officier de Capharnaüm. JEAN 4.

DIM.	28	20. s. Wenceslas <i>m.</i>
Lundi	29	s. Michel <i>arch.</i>
Mardi	30	ss. Ours et Victor <i>mm.</i>

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 45 minutes.

## Marchés aux Bestiaux de septembre

Aarberg, Berne	24	Escholzmatt, Luc.	15	Kreuzlingen, Thurg.	5	Schaffhouse	2 et 16
Amriswil, Th. 3 et 17		Flawyl, St-Gall	8	Langenthal, Berne	16	Sion, Valais	27
Bellinzona	3 et 17	Fribourg, en Suisse	13	Lucerne, chaq. mardi.		Schupfheim, L., pores 1	
Berne, mardi et sam.		Genève, mardi et vend.		Meyringen, Berne	4	Thonon, chaque lundi	
Berthoud, Berne	4	Heiden, App.	1 et 15	Nyon, c. Vaud	4 et 5	Vevey, tous les mardis	
Bischofszell, Thurg.	15	Hérisau, les vendredis.		Rapperswyl, les merc.		Wetzkikon, Zurich	1
Birmensdorf, Zurich	22	Interlaken	5	Sallanches, Hte-Sav. 2 <sup>e</sup>		Wyl, St-Gall, ch. mardi	
Egg, Zurich	11			Zoug, chaque mardi.			

# Foires du mois de septembre 1913

## — SUISSE —

Aarau	17	Dissentis	25	Martigny-Ville	22	Schwarzenebourg	25
Aarberg, chevaux	10	Echallens	25	Meiringen	24	Schwytz	18, 22
Adelboden	1	Eglisau	15	Mellingen	24	Schwanden	1, 15
Affoltern	15	Einsiedeln	1, 23	Mels	26	Schleitheim	15
Agno	20	Engelberg	23, 24	Misox	18	Seengen	16
Aigle	27	Entlebuch	22	Montfaucon	8	Sembrancher	20
Albeuve	22	Erschmatt-Feschel	19	Monthey	10	Sépey	2
Alt St-Johann	30	Erlenbach	6	Morat	3	Sidwald	18
Altorf	24	Bétail et chevaux, 4, 5		Morges	17	Siebenen	22
Amsteg	26	Erlach	10	Morgins	1	Simplon	29
Andelfingen	17	Erstein	25	Môtiers-Travers	8	Sissach	24
Andermatt	15	Estavayer	10	Muri	8	Soleure	8
Anniviers	27	Etiswyl	16	Moudon	29	Spiingen	23
Appenzell	10, 24, 29	Etzgen	10	Münster	22	Stalden	30
Aubonne	9	Fahrwangen	1	Neunkirch	29	Steg (Tössthal)	8
Baden	2	Feschel	19	Nidau	10	Steg (Silenen)	27
Bagnes	29	Fiesch	29	Niederbipp	3	St-Ursanne	29
Bâle	18, 19	Fontaines	15	Näfels	9	Sumiswald	26
Bäretswil	26	Fülli	6	Nyon	4, 25	Tavannes	18
Bayards	15	Frauenfeld	1, 15	Oberstammheim	29	Teufen	5
Bellegarde	22	Fribourg	1	Oensingen	22	Thoune	24
Bellinzone	3, 4, 5	Frick	8	Olten	1	Thusis	22
Berne	2, 30	Frutigen	5, 10, 9, 11	Oberriet	24	Tiefencastel	19
Berthoud	4	Gelterkinden	10	Orbe	1	Tourtemagne	29
Bienne, m. et ch.	11	Genève	1	Ormont-dessus	1, 16	Tramelan-d.,	17
Bischofszell	1	Gessenay	2	Oron	3	Travers	1
Boltigen	30	Glaris	23	Payerne	18	Turbenthal	29
Bottmingen	5, 19	Glovelier	10	Pfäffikon	15	Unterägeri	1
Bremgarten	8	Gossau	1	Planfayon	10	Unterbaesch	26
Brévine	17	Grabs	19	Pont-de-Martel	2	Unterhallau	1
Brugg	9	Grandfontaine	9	Porrentruy	15	Unter-Kulm	12
Bülach	3	Grandson	24	Poschiavo	24	Unterseen	19
Bulle	23, 24, 25	Herzogenbuchsee	10	Provence	15	Uster	25
Bullet	10	Hauts-Geneveys	18	Ragaz	18	Val d'Illiez	23
Buren	3	Ilanz	27	Reconvilier	1	Valangin	26
Cerlier	10	Interlaken	12, 13	Reinach	18	Verrières	16
Chaindon	1, 2	Landeron-Combès	15	Reichenbach	17	Viège	27
Champéry	16	Langenthal	30	Reiden	24	Vilm bergen	2
Charmey	22	Langnau	5, 17	Richensee	15	Vissoye	27
Château-d'Oex	19	La Sagne, chevaux,	22	Romont	9	Wald	30
Châtel-St-Denis	22	Laufenbourg	29	Rougemont	1	Weinfelden	10, 24
Châtelelet	25	Laufon	2	Roveredo	12	Wilchingen	15
Chaux-de-Fonds	3	Laupen	18	Rue	17	Willisau	25
Chiètres	25	Lausanne	10	St-Blaise	8	Wildhaus	18
Coire	23	Lenk	5	St-Cergues	18	Wil	30
Cossonay	11	Lenzbourg	25	Ste-Croix	19	Winterthour	4, 18
Côte-aux-Fées	22	Les Mosses	15	St-Nicolas	20	Yverdon	16
Courtelary	24, 25	Leuggern	23	Saas	9	Zermatt	2
Delémont	16	Locle chevaux	9	Saanen	2	Zofingue	11
Degersheim	1, 2	Loëche-Ville	29	Saignelégier	2	Zurzach	1
Dagmersellen	8	Lucerne	4	Sargans	24	Zweisimmen	2, 3
Davos	15	Lyss	22	Schaffhouse	2, 16	Zernez	17
Dielsdorf	24	Malleray	29	Schinznach	4		
Diessenhofen	8	Marchairuz	8, 29	Schuls	16		

## — ÉTRANGER —

Aiguebelle	2	Aoste	4, 30	Ballaison	15	Besangon	8
Aix-les-Bains	14	Arbois	9	Baume-les-Dames	4, 18	Bletterans	16
Altkirch	29	Arinthod	2	Belfort	1, 15	Boëge	23
Albertville	27	Aronas	30	Bellevaux	19	Bonne	4
Amancey	4	Ayas	15	Bernex	30	Bonneville	9

# OCTOBRE

## Notes

10.

## MOIS DU ROSAIRE

Merc.  
Jeudi  
Vend.  
Sam.

- 1 s. Germain év., s. Remi év.  
2 s. Léger, év. m., s. Guérin m.  
3 s. Jérôme doct.  
4 s. François d'Assise c.

40.

## Les deux débiteurs MATTH. 18.

DIM.  
Lundi  
Mardi  
Merc.  
Jeudi  
Vend.  
Sam.

- 5 21. ROSAIRE. s. Placidem., ste Flavie  
6 s. Bruno c., ste Foi v. m.  
7 s. Serge, ste Laurence m<sup>re</sup>  
8 ste Brigitte vv., s. Rustique, m.  
9 s. Denis, m., s. Abraham.  
10 s. Géron m. s. Franç -Borgia c.  
11 s. Firmin év., s. Nicaise év.

41.

## Rendez à César ce qui est à César. MATTH. 22.

DIM.  
Lundi  
Mardi  
Merc.  
Jeudi  
Vend.  
Sam.

- 12 22. s. Pantale év. m., s. Maximilien.  
13 s. Edouard r., s. Hugolin m.  
14 s. Callixte P. m., s. Burcard év.  
15 ste Thérèse v., s. Roger év.  
16 s. Gall a., s. Gérard Majella c.  
17 ste Hedwige vv., s. Florent év. m.  
18 s. LUC évang. s. Athénodore év.

42.

## Jésus ressuscite la fille d'un prince. MATTH. 9.

DIM.  
Lundi  
Mardi  
Merc.  
Jeudi  
Vend.  
Sam.

- 19 23. s. Pierre d'Alcantara c.  
20 s. Wendelin abbé.  
21 ste Ursule v. m.; s. Hilarion a.  
22 s. Jean de Kenty c.  
23 s. Pierre-Pascase év. m.  
24 s. Raphaël arch., s. Théodore m.  
25 ss. Chrysanthé et Darie mm.

43.

## Guérison du lépreux. MATTH. 8.

DIM.  
Lundi  
Mardi  
Merc.  
Jeudi  
Vend.

- 26 24. s. Evariste P. m., s. Lucien m.  
27 s. Frumence év., s. Elzéar c.  
28 ss. SIMON et JUDE, ste Cyrilla v. m.  
29 ste Ermeline v., ste Eusébie v. m.  
30 ste Zénobie m<sup>re</sup>. ste Lucile v. m.  
31 Jeûne. s. Wolfgang év.

COURS de la LUNE	LEVER de la LUNE	COUCH de la LUNE
	7 <sup>W</sup> 49	6 <sup>S</sup> 12
	9 <sup>W</sup> 16	6 <sup>S</sup> 35
	10 45	7 5
	12 <sup>Z</sup> 5	7 44

Prem. quart. le 7 à 2 h. 46 matin

	1	17	8	35
	2	13	9	35
	2	56	10	43
	3	28	11	54
	3	50	—	—
	4	9	1 <sup>W</sup> 5	5
	4	23	2 <sup>W</sup> 14	

Pleine lune le 15 à 7 h. 7 matin

	4	37	3	21
	4	50	4	27
	5	4	5	33
	5	18	6	40
	5	36	7	49
	5	57	9	0
	6	26	10	13

Dern. quart. le 22 à 11 h. 53 soir

	7	4	11	23
	7	54	12 <sup>W</sup> 28	
	8	59	1 <sup>W</sup> 21	
	10	15	2	6
	11	35	2	35
	—	—	2	59
	1 <sup>W</sup> 1	3	19	

Nouvelle lune le 29 à 3 h. 29 soir

	2	24	3	38
	3	49	3	55
	5	14	4	13
	6	42	4	32
	8	10	5	0
	9	33	5	35

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 42 minutes.

Aarberg, Berne 29  
Bellinzone, 1, 15 et 29  
Berne, mardi et samedi  
Berthoud, Berne 2  
Bischofszell, Thurg. 20  
Egg, Zurich 9  
Escholzmatt, Lucer. 20

Marchés aux Bestiaux du mois d'octobre  
Flawyl, St-Gall 13  
Fribourg en Suisse 18  
Genève, mardi et vend.  
Heiden, App. 6 et 13  
Hérisau, chaq. vendredi  
Interlaken 3

Kreuzlingen, Thurg. 3  
Langenthal, Berne 21  
Lucerne, chaque mardi  
Meyringen, Berne 2  
Rapperswil, ch. mere.  
Sallanches, Savoie 18

St-Imier, Berne 17  
Schüpfheim, L., porcs 6  
Thonon, tous les lundis  
Vevey, tous les mardis  
Wetzikon, Zurich 6  
Wyl, St-Gall, ch. mardi  
Zoug, chaque mardi.

# Foires du mois d'octobre 1913

## S U I S S E

Aarau	15	Erlenbach	9, 10	Lungern	9	St-Martin	17
Aarberg, chevaux	8	Ernen	6	Martigny-Bourg	20	St-Maurice	14
Adelboden	2	Escholzmatt	20	Mellingen	6	Sargans	15
Affoltern	20	Estavayer	8	Messen	27	Sarmenstorf	28
Aigle	11, 25	Evionnaz	28	Menzingen	20, 21	Saxon	3
Alpnach	1	Evolène	16	Meyrin	15	Schänis	20
Alt St-Johann	9	Flawyl	6	Meiringen	10, 29	Schaffhouse	1, 15
Altorf	8, 9	Frauenfeld	6, 20	Mézières	8	Schleitheim,	20, 27
Amriswil	15	Fribourg	6	Mörel	15	Schöftland	22
Andelfingen	15	Frick	13	Möhlin	6	Schüpfheim	7
Andermatt	6	Frutigen	27 et 10, 28, 29	Munster	14, 21	Schwanden	6, 20
Anet	29	Gais	6, 7	Monthey	8, 29	Schwarzenbourg	30
Anniviers	20	Gams	27	Mosnang	15	Schwellbrunn	6
Appenzell	8, 22	Gampel	22	Motiers-Travers	13	Schwytz	13
Ayent	13	Gelterkinden	8	Moudon	27	Sempach	28
Baden	7	Genève	6	Moutier-Grandval	2	Semsales	13
Bagnes	25	Gessenay	7	Munster	14, 21	Sentier (le)	3, 4
Bâle	27	Gimel	6	Muri	13	Sépey	21
Baulmes	17	Giswil	30	Neunkirch, porcs	27	Sevelen	20
Bauma	3, 4	Glaris	7, 21	Nidau	8	Sidwald	23
Berne	21	Giiss	18	Niederuzwill	20	Siebenen	13
Berthoud	2, 9	Gossau	6	Nods	13	Sierre	6, 27
Bex	16	Grabs	18	Oberägeri	13	Signau	16
Bienne	9	Grandson	1, 29	Oberstammheim	27	Sion	4, 11, 18
Bœzingen	27	Gruyères	13	Oensingen	27	Sissach	22
Bottmingen	3, 17	Heiden	10	Ollon	10	Soleure	13
Bremgarten	6	Hérémance	24	Olten	20	Spiez	13
Brienz	1	Hérisau	13, 14	Orbe	13	Speicher	2
Brigue	16, 23	Hermance	25	Ormont-dessus	7, 20	Steg	13
Brugg	14	Hitzkirch	27	Oron-la-Ville	1	Stein am Rhein et marché aux choux	29
Bülach	1	Höchstetten	29	Orsières	6, 30	Tiefencastel	11
Bulle	15, 16	Hochdorf	2	Payerne	16	Sursee	13
Büren	29	Hundwyl	20	Pfäffikon	20	Thayngen	30
Cernier	13	Huttwyl	8	Planches-Montreux	31	Teufen	3, 27, 28
Chalais	17	Ilanz	23	Planfayon	15	Thoune	15
Charbonnières	8	Interlaken	8, 17, 31	Porrentruy	20	Thusis	2
Châtel-St-Denis	20	Kalnach	17	Poschiavo	23	Turenthal	27
Château-d'Oex	10	Kriegstetten	30	Ragaz	20	Unterhallau	6
Chaux-de-Fonds	1	Lachen	7	Rapperswil	15	Unterkulm	31
Chavornay	4	Landeron-Combes	20	Regensberg	21	Unterseen	8, 31
Chevinez	13	Lajoux	13	Rehetobel	3	Urnäsch	9
Chiètres	27	Langenbruck	8	Reichenbach	22	Uster	30
Coire	9, 28	Langnau	3	Reigoldswil	6	Uznach	18
Taureau	9, 10	La Ferrière	1	Reinach	9	Vallorbe	14
Combremont-le-Grd.	22	La Roche	13	Riggisberg	24	Vevey	28
Conthey	20	La Sarraz	21	Richterswyl	14	Vouvry	14
Cossonay	9	Laufenbourg	28	Ried-Brigue	1	Wattwil	1
Couvet	6	Laufon	7	Romainmôtier	24	Wattwy	13
Cudrefin	27	Lausanne	8	Romont	14	Wattenwy	28, 29
Dagmersellen	27	Lenk	2	Rougemont	6	Wattwy	1, 2
Davos	15	Lenzbourg	30	Roveredo	3	Weinfelden	8, 29
Delémont	21	Liddes	1	Rue	15	Wilchingen	20
Diesse	27	Liestal	22	Saanen	7, 22	Willisau	20
Dielsdorf	22	Lieu (le)	14	Sarnen	2, 21, 22	Wimmis	7
Diessenhofen	13	Lignières	13	Saas-Vallée	13	Wittnau	1
Echallens	23	Locle	14	Saignelégier	6	Wolhusen	1
Eglisau	20	Loëche-Ville	13, 28	Ste-Croix	15	Wülflingen	1
Einsiedeln	6	Lötschen	11	St-Gall	du 15 au 23	Wülflingen	20
Entlebuch	27, 29	Lucerne	du 6 au 17	St-Gingolph	2	Wülflingen	20
Etzgen	8	Lyss	27	St-Imier	17	Würenlingen	1

# NOVEMBRE

Notes	11.	Mois des Ames du Purgatoire	COURS de la LUNE etc.	LEVER de la LUNE	COUCH. de la LUNE.
	Sam.	1   LA TOUSSAINT.			
	44.	Jésus apaise la tempête. MATTH. 8.			
DIM.	25.	Saintes Reliques, s. Ida vv.			
Lundi	3	Commémoration des trépassés.			
Mardi	4	s. Charles Borromée A.			
Merc.	5	s. Pirminien év., s. Silvain m.			
Jeudi	6	s. Protais év., s. Léonard er.			
Vend.	7	s. Ernest a., s. Engelbert év.			
Sam.	8	s. Godefroi év., s. Dieudonné P.			
	45.	Le bon grain et l'ivraie. MATTH. 13.			
DIM.	9	26. s. Théodore soldat.			
Lundi	10	s. André-Avelin c., ste Florence.			
Mardi	11	s. Martin év., s. Mennas m.			
Merc.	12	s. Martin P. m., s. Ruf év.			
Jeudi	13	s. Stanislas Kostka c., s. Brice év.			
Vend.	14	s. Himier er., s. Albert le Grand év.			
Sam.	15	ste Gertrude v., s. Léopold c.			
	46.	Le grain de sénevé. MATTH. 13.			
DIM.	16	27. s. Othmar a., s. Fidence er.			
Lundi	17	s. Grégoire Th. év., s. Hugues év.			
Mardi	18	s. Odon a., s. Romain m.			
Merc.	19	ste Elisabeth vv., s. Pontien P. m.			
Jeudi	20	s. Félix de Valois c., s. Edmond r.			
Vend.	21	Présentation de Notre-Dame.			
Sam.	22	ste Cécile v. m., s. Philémon m.			
	47.	Signes avant la fin du monde. MATTH. 24.			
1 <sup>er</sup> M.	23	28. s. Clément P. m. ste Félicité mre			
Lundi	24	s. Jean de la Croix c., s. Chrysogone m.			
Mardi	25	ste Catherine v.m., ste Juconde v.			
Merc.	26	s. Conrad év. s. Pierre d'Alex. év.			
Jeudi	27	s. Colomban a., s. Virgile év.			
Vend.	28	B. Elisabeth Bona v., s. Sosthène év.			
Sam.	29	s. Saturnin m., ste Philomène m.			
	48.	Le dernier avènement LUC, 21.			
DIM.	30	1 <sup>er</sup> Avent. s. ANDRÉ. ap., s. Trojan év.			

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 13 minutes.

## Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre

Aarberg, Berne	26	Escholzmatt, Lucer.	17	Kreuzlingen, Thurg.	7	Schüpfheim, L. porcs	3
Amriswil, Thurg.	5, 19	Flawil, St-Gall	10	Langenthal, Berne	18	Sion, Valais	22
Bellinzona	12 et 26	Fribourg, en Suisse	22	Lucerne, chaque mardi.		Thonon, H.S. les lundis	
Berne, mardi et samedi		Genève, mardi et vend.		Meyringen, Berne	6	Vevey, tous les mardis	
Berthoud, Berne	6	Heiden, App. 3 et 17		Nyon, Vaud	6	Wetzikon, Zurich	3
Bischoffszell, Thur.	17	Hérisau, Ap., les vendr.		Rapperswyl, mercredi		Wyl, St-Gall, ch. mardi	
Egg, Zurich	13	Interlaken	7	Sallanches, en Sav.	15	Zoug, chaque mardi.	

# Foires du mois de novembre 1913

## — S U I S S E —

Aarau	19	Couvet	11	Malters	6	Schuls	18
Aarberg, chevaux,	12	Davos	5	Meiringen	17	Schwanden	3
Aeschi.	4	Delémont	18	Môrel	8	Schinznach	4
Affoltern	3	Dielsdorf	26	Möhlins	3	Schleitheim	17
Agno	15	Diessenhofen	17	Monthey	19	Schüpfheim	11
Aigle	15	Dissentis	12	Morat	5	Schwarzenbourg	27
Albeuve	17	Echallens	27	Morges	12	Schwytz	17
Altorf	5, 6	Eglisau	17, 25	Moudon	24	Seengen	4
Alt St-Johann	11	Einsiedeln	10	Moutier	6	Sépey	26
Andelfingen	18, 19	Entlebuch	24	Müüsingen	17	Sevelen	19
Anet	26	Erlenbach	11	Munster	25	Sidwald	13
Anniviers	3	Estavayer	12	Muri	11	Siebenen	8, 24
Appenzell	12, 26	Erlach	26	Naturs	10, 29	Sierre	26
Arbon	17	Frauenfeld	3, 17	Neunkirch,	porcs	Sion	1, 8, 15
Aubonne	4	Fribourg	10	Neuveville	26	Sissach	12
Baar	17	Frick	10	Niederbipp	19	Soleure	10
Baden	4	Frutigen	21	Nyon	6	Stæfa	20, 21
Balsthal	3	Gelterkinden	5	Noirmont	3	Stans	12, 13
Büretswil	7	Genève	3	Oberstammheim	3, 24	Steckborn, chevaux	13
Bayards	15	Gersau	10	Oberriet	12	Steg	10
Bégnins	10	Gessenay	14	Oensingen	24	Sumiswald	7
Berne, du 24 au 6 déc.		Gimel	3	Ollon	21	Sursee	3
Berneck	18	Glaris	4, 18	Olten	17	Teufen	24
Berthoud	6	Gossau	3	Orbe	17	Thoune	12
Bex	1	Grandson	26	Ormont-dessus	7	Tiefencastel	3, 22
Bienne	13	Hérisau	21	Oron-la-Ville	5	Thusis	4, 24
Bischofszell	13	Hochdorf	24	Payerne	20	Tramelan-des.,	12
Blankenbourg	17	Herzogenbuchsee	12	Pfäffikon	4	Travers	1
Bonaduz	25	Horgen	14	Porrentruy	17	Turbenthal	24
Bottmingen	7, 21	Ilanz	14, 28	Ragaz	3	Unterembrach	25
Bözzen	5	Interlaken	1, 19, 20	Rances	7	Unterhallau	3
Boudry	5	Kaiserstuhl	11	Reconvilier	10	Unterseen	19
Breitenbach	11	Klingnau	26	Reinach	6	Uster	27, 28
Bremgarten	3	Lachen	4	Rheineck	10	Uznach	1, 15, 29
Brent	12	Landeron	17	Reiden	10	Vevey	25
Brugg	11	Langenthal	25	Riggisberg	28	Vex	14
Brigue	20	Langnau	5, 7	Rolle	21	Vièze	12
Brienz	5	La Roche	24	Romont	11	Villeneuve	20
Bulach	4, 5	La Sarraz	18	Rorschach	6, 7	Vouvry	13
Bulle	13	Laufenbourg	25	Rougemont	13	Weinfelden	12
Büren	19	Laufon	4	Rue	19	Wilchingen	3, 17
Carouge	3	Laupen	6	St-Aubin	3	Wildhaus	4, 5
Cerlier	26	Lausanne	12	St-Imier	21	Willisau	27
Chaindon	10, 11	Lenzbourg	20	St-Maurice	3	Winterthour	6, 20
Châtel St-Denis	17	Leuggern	25	Saignelégier	4	Wyl	18
Château-d'Ex	7	Lichtensteig	10	Saanen	14	Yverdon	18
Cham	26, 27	Locle	11	Sargans	6, 20	Zofingue	13
Chiètres	27	Lucerne	20	Sarnen	20	Zurich	11
Coire	15, 19	Lyss	24	Savigny	7	Zurzach	3
Cossonay	13	Martigny-Ville	10	Schaffhouse	11, 12	Zweisimmen	13, 14

## — É T R A N G E R —

Abondance	4	Baume-les-Dames	6, 20	Bons	17	Cluses	3, 17
Aiguebelle	11	Belfort	3, 17	Bourg	5, 12	Constance	30 nov.
Altkirch	25	Besançon	10	Bozen	3	au 5 déc.	
Amancey	6	Biot	21	Champagnole	15	Coligny	18
Aoste	25	Bletterans	18	Châtillon	15	Collonges	3
Arbois	4	Boëge	18	Chaumergy	8	Cruseilles	5
Arinthod	4	Bonneville	11	Clerval	11	Dannemarie	11

# DÉCEMBRE

**Notes**
**12.**
**Mois de l'Immaculée-Concept.**

Lundi	1	s. Eloi év., s. Josaphat év. m.
Mardi	2	ste Bibiane v. m., ste Pauline v. m.
Merc.	3	s. Franc.-Xavier c., s. Lucius r.
Jeudi	4	ste Barbe v. m., s. Osmond év.
Vend.	5	s. Sabas a., s. Nicet év.
Sam.	6	s Nicolas év., ste Denyse m <sup>re</sup>

**49.**

Jean envoie deux de ses disciples. MATTH. 11

DIM.	7	2 <sup>e</sup> Av. s. Ambroise év. d., ste Fare v.
Lundi	8	IMMACULEE CONCEPTION.
Mardi	9	s. Euchaire év., ste Léocadie v. m.
Merc.	10	s. Melchiade P.m., ste Eulalie v.
Jeud.	11	s. Damas P., s. Sabin év.
Vend.	12	ste Odile v., s. Synèse m.
Sam.	13	ste Lucie v. m., s. Josse c.

**50.**

Témoignage de saint Jean. JEAN, 1.

DIM.	14	3 <sup>e</sup> Av. s. Sylvestre ab.
Lundi	15	s. Célien m., ste Léocadie v.
Mardi	16	s. Eusèbe év. m.
Merc.	17	Q.-T. ste Adélaïde imp. s. Lazare v.
Jeud.	18	s. Gatien év., s. Auxence év.
Vend.	19	Q.-T. s. Némèse m., s. Darius m.
Sam.	20	Q.-T. s. Ursanne c., ste Fauste.

**51.**

Prédication de saint Jean-Baptiste. LUC, 3.

DIM.	21	4 <sup>e</sup> Av. s. THOMAS ap., s. Festus m.
Lundi	22	s. Florus m., s. Zénon s. m.
Mardi	23	ste Victoire v. m., s. Dagobert
Merc.	24	Jeûne. s. Delphin év., ste Irmine v.
Jeudi	25	NOEL. ste Anastasie m.
Vend.	26	s. ETIENNE diac. 1 <sup>er</sup> martyr.
Sam.	27	s. JEAN ap. évang. ste Théophane év

**52.**

Naissance de Jésus-Christ. MATTII 2.

DIM.	28	ss. INNOCENTS. s. Abel 1 <sup>er</sup> juste.
Lundi	29	s. Thomas de Cantorbéry év. m.
Mardi	30	s. Sabin év. m. s. Libère év.
Merc.	31	s. Sylvestre P., ste Colombe v. m

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 15 minutes.

**Marchés aux bestiaux du mois de décembre**

Aarberg, Berne	31	Flawyl, St-Gall	8	Kreuzlingen, Thurg.	5	Sallanches, Hte-Sav.	20
Bellinzone,	10 et 24	Fribourg, en Suisse	13	Langenthal, Berne	16	Sion, Valais	27
Berne, mardi et samedi		Genève, mardi et vendr.		Lausanne	10	Thonon, H.S., le lundi	
Berthoud, Berne	4	Heiden, App. 1 et 15		Lucerne chag. mardi.		Vevey, chaque mardi.	
Bischofszell, Thurg.	15	Hérissau, Ap., ch. vend.		Meyringen, Berne	4	Wetzikon, Zurich	1
Egg, Zurich	11	Interlaken	5	Nyon, Vaud	4	Wyl, St-Gall, ch. mardi.	
				Rapperswyl, les merc.		Zoug, chaque mardi.	

# Foires du mois de décembre 1913

## — SUISSE —

Aarau	17	Echallens	18	Laupen	26	Saignelégier	1
Aarberg, chevaux	10	Eglisau	15	Lausanne	10	Sargans	30
Affoltern	15	Einsiedeln	2	Lenzbourg	11	Schaffhouse	2, 16
Aigle	20	Entlebuch	22	Liestal	3	Schleitheim	15
Altorf	4, 18	Estavayer	10	Locle	9	Schmitten	1
Altstädtten	11, 12	Fahrwangen	22	Martigny-Bourg	1	Schwarzenbourg	26
Andelfingen	17	Flawyl	8	Mellingen	1, 31	Schwytz	1
Appenzell	10, 24	Frauenfeld	1, 2	Monthey	31	Sidwald	11
Aubonne	2	Fribourg	1	Morat	3	Soleure	8
Baden	2	Frick	8	Morges	31	Steg (Tössthal)	8
Bâle	18, 19	Genève	1	Môtiers-Travers	8	St-Léonard	1
Berneck	9	Glaris	2	Moudon	27	Sumiswald	27
Berthoud	4	Gans	22	Münster	22	Sursee	6
Bex	11	Gossau	1	Muri	1	Teufen	5
Bienne	24	Grandson	24	Neuveville	31	Thoune	17
Bremgarten	15	Hérisau	19	Nidau	9	Thusis	12, 23
Bottmingen	5, 19	Hiltzkirch	9	Oberstammheim	29	Tiefencastel	22
Brugg	9	Hochstetten	3	Ollon	19	Tramelan-d.,	10
Bülach	3	Huttwyl	3, 31	Olten	15	Troistorrents	4
Bulle	4	Ilanz	10, 29	Orbe	22	Turbenthal	22
Buren	17	Interlaken	16	Oron-la-Ville	3	Unterhallau	1
Châtel-St-Denis	15	Kaiserstuhl	8, 22	Payerne	18	Uznach	13, 27
Chaux-de-Fonds		Kerns	3	Pfäffikon	15	Vilmergen	2
du 13 au 3 janvier		Klingnau	28	Porrentruy	15	Wattwil	3
Chiètres	26	Kloten	10	Ragaz	1	Weinfelden	10, 31
Coire	11, 30	Lachen	2	Rapperswill	17	Wilchingen	15
Cossonay	26	Landeron	15	Reichenbach	9	Willisau	22
Cully	5	Langenthal	30	Reinach	4	Winterthour	4, 18
Delémont	16	Langnau	5, 10	Romont	2	Yverdon	26
Dielsdorf	24	Laufengbourg	22	Roveredo	12	Zweisimmen	11
Diessenhofen	22	Laufon	2	Rue	17	Zoug	2

## — ÉTRANGER —

Aiguebelle	9, 23	Châtillon	1	La Roche	11	Rigney	2
Albertville	4	Chaumergy	13	La Rochette	3	St-Amour	6
Altkirch	18	Clerval	9	L'Isle sur le Doubs,	1, 15	St-Claude	13
Anneycy	2	Cluses	1, 22	Lons-le-Saunier	4	St-Félix	15, 31
Aoste	2	Coligny	17, 18	Maîche	18	St-Laurent	6
Arbois	2	Constance	30 au 5	Mieussy	20	Ste-Marie-aux-Mines	3
Arinthod	2	Dannemarie	9	Mirecourt	8, 22	St-Trivier	18, 26, 29
Arlay	6	Delle	8	Montbéliard	29	St-Vit	17
Aronas	1, 22	Dôle	11	Montmélian	1	Salins	15
Baume-les-Dames	4, 18	Dornbirn	6	Morez	20	Sallanches	20
Belfort	1, 15	Epoisses	10	Morteau	2, 9, 16, 23, 30	Samœns	17
Besançon	8	Erstein	15	Morzine	29	Sancey-le-Grand	26
Bletterans	16	Feldkirch	15	Moutiers	1	Sellières	10
Bonne	7	Fraisans	3	Münster	15	Thonon	1
Bons	1, 10	Gaillard	8	Poligny	22	Ueberlingen	10
Bourg	3, 17	Gendrey	4	Pontarlier	11, 25	Vercel	8, 24
Bozen	1, 20	Gex	1	Pont-du-Bourg	2	Vezelley	13
Bregenz, marc.	5	Grenoble	4 au 17	Pont-de-Roide	2	Ville-du-Pont	3
Châlons-sur-Saône	5	Jussey, moutons,	29, 30	Port-sur-Saône	13, 24	Viuz-en-Sallaz	6
Champagnole	20	Langres	15	Recologne	15		

Une maison de campagne, disait un médecin à un millionnaire, c'est vingt ans de plus dans la vie d'un parisien.

— Jen achète trois ! s'écrie aussitôt notre Crésus.

\* \* \*

Chez le médecin :  
— Ma femme souffre d'un mal secret, docteur... elle pleure toute la journée..  
— Ce doit être une pleurésie.

## Suite des foires de 1913

MARS	MAI	Les Echelles	13	Taninges
St-Félix	1, 12	Aromas	2, 19	Les Gets
St-Genis	10	Baume-les-Dames	1, 15	Les Fourgs
St-Jean de Maurienne	14	Beaucaire	1	Les Rousses
St-Julien	3	Belfort	5, 19	L'Isle
St-Jean-d'Aulph.	1, 26	Bellevaux	26	Lons-le-Saunier
Ste-Marie-aux-Mines	5	Bernex	14	26
St-Vit	19	Besançon	12	Thônes
Säckingen	6	Bletterens	20	Thonon
Salins	17	Boëge	27	Ueberlingen
Sallanches	1, 15	Bois d'Amont	19	Ugine
Sancy	25	Bonnevaux	2	Valence
Schlettstadt	4	Bonneville	13	Valleiry
Sellières	12	Bons	1	Vercel
Strasbourg	10	Bouclans	4	Verres
Taninges	6	Bourg	7, 21	Vezelley
Thônes	17	Bozen, fleurs	1	Ville-du-Pont
Thonon	6	Châlons-sur-Saône	22	Villers-Farlay
Ueberlingen	5	Chambave	26	Viuz-en-Sallaz
Valence	3	Chamoniex, chevaux	15	
Vercel	1, 8, 15, 22, 29	Champagnole	17	
Vezelley	14	Chapelle d'Abond.	16	
Villers-Farlay	31	Châtel d'Abond.	3	
Ville-du-Pont	5	Châtillon, Aoste	6	
Vinzier	31	Châtillon, Hte-Sav.	31	
Vulbens-au-Vuache	16	Chaumergy	10	
<hr/>				
AVRIL		Chevenoz,	7	
St-Triviers	14	Clerval	13	
St-Vincent	28	Cluses	12	
St-Vit	16	Coligny	20	
Salins	21	Collonges	31	
Samoëns	2	Cruseilles	7	
Sancy-le-Gr.,	25	Dannemarie	13	
Scionzier	30	Delle	12	
Seytroux	30	Divonne	28	
Sellières	9	Dôle	8	
Septmoncel	30	Dornbirn	15	
Taninges	24	Evian-les-Bains	13	
Thonon	3	Erstein	12	
Ugine	28	Faverges	21	
Vacheresse	22	Feternes	1	
Vailly	28	Flumet	6, 20	
Valpeline	16	Fraisans	7	
Veigy-Foncenex	28	Frangy	3	
Vercel	5, 12, 19,	Gaillard	15	
Vesoul	24	Gignod	5	
Vezelley	16	Grand-Bornand	7, 28	
Villeneuve	28	Grenoble, chevaux	3	
		Haguenau	6	
		Hôpitaux-Neufs	19	
		Jougne	26	
		Jussey, mout.	26, 27	
		La Baume	15	
		La Clusaz	31	
		Landeck	13	
		Langres	1, 30	
		Le Chable s/Beaumont	1	
		Le Deschaux	3	

# Suite des foires de 1913

Langres	5, 30	Termignon	30	Chamonix	1, 25	Nus	6
Larringes	26	Thollon	28	Champagnole	18	Orchamps	8
La Thuile	6, 7	Thônes, poulains	23	Chapelle d'Abond.	29	Petit-Bornand	1
Le Deschaux	9	Thonon	4	Châtillon	7	Poligny	27
Les Echelles	14	Vailly	20	Chaumergy	11	Pontarlier poul.,	22, 23
Leipzig-Lindenau	24, 25	Valgrisenche	22	Chevenoz	22	et tous les jeudis	
Leipzig, All. 31-21 sept.		Vallorzine	19	Clerval	14	Pont-de-Roide	7
Le Gets	9	Valpelline	15	Coligny	21	Port-sur-Saône	22
Les Houches	12	Vercel	1, 15, 29	Cluses	20	Pougny	20
Les Rousses	24	Vezelley	15	Contamine-sur-Arve	13	Publier	15
L'Isle sur le Doubs	1, 15	Vinzier	23	Cruseilles	1	Quinzod	8
Lons-le-Saunier	4	Viuz-en-Sallaz	15	Dannemarie	14	Reyvroz	6
Lullin	1, 29	Waldshut	24	Delle	13	Rigney	7
Maîche	18			Dôle	9, poulains,	Säckingen	13
Marin près Thonon	9			Donnas	18	St-Amour	4
Massongy, grains	25			Douvaine	7	St-Claude	11
Mégève	6, 26			Dornbirn	7, 21	St-Gervais	4
Mégevette	26			Draillant	28	St-Jean de Gony.	11
Mirecourt	8, 22			Erstein	20	St-Jean de Maur.	30, 31
Montbéliard	29			Evian-les-Bains	6	St-Jeoire	17, 31
Montfleur	9			Faverges	1, 15, 16	St-Laurent	4
Montmélian	9	Winterthour	9, 2, 16	Ferney-Voltaire	18	Ste-Marie-aux-Mines	1
Morgex	30	Wohlen	13	Féternes	14	St-Pierre	6, 23
Morteau	2, 9, 16, 23, 30	Wolfenschiessen	29	Flumet	7, 21	St-Vincent	24, 25
Moutiers	11, 12, 22	Yverdon	14	Fribourg en Brisgau	18, 27	St-Vit	15
Neu-Brisach	29	Zofingue	9	Fraisans	1	Salins	20
Novel	24	Zoug	6	Frangy	18	Sallanches	11, 25
Orchamps	10	Zurzach	6	Gaillard	15	Sancey-le-Grand	25
Passy	24	Zweisimmen	7, 8	Gendrey	2	Samœns	22
Poligny	22	Zweilütschinen	15	Gex	16	Segny	30
Pontarlier	11, 25			Grand Bornand	1	Sellières	8
Pont-de-Roide	2			Grenoble, chevaux,	4	Septmoncel	10
Pont-du-Bourg	18			Jougné	25	Seytroux	30
Port-sur-Saône	24	Abondance	4	Jussey	28 mout.	Taninges	9
Rigney	2	Aiguebelle	7	Landeck	6	Thoiry	25
St-Amour	6	Aime	6, 20	La Baume	3	Thônes	4
St-Claude	13	Albertville	16	La Roche	9, 23	Thonon	2
St-Félix	18	Altkirch	30	La Rochette	27	Ueberlingen	22
St-Genis-Pouilly	20	Amancy	2	La Salle	11	Vacheresse	14
St-Gervais	14	Anneycy	6, 7	Langres	25	Vercel	13, 27
St-Jean-d'Aulph	18	Antey-St-André	2	Le Chable	2	Verres	6
St-Jean-de-Maur.	13	Aoste	18, 27	Le Lyaud	15	Vezelley	18
St-Jeoire	2, 12	Arbois	7	Les Fourgs	21	Ville-du-Pont	13
St-Julien	1	Arinthod	7	Les Gets	24	Villeneuve	9, 23
St-Laurent	6, 29	Aymaville	5	Les Rousses	24	Villers-Farlay	30
Ste-Marie-aux-Mines	3, 21, 22, 28, 29	Baume-les-Dames	2, 16	Les Houches	18		
St-Trivier-de-C.	22	Belfort	6, 20	L'Isle	6, 20		
St-Vit	17	Bellevaux	9	Lons-le-Saunier	2		
Salins	15	Besançon	13	Lugrin	2		
Sallanches	20	Biot (Le)	20	Maïche	16		
Samœns	29	Bletterans	21	Marignier	29		
Sancey-le-Grand	25	Boëge	29	Mirecourt	13, 27		
Saverne	14 au 18	Bois d'Amont	6	Montbéliard	27		
Scionzier	24	Bons	10	Montriond	10		
Septmoncel	1	Bouclans	4	Morgex	25		
Sellières	10	Bourg	1, 15	Morillon	13		
Servoz	22	Bregenz	17	Morteau	7, 14, 21, 28		
Sixt	16	Challant	8	Moutiers	20		
Taninges	11	Châlons-sur-Saône	30				
		Chambave	15				

## NOVEMBRE

## Suite des foires de 1913

Fribourg en Brisgau	8	Maîche	20	Pont-St-Martin	11, 12, 25, 26	St-Trivier-de-Courte	3
Gaillard	8	Mariignier	12	Port-Saône	26	St-Vit	19
Gignod	10	Mirecourt	10, 24	Rigney	4	Sancey-le-Gr.	25
Grenoble, chevaux	1	Montbéliard	24	Rumilly	23	Scionzier	26
Grand-Bornand	7, 19	Montfleur	26	Säckingen	17	Taninges	6
Haguenau	13	Montmélian	25	Salins	17	Terval	8
Ingweiler	18	Morez	3	Sallanches	15	Thônes	17, 29
Jussey	24, moutons	Morteau	4, 11, 18, 25	Schlettstadt	25	Thonon	6
Landeck	17	Morzine	8	Sellières	12	Ugine	3, 17
Langres	25	Moutiers	3	St-Amour	1	Vacheresse	26
La Rochette	12, 19, 26	Neu Brisach	24	St-Claude	8	Veigy-Fonceney	3
La Salle	11	Nus	4	St-Genis	22	Vercel	10, 24
Le Deschaux	17	Orchamps	12	St-Gervais-les-Bains	10	Verres	6
Les Echelles	4	Perouge	15	St-Jean-de-Gon.	11	Vezelley	15
Lindau	7	Pfaffenhofen	4	Ste-Hélène	3	Vinzier	11
L'Isle	3, 17	Poligny	24	St-Julien	3	Viry	5
Lons-le-Saunier	6	Pontarlier	13, 27	St-Laurent	1, 3	Vulbens-au-Vuache	27
Lullin	3	Pont-de-Roide	4	Ste-Marie-aux-Mines	5		

## ALMANACH DES JUIFS

*L'an 5673 et commencement de l'année 5674 du monde*

1913	NOUVELLES LUNES & FÊTES	1913	NOUVELLES LUNES & FÊTES
Janvier	9 Le 1 <i>Chebat</i> .	Août	4 Le 1 <i>Ab</i> .
Février	8 Le 1 <i>Adar</i> .	— 12 — 9	Jeûne. Destruction du temple.
— 21 — 14	Petit Pourim	Septembre	3 Le 1 <i>Eloul</i> .
Mars	10 Le 1 <i>Beadar</i> .	Octobre	2 Le 1 <i>Tirsi</i> Nouvel-An. (5674).*
— 20 — 11	Jeûne d'Esther.	— 3 — 2	2 <sup>e</sup> jour.*
— 23 — 14	Pourim.	— 5 — 4	Jeûne de Gédaliah.
— 24 — 15	Suzan-Pourim	— 11 — 10	Fête de la réconciliation.*
Avril	8 Le 1 <i>Nisan</i> .	— 16 — 15	Fête des tabernacles.*
— 22 — 15	Pâque.*	— 17 — 16	2 <sup>e</sup> fête des tabernacles.*
— 23 — 16	2 <sup>e</sup> fête de Pâque.*	— 22 — 21	Grand hosanna.
— 28 — 21	7 <sup>e</sup> fête de Pâque.*	— 23 — 22	Octave des tabernacles.*
— 29 — 22	8 <sup>e</sup> fête de Pâque.*	— 24 — 23	Fête de la loi.*
Mai	8 Le 1 <i>Iyar</i> .	Novembre	1 Le 1 <i>Hesvan</i> .
— 25 — 18	Fête des écoliers.	— 30 — 1	Le 1 <i>Kislev</i> .
Juin	6 Le 1 <i>Sivan</i> .	Décembre	24 Le 25 Construction du temple.
— 11 — 6	Pentecôte.*	— 30 — 1	<i>Tebet</i> .
— 12 — 7	2 <sup>e</sup> fête de Pentecôte.*		
Juillet	6 Le 1 <i>Tamoûz</i> .		
— 22 — 17	Jeûne. Prise du temple.		

Les fêtes marquées d'un \* doivent être rigoureusement observées. Les jeûnes qui tombent au sabbat sont remis au lendemain.



**NOTICE.** — Afin que l'état des foires et marchés paraisse d'une façon aussi complète et exacte que possible, les autorités locales sont priées d'adresser à MM. **Haasenstein & Vogler, ALMANACHS**, à **Genève**, la liste des foires qui se tiennent dans leur commune, de leur indiquer les changements survenus, ainsi que les erreurs qui auraient pu se glisser dans la présente édition. La maison précitée a bien voulu se charger de communiquer ces dates et changements aux principaux Almanachs.

# DEUX ÉVÊQUES SUISSES

## † Mgr Joseph Deruaz

Un grand deuil a frappé les catholiques du diocèse de Lausanne et Genève. Mgr Joseph Deruaz, depuis longtemps souffrant, est mort le 27 septembre 1911.

Il était né le 13 mai 1826, à Choulex, petit village genevois, sur la rive gauche du Léman. Il fit sa première éducation dans son village natal, puis entra au collège d'Evian où il étudia pendant quelques années. En 1846, il se rendit à Fribourg, au collège des Jésuites, où se trouvait déjà celui qui fut plus tard Mgr Mermilliod.

Après le Sonderbund, le célèbre collège catholique de Fribourg fut fermé et les séminaristes se dispersèrent. M. Joseph

Deruaz, avec d'autres Genevois, se rendit à Annecy où il acheva ses études. Il fut ordonné prêtre à 24 ans, le 25 mai 1850, des mains de Mgr l'évêque de Gap. A peine le jeune prêtre était-il oint

7 juin 1850, vicaire de M. l'abbé Ferrari, curé de la paroisse de Grand-Saconnex-Pregny.

En 1852, il quitta Saconnex pour la nou-

velle paroisse de Rolle, où il remplaçait un desservant révoqué par le gouvernement de Vaud sous l'effet de la crise politico-religieuse qui sévissait en Suisse depuis le Sonderbund. Le nouveau curé de Rolle, par sa prudence et sa bonté, dissipia les préjugés et les préventions. Il lui fut donné d'organiser à Rolle la première communion depuis la Réforme. Son apostolat dans la ville de Rolle s'exerça pendant sept ans.

M. l'abbé Deruaz fut appelé en 1859 à la cure de Lausanne. Il s'y distingua par son tact, sa prudence, son urbanité et aussi par un zèle admirab-



† Sa Grandeur Mgr Deruaz

de l'huile sacrée qu'il était nommé, le

ble, un dévouement qui ne se démentirent jamais pendant les 31 ans de son ministère. Son prestige était devenu tel que l'annonce de son départ émut tout le monde à Lausanne.

ne et qu'il n'y eut qu'une voix pour le regretter.

Nommé chanoine honoraire de l'abbaye de St-Maurice le 13 août 1878, il fut élevé encore, le 22 décembre 1888, à la dignité de doyen du décanat de Lausanne.

Enfin, le 14 mars 1891, le pape Léon XIII l'appela à occuper le siège épiscopal de Lausanne et de Genève, où il succéda à Mgr Mermillod.

Ajoutons que Mgr Deruaz était le doyen des évêques de la Suisse, depuis la mort de Mgr Paccolat, abbé de St Maurice. Malgré son grand âge, sa disparition a provoqué un étonnement douloureux dans toute la Suisse,

où le noble et saint prélat était connu et aimé de chacun.

Par testament, Mgr Deruaz a institué l'Evêché de Lausanne et Genève héritier de ses biens, en le priant de tenir compte de ses intentions connues dans l'usage et l'application de ceux-ci. En particulier, il a légué la somme de cinq mille francs au fond de l'hôpital cantonal de Fribourg.

Les funérailles de Mgr Deruaz eurent lieu à Fribourg le 30 septembre. Elles furent très imposantes. Un concours immense de prêtres et de laïcs accompagnèrent le saint prélat à sa dernière demeure.

R. I. P.

## Mgr André Bovet

Le veuvage du diocèse de Lausanne et Genève, par suite du décès du regretté et vénéré Mgr Deruaz, n'a pas été de bien longue durée. En effet, deux mois à peine s'étaient-ils écoulés qu'un télégramme de Rome parvenait à Fribourg dans la soirée du 25 novembre, annonçant que le Saint Siège avait donné un évêque à l'Eglise de Lausanne et Genève en la personne de M. le Dr André Bovet, professeur et directeur au séminaire de Fribourg. Cette nouvelle provoqua une allégresse générale, dans les rangs du clergé et des fidèles du diocèse.

M. André Bovet est né en 1865, à Autigny, dans le district de la Sarine (canton de Fribourg), d'une famille profondément chrétienne. La piété et la vivacité d'esprit du petit élève de l'école primaire d'Autigny frappèrent le curé de la paroisse, et, sur ses conseils, les parents de cet enfant de si heureuses dispositions se décidèrent au sacrifice matériel de lui faire poursuivre ses études. Les promesses du jeune âge ne se démentirent point, et, au collège Saint-Michel, à Fribourg, le nom de l'élève André Bovet était toujours cité parmi les premiers de la classe.

Jeune homme, M. André Bovet s'enrôla dans la société des Etudiants suisses et participa activement à la vie de la section de Fribourg. Ses années de lycée terminées et couronnées par le diplôme de bachelier ès-lettres, M. André Bovet, qui avait senti s'affirmer en lui la vocation sacerdotale, se rendit à l'université d'Innsbruck, où il étudia la théologie pendant deux semestres, puis entra au Grand Séminaire de Fribourg. Il fut ordonné prêtre en juillet 1891. Le goût et les aptitudes qu'il avait manifestés pour les sciences sacrées dictèrent à l'évêque du diocèse de ne pas placer tout de suite le jeune prêtre dans le ministère paroissial, mais de lui faire continuer des études à l'Université de Fribourg et prendre ses grades. En 1893, il fut reçu docteur en théologie.

M. le Dr Bovet fut alors envoyé, en janvier 1894, comme vicaire dans l'importante paroisse de Neuchâtel. Il s'était mis avec ardeur à la besogne du saint ministère, qui répondait si bien à sa vocation sacerdotale, lorsque, après huit mois, l'Autorité diocésaine le rappela parce qu'elle avait consenti à ce que le Conseil d'Etat le nommât professeur au collège Saint Michel. On lui confia la première classe littéraire. Il s'y révéla aussitôt remarquable professeur. Mais cette qualité même, jointe à ce qu'on présumait de ses connaissances approfondies en théologie, le faisait appeler au Séminaire diocésain, en 1895, où il a enseigné jusqu'à ce jour le dogme, en un cours dont tous ses élèves ont successivement vanté les mérites.

Le temps que lui laissait libre sa carrière professorale, M. le directeur Bovet l'employait à la prédication et au saint minis-

tère, à Fribourg ou dans les différentes paroisses du diocèse dont les curés avaient besoin d'un auxiliaire tel dimanche ou jour de fête.

Toutes les œuvres sociales ont trouvé chez lui un accueil empressé; il était ardent à les promouvoir et à les soutenir, voulant le bien en tout, regrettant seulement que les tâches acceptées fussent un empêchement à ce qu'il donnât le nouveau concours qu'on lui demandait encore.

Education de la jeunesse, diffusion de l'instruction, lutte contre les fléaux qui menacent la foi des milieux instruits et la moralité des milieux populaires; que de fois n'a-t-il pas, sur ces sujets, exprimé ses soucis! Sa haute culture le désignait surtout pour exposer la vérité religieuse et la défendre contre les attaques des incroyants et des sophistes. Il l'a fait autant par la plume que par la parole.

Connaissant sa grande compétence en matière d'instruction, le Conseil d'Etat désigna M. le directeur Bovet à siéger à la commission des études pour remplacer M. le Dr Vermot, supérieur du Séminaire, que la maladie avait obligé de démissionner.

Mgr Bovet aime la patrie suisse. Cet amour animait surtout sa parole, lorsque, aumônier fédéral de l'armée suisse, pendant de longues années, il prononçait, devant les hommes du 42<sup>me</sup> régiment (forts de Saint-Maurice) des allocutions qui sont

restées mémorables dans l'esprit de ses auditeurs et que les officiers non catholiques tenaient toujours à entendre, tant elles vibraient des vrais sentiments du chrétien et du patriote.

Sous tous les aspects, l'épiscopat de Mgr Bovet s'ouvre avec les meilleurs auspices. Le diocèse tout entier, le clergé et

les fidèles, les autorités cantonales, les communautés religieuses se réjouissent qu'un digne successeur ait été donné aux pontifices qui ont illustré le siège de Lausanne, à Mgr

Marilley, qui souffrit la persécution, à Mgr Co sandey, qui fut grand par la science, à Mgr Mermillod, dont l'éloquence apostolique avait tant de renom, à Mgr Deruaz, dont l'humilité et la bonté vivront toujours dans le souvenir de ses ouailles.

Que Dieu daigne accorder un épiscopat long et fructueux à Monseigneur André Bovet, évêque de



Mgr André Bovet

Lausanne et Genève !

\* \* \*

Le sacre de Mgr André Bovet évêque de Lausanne et Genève, a eu lieu le 13 février à Fribourg. La cérémonie de la consécration épiscopale avait attiré une affluence considérable et a été très imposante. Mgr Jaquet, archevêque de Salamine, remplissait l'office de prélat consécrateur. Mgr Bovet était assisté de Mgr Stammler, évêque de Bâle et

de Mgr Abbet, évêque de Bethléem, abbé de Saint-Maurice. Étaient en outre présents Mgr Peri-Morosini, administrateur apostolique du Tessin ; Mgr Schmid de Grunneck, évêque de Coire ; Mgr Campistron, évêque d'Annecy ; Mgr Esseiva, prévôt de St-Nicolas ; Mgr Segesser, prévôt de Lucerne ; le représentant de l'évêque de Saint-Gall et d'autres prélates.

La cérémonie a commencé par la lecture de la bulle pontificale de nomination, puis le nouvel évêque a prêté serment. Ensuite a commencé la cérémonie du saint sacrifice de la messe. Avant l'évangile a eu lieu la cérémonie de la consécration : Mgr Bovet, à genoux devant les prélates consécrateurs, a reçu l'onction sainte. A ce moment, une salve de 22 coups de canon a été tirée des hauteurs de Lorette.

Après la messe a eu lieu l'intronisation de Mgr Bovet. Le prélat consécrateur lui a remis la mitre, la crosse et les gants, insi-

gnes de son autorité. Le nouvel évêque a pris place sur le trône. Le chœur a chanté le *Te Deum*. Le nouvel évêque est descendu alors de son trône et, escorté des prélats et de six gardes pontificaux, en grand uniforme, a parcouru la nef centrale de la Collégiale en bénissant le peuple. La musique de la landwehr jouait une marche triomphale.

La cérémonie de la consécration terminée, un grand cortège s'est formé, précédé d'une section d'infanterie. Cinq musiques jouaient sur son parcours. Arrivé sur la place St-Pierre où une estrade avait été dressée avec un trône à baldaquins, le nouvel évêque a donné solennellement sa bénédiction au peuple qui couvrait toute l'étendue de la place et des rues adjacentes.

Au banquet de soixante couverts, servi à l'*Hôtel Suisse*, de nombreux toasts ont été prononcés. Le soir, des feux d'artifices ont été tirés et la tour de St-Nicolas a été splendidement illuminée.

## -o- Faits divers -o-

### Pour faire pondre les poules

On a découvert le moyen de faire pondre les poules : il suffit de les abreuver avec du vin. Voici le récit d'une expérience récente et intéressante :

M. Joubet, professeur d'agriculture à Fontainebleau, a pris douze poules gâtinaises âgées de seize mois ; il les a divisées en deux lots de six. Chaque poule du premier lot a reçu par jour : le matin, 60 grammes de blé, d'avoine, de sarrazin ou d'orge ; à midi, 150 grammes de pommes de terre cuites ; le soir, 50 grammes de déchets de pain et de la verdure en abondance. Les poules du deuxième lot ont reçu la même nourriture avec, en plus, 10 centilitres de vin par jour et par tête, qu'on leur donnait en mélange avec du pain, et les poules se montraient friandes de ce mélange.

Le premier lot, qui n'a pas eu de vin, a fourni les quantités d'œufs suivantes : octobre, 4 œufs ; novembre, 1 ; décembre, 0 ; janvier, 22. Le deuxième lot a fourni : oc-

tobre, 28 œufs ; novembre, 57 ; décembre, 44 ; janvier, 46. Soit une différence de 148 œufs en faveur de l'emploi du vin dans la nourriture des poules.

Avec un autre lot de poules de même race, âgées seulement de huit mois, l'excédent en faveur du vin a été de 87 œufs pour les quatre mois d'hiver.

### Où vont les cigognes ?

L'automne dernier, un propriétaire de Varsovie prit une cigogne qui nichait sur le toit de sa maison et lui attacha au cou une petite plaque portant cette inscription : *Haec ciconia ex Poloniâ* (Cette cigogne vient de Pologne.)

La cigogne en question vient de rentrer de son voyage et de réintégrer son nid.

Elle avait, suspendu à son cou, un petit paquet contenant quelques pierres précieuses et un carton sur lequel on lisait : *India, cum donis, remittit Polonis.* (L'Inde la renvoie avec des cadeaux aux Polonais.)

# DEUX PRÊTRES JURASSIENS

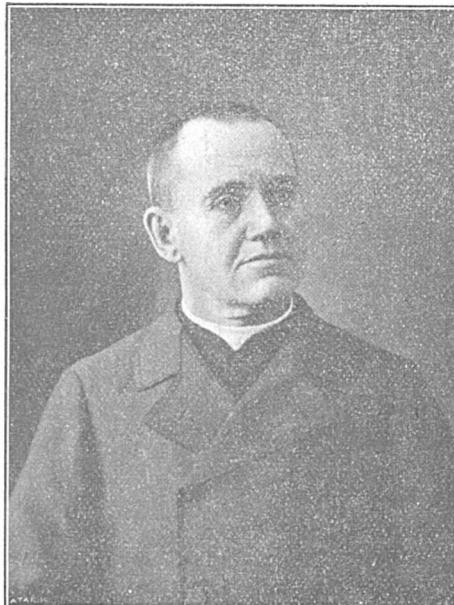


L'IMPLACABLE MORT semble vouloir et de leurs nombreux amis, deux prêtres s'acharner depuis quelque temps sur d'élite : M. l'abbé Justin Jobin, curé-doyen le clergé du Jura. Elle vient, en effet, de Delémont et M. l'abbé Antoine Lachat, de ravir à l'affection de leurs paroissiens curé de Courchavon.

## † M. le doyen Justin Jobin

Comme un coup de foudre, la nouvelle du décès de M. le doyen de Delémont se répandait le matin du 27 décembre 1911, jetant la population entière de cette ville dans la consternation. Quelques jours auparavant, il avait pris froid à Montfaucon, à l'enferrement de son cousin, M. Alphonse Quenét, ancien maire, et, de retour dans son presbytère, il avait dû s'aliter. Le médecin appelé constata une pneumonie, et c'est dans son lit qu'il reçut la visite de ses confrères appelés à Delémont, la veille de sa mort, pour une réunion. Le soir, à 6 heures, le mal s'était compliqué d'une méningite, et sans doute, les soucis de sa difficile paroisse et des réparations considérables à exécuter dans son église paroissiale n'ont pas été sans influence sur l'état général du regretté malade.

M. l'abbé Jobin est né aux Bois, en 1857 ; il appartenait à une de ces solides et chrétiennes familles patriarchales, nombreuses alors à la Montagne. Le jeune homme, intelligent et éveillé, fit toutes ses études gymnasiales à St-Maurice et les couronna



† M. le doyen Justin Jobin

et de leurs nombreux amis, deux prêtres d'élite : M. l'abbé Justin Jobin, curé-doyen de Delémont et M. l'abbé Antoine Lachat, curé de Courchavon.

à Fribourg. A Innsbruck, il étudia la philosophie et de là, se rendit à Rome, au séminaire français, pour y étudier la théologie. Avant d'entrer dans le ministère, il eut à cœur de visiter les Lieux Saints de la Palestine et ce grand et beau pèlerinage fut à la fois le couronnement et la récompense de ses études.

Quand le jeune abbé Jobin inaugura son ministère sacerdotal, la tourmente religieuse s'était un peu calmée et le clergé avait à travailler aux reconstructions nécessaires. Le futur doyen de Delémont apportait, certes, à cette œuvre de précieuses ressources : il avait l'intelligence vive,

une activité toujours éveillée, la langue discrète, l'habileté et la souplesse des mouvements. A Boécourt, où il fut d'abord l'aumônier, puis le successeur du curé Domon, il devint bientôt un des membres les plus en vue du jeune clergé. Il prêta généralement son concours aux œuvres de charité et d'organisation des forces catholiques : les Sociétés de St-Vincent de Paul, l'Union des Campagnes, l'œuvre de la presse, toutes les réunions importantes, où prêtres

et laïques se rencontraient, le virent paraître, entendirent ses discours ou prendre, souvent par des mots incisifs, une part active aux délibérations. C'est l'histoire assez agitée de luttes intestines des vingt dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle qu'il faudrait écrire, si l'on voulait mettre dans tout son relief la personnalité considérable du défunt. Toutefois le principal de son activité se dépensait dans sa chrétienne paroisse de Boécourt, qu'il sut conserver dans ses religieuses traditions. Avec ses hameaux de Séprais et de Montavon, elle occupait largement le temps et les forces de son curé. Ses goûts et ses ressources lui permettaient cependant d'étendre son action en dehors des limites de sa paroisse et il estimait qu'il faisait œuvre utile en favorisant le développement économique de nos populations rurales : agronome à la Montagne, il était industriel dans la Vallée : la fabrique d'horlogerie, la parquerterie, la Caisse d'Epargne de Bassecourt, le comptent au nombre de leurs promoteurs et de leurs conseillers les plus sages et les plus dévoués.

Depuis plus de vingt ans, M. l'abbé Jobin était curé de Boécourt, quand la paroisse de Delémont perdit son doyen, M. l'abbé Fleury. C'était en 1906, au commencement du pontificat de Mgr Stammier. M. Jobin,

dont on avait déjà parlé pour d'autres paroisses importantes, fut alors désigné par l'autorité ecclésiastique pour la cure de Delémont. Il importe de noter que, encore curé de Boécourt, il fut nommé doyen du chapitre rural de la Vallée, l'évêque voulant indiquer par là que les deux charges de curé et de doyen de Delémont pouvaient être séparées.

Ce fut, pour le regretté défunt, la fin du calme dans le tranquille presbytère de campagne, au milieu des arbres et fleurs ; ce fut le commencement de lourdes responsabilités et de difficultés qui n'ont pas été sans avoir miné peu à peu la santé d'ailleurs robuste de M. l'abbé Jobin. Le doyen se donna corps et âme à son nouveau ministère ; et ses bonnes intentions et son dévouement sont indéniables et, sans qu'il osât le dire ouvertement, on le voyait souffrir de ce que le résultat ne correspondait pas mieux à ses efforts, dans une ville où tant d'éléments indifférents ou hostiles contrebalaient l'influence du curé.

Et maintenant, après cinq ans, la mort l'enlève inopinément à son nouveau ministère, sans lui avoir permis de rien achever. C'était un des membres les plus capables et les plus influents du clergé jurassien. Aussi son souvenir ne s'effacera pas de sitôt.

## † M. l'abbé Antoine Lachat curé de Courchavon

Quatre mois après le décès de M. le doyen Jobin, un deuil bien inattendu venait de frapper la paroisse de Courchavon et le clergé jurassien tout entier. M. le curé Lachat ne jouissait pas, il est vrai, d'une florissante santé : il était atteint d'une maladie de cœur qui paraissait s'être aggravée en ces derniers temps et lui-même semblait pressentir le dénouement prochain. Toujours, rien ne faisait soupçonner qu'il dût quitter si promptement sa chère paroisse et ses nombreux amis. Il vaquait encore aux fonctions de son ministère, lorsque le 4 mai 1912, le jour même de sa mort, il s'était rendu à pied à Courtelmaîche, pour y bénir un mariage en l'absence du curé de la paroisse. La course l'avait sans doute fatigué et surtout la montée du grand escalier.

Arrivé au sommet, il s'affaissa. On crut d'abord à une faiblesse passagère ; mais le mal persistait. Il fallut le porter à la cure, et de là, une automobile obligeamment prêtée, le ramena dans son presbytère où le médecin constata une embolie pulmonaire : il était midi moins un quart. Déjà c'était l'agonie. Le bon curé se le dissimulait moins que tout autre. Avec cette foi simple et robuste, avec ce courage calme, dont toute sa vie est empreinte, il demanda les derniers sacrements qui lui furent administrés par M. le Doyen de Porrentruy. Environ une heure et demie après, il mourait en pleine connaissance, de cette mort édifiante qui est le couronnement d'une belle vie sacerdotale.

M. l'abbé Antoine Lachat, né en 1851,

originaire de Levoncourt (France), fut élevé dans le Jura bernois, sa famille ayant acheté plus tard la bourgeoisie de Lœwenbourg. Son frère ainé, François, le précéda dans la carrière sacerdotale : cet exemple ne fut pas sans influence sur la décision qui orienta les études et la vie entière du jeune Antoine. Les deux prêtres se suivirent dans le ministère et leur nom est resté entouré d'estime et de bénédictions dans la paroisse de Saignelégier, dont ils furent successivement vicaires, sous M. le doyen Baumat. Le jeune abbé Antoine y resta treize années, laborieuses et fécondes. Son influence fut très profonde sur la jeunesse d'alors, et tel homme de 50 ans lui doit aujourd'hui le meilleur de ses fortes convictions et de son dévouement aux œuvres.

Les œuvres de jeunesse, dans cette paroisse, datent de cette époque : et ce fut le mérite du jeune vicaire d'avoir été un initiateur dans ce domaine fécond du ministère pastoral. La création du cercle catholique du chef-lieu montagnard est son œuvre personnelle. En 1890, il fut nommé à la cure des Genevez, grande paroisse de montagne, avec de nombreuses fermes. Il y demeura huit années, aimé de toute la paroisse pour son dévouement, sa charité, et son caractère franc et ouvert. On venait de fonder, en 1898, l'orphelinat de district à Belfond ; de pressantes sollicitations lui

firent alors renoncer à sa paroisse : le dévouement l'attirait et il vécut près de cinq ans au milieu des difficultés de tous genres qu'entraînait la direction d'un établissement où tout était à créer. Le souvenir de chers orphelins lui resta présent jusqu'à la mort ; et, s'il les quitta pour un poste moins difficile, il ne cessa de suivre avec le plus vif intérêt le sort de cet établissement dont il fut le premier directeur.

Il fut à Courchavon ce qu'il avait été partout : simple, affable, tout à son devoir, charitable dans sa pauvreté, zélé à faire le bien. Sans prétention comme sans ambition, il résista plusieurs fois aux sollicitations, qui le pressaient d'accepter d'autres paroisses ou plus grandes ou plus avantageuses : le bien qu'il s'efforçait de réaliser à Courchavon lui suffisait, et il a eu parfois à ce sujet des réponses admirables de désintéressement et d'ab-

négation. Son vœu a été exaucé : il est mort saintement au milieu de ses chers paroissiens. Ceux-ci sentent parfaitement toute l'étendue de la perte qu'ils ont faite et ils entourent de respect et de reconnaissance la tombe de M. l'abbé Lachat, le premier curé mort dans la paroisse de Courchavon. La mémoire de ce saint prêtre restera à jamais bénie et vénérée.

R. I. P.

\* \* \*

Il est question de l'impôt sur le revenu, et, devant cette perspective, X..., le romancier se lamenta.

— Comment ferai-je, dit-il, pour prouver que je ne gagne pas d'argent ?

— C'est bien simple, lui dit son ami Y...,

tu feras comme les commerçants : tu montreras tes livres.

\* \* \*

Le plaisir peut s'appuyer sur l'illusion, mais le bonheur repose sur la vérité.

# LA CONQUÊTE DE L'AIR

## — LES AÉROPLANES —

**C**OMME LES GAMINS que l'on voit parfois, sur les quais des gares, regarder d'un œil avide les locomotives puissantes, pour deviner le secret de leur force, nous nous laissons impressionner par le mystère de l'aviation. Nous irions volontiers, si le moyen nous en était donné, contempler ces oiseaux merveilleux inventés par le génie humain, pour nous rendre exactement compte de leur mécanisme et de leur marche, — ou plutôt de leur vol étonnant.

### I. Les dates héroïques.

Cet intérêt que nous portons aux découvertes de l'esprit est légitime. On parle tant d'aéroplanes et la question est si nouvelle !

Il y a 6 ans à peine, le 14 septembre 1906, Santos-Dumont, le premier en Europe, enlevé de terre par un appareil de son invention, voletait sur une distance de 5 mètres ; un mois plus tard il réalisait un vol de 50 mètres : c'était la gloire des premiers essais et le chemin ouvert aux succès proches. Tout proches en effet, car, le 10 avril 1908, Delagrange réussissait un vol de 2 kilomètres et demi ; Blériot, le 25 juillet 1909, traversait la Manche en 27 minutes ; Paulham, Latham, Farman, à la célèbre semaine de Reims tenue en août 1909, parcouraient jusqu'à 180 kilomètres d'un seul vol et s'élevaient jusqu'à 155 mètres, plus haut que les plus hautes cathédrales, à la flèche desquelles ils auraient aisément accroché leur casquette...

Le 27 septembre 1910, Chavez passait les Alpes de Brigue à Domodossola par le Simplon, s'élevant en de périlleuses spirales à plus de 2500 mètres de hauteur et payant de sa vie sa glorieuse victoire.

Depuis, ces étonnantes randonnées sont dépassées par des triomphes plus merveil-

leux encore : Hoxsey s'élève à la formidable hauteur de 3474 mètres : Tabuteau parcourt 720 kilomètres en 4 heures 50, à une vitesse de 149 kilomètres à l'heure, battant ainsi tous les records de vitesse et bientôt battu lui-même par Védrines qui, le 23 février 1912, effectue 200 kilomètres en 1 heure 15 minutes. Sommer emporte avec lui 5 passagers et voilà que déjà son exploit est dépassé par le voyage de 9 passagers sur le même appareil.

Les vols de longue durée, les circuits internationaux, se multiplient : on a vu Paris-Madrid, Paris-Rome-Turin, Paris-Bruxelles-Londres, et l'année qui s'ouvre projette Paris-Pékin !

L'aéroplane devient même un engin de guerre, la « quatrième arme » appelée à rendre des services éminents : maintenant « les voltigeurs » existent au sens littéral !

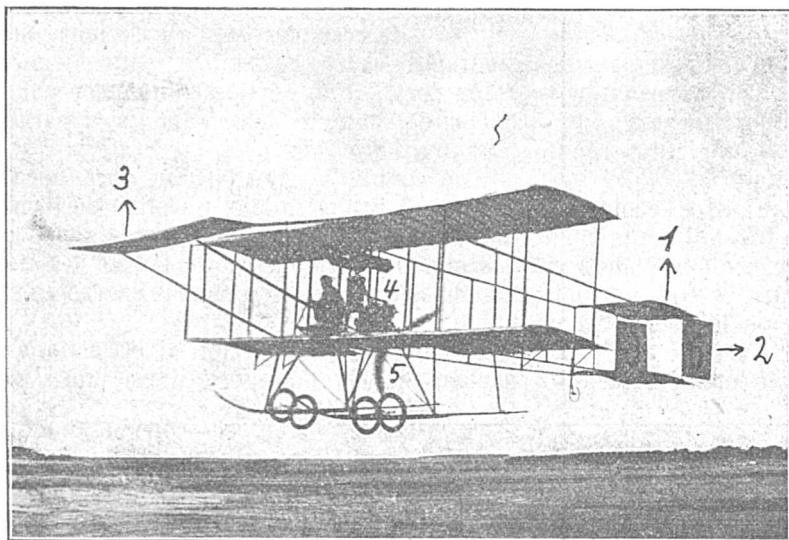
Et il y a six ans, les mots même « aviation, aéroplanes » étaient inconnus... Il y a bien là de quoi exciter l'imagination et solliciter la curiosité.

Nous allons essayer d'y satisfaire en étudiant aussi clairement que possible, quoique sommairement, cette captivante question.

### II. Théorie de la construction.

#### 1. Le principe de l'aéroplane.

Jusqu'à ces dernières années, la science aéronautique avait cherché à faire la conquête de l'air au moyen d'appareils plus légers que l'atmosphère dans laquelle ils devaient se mouvoir : de même que l'huile, versée sur de l'eau, revient à la surface et surnage, parce que l'huile est plus légère que l'eau, de même un ballon gonflé de gaz d'éclairage s'élève dans l'espace, parce



(Fig. 1). Biplan Farman. — On y reconnaît aisément les principales parties décrites :

1. Queue d'empennage ; 2. Gouvernail de direction ; 3. Gouvernail de profondeur ; 4. Moteur ; 5. Hélice à l'arrière, en mouvement.

que le gaz est plus léger que l'air sur lequel il repose.

Rien de plus simple que ce principe. Appliqué avec la technique moderne, il a fourni pratiquement cet appareil admirable et coûteux qu'est un *ballon dirigeable*, capable de se mouvoir dans les airs aussi aisément qu'un navire sur les flots.

Cependant, si merveilleuse que soit cette navigation aérienne,

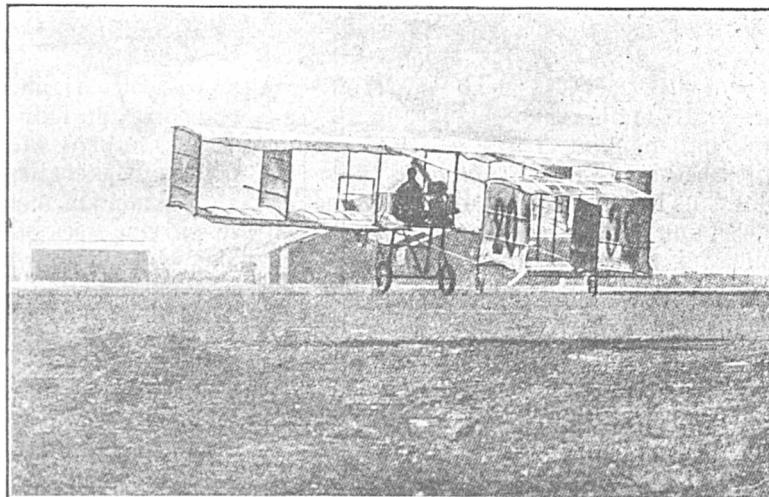
elle ne réalisait pas encore le vol de l'oiseau qui s'élève dans le ciel et se fait porter par l'air, bien qu'il soit plus lourd que l'air. Et c'était de tous temps le rêve de l'homme d'imiter le vol de l'oiseau, de se donner des ailes pour s'élever dans le clair azur.

Il vous revient peut-être à la pensée quelques bribes de vieilles lec-

tures d'enfance, où l'on vous faisait souhaiter d'être un petit oiseau pour vous élever bien haut, bien haut, vers la pure lumière et dans le ciel du bon Dieu ! Ce désir est si naturel à l'homme que la légende le fait remonter plus loin encore qu'au temps plus ou moins lointain de votre enfance ; témoin l'histoire d'Icare, ce jeune étourdi de l'antique mythologie, qui, rêvant les vastes plaines célestes, s'attacha

aux épaules, au moyen de cire, des ailes faites du plus léger duvet, et s'éleva si haut dans le ciel que la chaleur du soleil fondit la cire ! Le pauvre Icare, ajoute la légende, fut précipité dans l'océan si inopinément qu'il n'eut pas même le loisir de nous laisser la moindre relation de son voyage et de ses impressions aériennes !

Depuis ce temps, la science de l'aviation



(Fig. 2). — Appareil à cloisons verticales, (système Voisin) réalisant l'équilibre automatique

a progressé et notre génération connaît les hommes-volants. D'énormes oiseaux sillonnent les nuées, au grand ébahissement des oiseaux véritables qui s'effrayent en voyant l'homme leur disputer leur royaume.

Comment ce résultat, longtemps réputé impossible, a-t-il été atteint ?

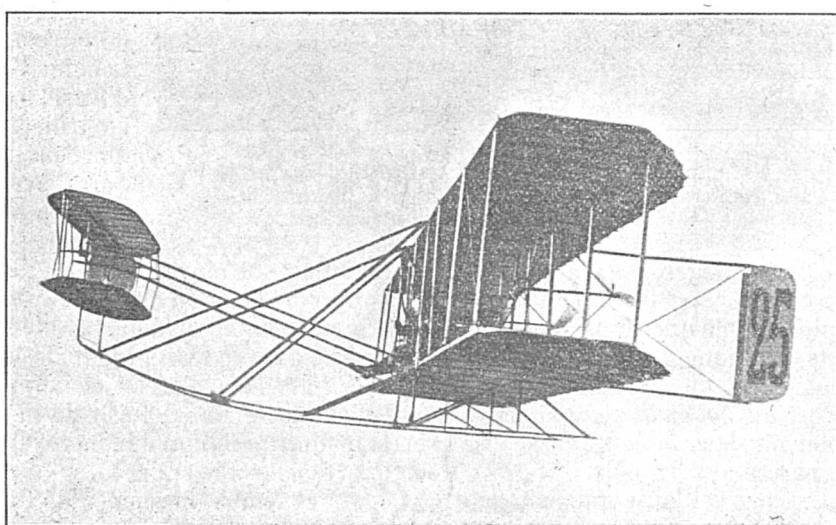
Nos aviateurs se sont mis à l'école d'un maître en la matière : ils ont longuement contemplé les oiseaux, ces aéroplanes vivants, dont le Créateur a peuplé le ciel ; puis ils ont reproduit quelque ébauche de l'œuvre divine.

L'oiseau vole de trois manières. Tantôt

fait loi en aviation : plus un appareil va vite, plus la résistance de l'air devient considérable ; cette résistance peut devenir assez forte, à une vitesse donnée, pour porter et soutenir dans l'air un appareil plus lourd que l'air.

Ceci connu, la construction d'un aéroplane n'était plus qu'une question de technique bien facilitée en outre par l'existence des moteurs employés pour lancer des automobiles à une vitesse parfois excessive et fatale.

Soit en effet un chariot. Il est actionné par un moteur puissant ; il est muni de



(Fig. 3.) Biplan sur patins. (Système Wright)

*il met à la voile* : ses ailes déployées et immobiles sont gonflées et soulevées par les courants qui montent. Tantôt *il rame* ; et ses ailes battent. Tantôt *il plane* et il se soutient dans les airs parce qu'il est animé d'une certaine vitesse acquise. Voyez l'hirondelle qui nous revient si gracieuse au printemps : après avoir, par de rapides coups d'ailes, imprimé à son vol léger une vitesse suffisante, les ailes étendues et immobiles, elle fend l'air avec rapidité.

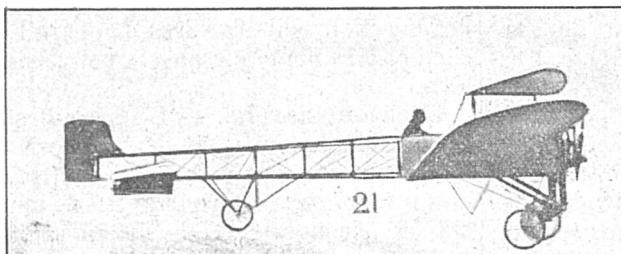
C'est ce *vol plané* que réalise l'appareil appelé à juste titre aéroplane, parce que, lancé à une grande vitesse, il plane dans les airs à la façon de l'oiseau.

Ces comparaisons faites, il est aisé de comprendre le principe fondamental qui

voiles ou d'ailes rigides qui donnent prise à la résistance de l'air ; il est légèrement incliné vers le haut afin que l'air le soulève. Voilà ce chariot lancé sur ses roues ; grâce à l'action du moteur il atteint une vitesse extrême ; ses ailes offrent une telle prise au vent que l'air le soulève ; une hélice mue aussi par le moteur fend le courant pour lui ouvrir un chemin et maintenir sa vitesse : le chariot aîné ne marche plus, il ne roule plus, il vole, — c'est l'aéroplane !

## 2. Construction d'un aéroplane.

Ainsi l'aéroplane se compose essentiellement d'un chariot très léger, d'un moteur qui le lance, d'une hélice qui lui ouvre sa



(Fig. 4). — Monoplan sur lequel Blériot traversa la Manche

route et maintient sa vitesse, d'ailes qui le font planer. Quoi de plus simple ?

Toutefois, dans la pratique, les choses ne sont pas aussi simples, car :

1° Il faut que, malgré la poussée de l'air, l'appareil garde son équilibre.

2° Il faut qu'il puisse se diriger à droite ou à gauche.

3° Il faut qu'il puisse monter ou descendre.

4° Il faut qu'il puisse se mettre en marche.

5° Il faut qu'il puisse atterrir sans danger.

Équilibre, direction, ascension, mise en marche, atterrissage, cinq difficultés auxquelles le constructeur doit aviser.

#### Équilibre ou stabilité. —

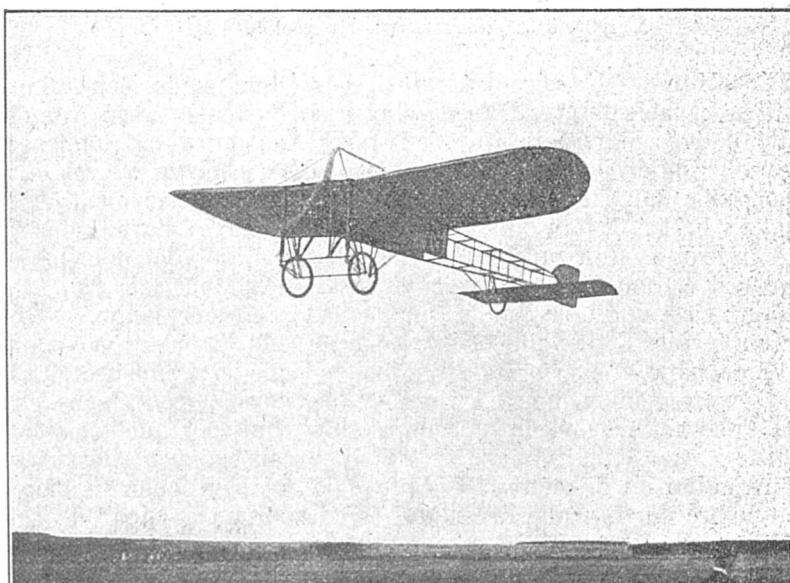
Que l'on suppose un appareil construit d'après les données précédentes. Ses roues l'entraînent et le courant d'air établi par sa course est si fort qu'il offre une résistance assez considérable pour soulever l'appareil incliné. Qu'arrivera-t-il ? On le devine aisément : l'appareil, sous l'impulsion du vent, va aug-

menter son inclinaison, se dresser, se renverser en arrière et finalement tomber. La chute avant le vol, ce n'est pas le résultat cherché !

Il y a un moyen pour éviter ce danger, et les enfants le connaissent : lorsqu'ils construisent un cerf-volant, ils ont soin de lui adapter une longue queue qui le maintient en équilibre et l'empêche de tomber lourdement en se ren-

versant. En aviation, la queue du cerf-volant est devenue scientifique : en effet, pour stabiliser l'appareil sous l'action du vent, les constructeurs le munissent au point convenable d'une queue faite de forte toile tendue, dite *queue d'empennage*, dont la fonction consiste à redresser l'appareil dès qu'il tend à se renverser.

Ainsi est évité ce qu'en terme de marine on appellerait le *tangage*, c'est à dire le mouvement qui balance un navire de l'avant en arrière sur toute sa longueur. Mais ce n'est encore que la moitié de la difficulté résolue : l'équilibre longitudinal est sauvegardé ; reste à établir l'équilibre latéral, afin de supprimer le *roulis* ou balancement de la nef aérienne dans le sens de



(Fig. 5). — Monoplan en vol. (Blériot)

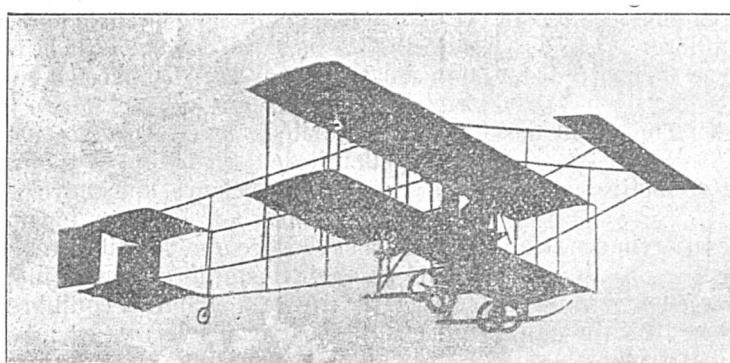
sa largeur. Car, surtout aux virages, l'aéroplane s'incline dans l'intérieur de l'arc qu'il décrit. Pour le redresser, on a recours soit au *gauchissement des ailes* analogue à la carte de visite dont on « corne » le coin, soit à des *ailerons* qui s'abaissent ou se relèvent alternativement pour donner plus ou moins de prise au vent; dans les appareils à plusieurs plans superposés on recourt aussi à des cloisons verticales rigides qui résistent à l'inclinaison. (Fig. 1 et 2.)

Ainsi, par la queue d'empennage d'une part, le gauchissement des ailes, les ailerons ou les cloisons verticales, se réalise la stabilité complète.

pourvoit. Construit comme le gouvernail de direction, s'il s'abaisse l'appareil descend et il remonte lorsque le gouvernail se lève.

**Mise en marche.** — L'appareil est enfin capable de tenir l'air. Mais encore faut-il qu'il prenne son essor. En d'autres termes il faut *lancer* l'aéroplane. Deux moyens ont été découverts. Tous les appareils de construction française sont fixés sur des châssis à roues caoutchoutées analogues aux roues de bicyclette; le moteur qui actionne l'hélice met aussi ces roues en mouvement: ainsi l'aéroplane roule un instant sur terre ferme, comme l'oiseau qui sautille avant de prendre son vol; lorsque la course devient assez rapide pour que la résistance de l'air soulève le chariot, il s'élève et plane.

Par contre les aéroplanes qui adoptent le système américain des frères Wright ne peuvent se lancer tout seuls: ils sont construits sur de longs patins; ces patins glissent sur un double rail au moment où le chariot est tiré en avant par la chute rapide



(Fig. 6). — Le biplan Farman. — Surface, 25 m.; envergure, 7 m 50.  
Longueur 8 m. Poids sans moteur ni pilote: 140 kg.

**Direction.** — Un aéroplane ainsi construit est capable de prendre son vol et de se soutenir dans l'air. Mais il ne peut encore que voler en droite ligne et s'il rencontre un obstacle sur sa route, il ira infailliblement s'y briser. Il faut donc pouvoir le diriger à droite ou à gauche. Dans ce but l'appareil est muni d'un gouvernail de direction: c'est une toile mobile commandée par un levier. Cette voile orientée par le pilote entraîne le chariot dans son mouvement, exactement comme les roues de devant d'une voiture dirigent la voiture elle-même.

**Ascension ou descente.** — Voilà déjà bon nombre de difficultés résolues, et ce pendant nous ne possédons pas encore un aéroplane utilisable: il faut qu'il puisse aussi monter ou descendre dans les espaces aériens. *Le gouvernail de profondeur* y

d'un poids lâché d'un échafaudage élevé. Système assez compliqué, qui présente en outre cet immense inconvénient que l'aéroplane, au cas où il s'arrête en route, reste littéralement « en panne » et ne peut repartir, n'ayant plus à sa disposition, comme au point de départ, ni rail, ni poids, ni échafaudage! (Fig. 3.)

**Atterrissage.** — Il est aussi important que l'aviateur puisse arrêter son voyage que le commencer. Et il faut qu'il l'arrête normalement, sans chute. D'ailleurs une chute de quelques cent mètres serait de conséquence! Rassurez-vous, si l'appareil est bien construit, bien équilibré et conduit par un aviateur de sang-froid et d'expérience, il ne peut y avoir de chute, même si le moteur et par conséquent l'hélice s'arrêtaient soudain: il n'y a que descente majestueuse de l'aéroplane qui tout natu-

rellement, et sans mécanisme spécial, porté par la colonne d'air qui le soutient, s'approche doucement de terre en glissant obliquement sur les couches atmosphériques résistantes ; lorsqu'il vient à toucher terre, l'appareil épouse son élan dû à la vitesse acquise en avançant encore un peu sur ses roues ou ses patins. Et l'aviateur met pied à terre au milieu des ovations d'un public toujours enthousiaste. Ainsi la descente se fait en douceur et en triomphe.

Sans doute la période de sécurité parfaite n'est pas encore ouverte pour l'aviation : la science en est trop nouvelle. Des dangers multiples guettent l'aviateur en voyage. L'un des principaux est la trop grande force des courants aériens qui peuvent prendre un aéroplane, le renverser et le briser en opérant des pressions trop fortes sur les ailes. Pour y remédier, un inventeur a créé récemment un type d'appareil où les ailes portent trois soupapes de différentes dimensions qui s'ouvrent à des pressions inégales : en cas de courant trop fort sous les ailes, le surcroît d'air peut s'échapper librement sans violenter les ailes et provoquer une chute terrible.

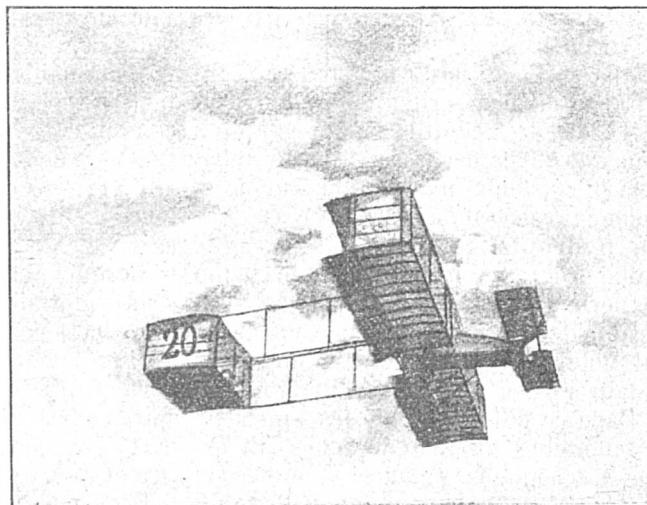
### III. Les divers modèles.

Après cet exposé théorique, il ne reste plus qu'à décrire rapidement les modèles ou types principaux d'aéroplanes, ceux qui ont réalisé avec succès les plus admirables exploits.

Ils sont construits aussi légèrement que possible. L'armature compliquée est faite d'acier évidé ou de bambou ; les toiles imperméables y sont tendues par des cordages habilement agencés ; le chariot, les roues, tous les accessoires sont légers à souhait ; une des pièces principales, dont j'ai peu parlé, parce qu'elle n'est pas spéciale à l'aéroplane, c'est le moteur. Il est analogue aux moteurs des automobiles et —

pour le noter en passant — les progrès de l'aviation n'étaient possibles qu'après que l'on eût découvert des moteurs puissants sous un léger volume et ne consommant que très peu d'essence. Une découverte en amène une autre.

**Systèmes divers.** — En comparant les figures qui accompagnent cette étude, le lecteur remarquera que certains appareils ont deux ailes ou deux plans superposés, tandis que d'autres n'ont qu'une paire d'ailes. Ceux-ci sont des *monoplans* (Fig. 4 et 5), ceux-là des *biplans* (Fig. 6 et 7), il existe même des *triplans*. Le but des biplans



(Fig. 7). — Biplan en vol.

et des triplans est d'offrir plus de prise au courant ; on obtient ainsi des appareils plus puissants ; par contre les monoplans sont plus légers et plus gracieux, affectant sensiblement la forme idéale de l'oiseau.

D'ailleurs la distinction entre monoplans et biplans repose uniquement sur l'apparence extérieure des appareils. Une distinction plus scientifique est fournie par les procédés mis en œuvre pour obtenir la stabilité ou l'équilibre.

Dans le système de l'*équilibre commandé*, c'est au pilote, par des manœuvres incessantes, de s'opposer aux écarts de l'appareil, en commandant les leviers qui gauchissent les ailes et abaissent ou relèvent les ailerons ; en modifiant convenablement

l'inclinaison de telle ou telle partie mobile des plans de sustentation, le conducteur augmente ou atténue à son gré l'action du vent. On voit alors le pilote très actif commandant des pieds et des mains tantôt le gouvernail de profondeur, tantôt celui de direction, réglant la marche du moteur et de l'hélice, gauchissant les ailes aux virages. Il y faut assurément beaucoup de sang-froid, d'expérience et d'adresse. L'autre système, celui de l'*équilibre automatique* (Fig. 2), attend la stabilité, ainsi que je l'ai fait remarquer précédemment, de la forme même de l'appareil ; le trait caractéristique de cette forme est le cloisonnement des deux ailes superposées par des plans verticaux.

L'école de l'équilibre commandé a réalisé un appareil bien articulé, imitant l'oiseau ; l'école de l'équilibre automatique a pris modèle sur la flèche rigide : son appareil est plus stable, mais moins rapide et légèrement résistant dans les virages.

**Les hydroplanes.** — La science de l'aviation progresse chaque jour et le champ des expériences devient si vaste qu'il est impossible de tout rapporter ici. Cependant il faut noter encore les essais entrepris pour lancer des aéroplanes flottant sur l'eau. Dans ce but, on monte les appareils sur des flotteurs au lieu de roues. Et les immenses mouettes s'élancent au dessus de l'eau, la frôlent et la dominent pour venir s'y reposer ensuite avec une aisance merveilleuse.

\* \* \*

En résumé, pour voler dans les airs, l'oiseau donne l'exemple. Il est léger à râvir : ses os sont pneumatisés ou creusés ; des cavités remplies d'air apparaissent à travers le corps, et la bonne partie de son

volume est occupée par une épaisse ceinture de plumes et de duvet. Le moteur, chez l'oiseau, c'est la vie, c'est la force musculaire, — et il ne subit jamais de panne ni n'a besoin de provision d'essence ! L'appareil de soutien n'est pas moins merveilleux : de larges ailes, presque sans poids et tout de même d'une solidité parfaite et résistante à tous les courants. L'oiseau a son gouvernail, sa queue : il l'étale, l'abaisse ou l'élève, et ainsi augmente ou diminue la profondeur de son vol ; il l'incline et change la direction de sa course rapide. Pour le départ, rien de plus simple : le voyageur saute sur ses pattes ; il étend vite les ailes et en frappe l'air comme le volant d'une hélice, et le voilà qui se lance dans les hauteurs, comme une fusée. L'équilibre n'a point de mystère pour lui : il accomplit en se jouant mille tours et détours, puis descend vers le sol avec la même facilité et sans courir aucun danger ; son atterrissage n'est jamais brusque ni fatal à sa vie.

Et quel vol ! Et quelle durée ! Les oiseaux migrateurs qui nichent au nord de l'Europe s'en vont hiverner jusque dans les Indes. Quelle altitude ne sont-ils pas capables d'atteindre dans leurs magnifiques spirales ! Et quelle rapidité ! Les oiseaux partis en automne pour le plus lointain Orient sont de retour au printemps.

Décidément les oiseaux sont « aviateurs-nés ».

L'homme ne fait que de les imiter. Il y réussit assurément et peut se glorifier de son génie.

Mais l'oiseau, aéroplane vivant, restera longtemps « hors concours » — il est l'œuvre du génie même de Dieu.

Abbé Louis GIGON.

\* \* \*

Le grand brasseur d'affaires X... s'arrache les cheveux :

— Je suis furieux... Mon fils ne s'avise-t-il pas de vouloir épouser cette fille de petit bourgeois, pas désagréable au physique, sans doute !...

— Et au moral ?

— Au moral... elle n'a pas le sou !

\* \* \*

Les oies font moins de bêtises que leurs plumes n'en écrivent.

\* \* \*

La mollesse ou l'indulgence pour soi, et la dureté pour les autres, n'est qu'un seul et même vice.

# Le curé de Saint-Pierre-des-Mousses

## CONTE

SUSPENDU comme un nid d'hirondelle au flanc des roches vertes qui lui avaient mérité son nom, le village de Saint Pierre-des-Mousses possédait un vieux et saint homme de curé, l'abbé Fridolin Croisy. Ses paroissiens le tenaient en grande estime, et disaient : « Bon comme un gâteau de fleur de farine notre curé ! mais — il y a toujours un mais — un peu long au prône du dimanche. » De son côté l'abbé Croisy disait en parlant de ses chers Moussois : « Ce sont des braves, ce serait parfait sur toute la ligne s'ils n'avaient pas, les malheureux ! un gros vilain défaut : se plaindre, se plaindre de tout, de la pluie, du beau temps, de tous, et... se croire plus malheureux que de raison. »

Il avait beau répéter dans ses sermons : « Mes enfants, soyez contents de votre sort ! » Les habitants de Saint Pierre-des-Mousses continuaient de jalouster pour un motif ou pour un autre les habitants des villages voisins, de Saint Paul aux-Biches et de Saint Jean du-Pré, et même ceux de Satauville, cité industrielle dont on apercevait, là-bas, au pied de la montagne le dédale des toits rouges.

Adorateur soumis de la divine Providence, l'abbé Croisy en était navré ; dans ses oraisons le saint homme se surprenait parfois à murmurer : « Si Dieu allait les damner, mes paroissiens ! » Il fallait à tout prix frapper un grand coup pour enrayer une si peu chrétienne habitude. Il lui vint un beau dimanche matin l'idée que voici et dont il fit le sujet de son prône.

« Mes frères, dit-il, jai eu la nuit dernière un rêve étrange, un rêve providentiel sans doute. Je me vis tout à coup transporté à la porte du paradis... je frappai. — Qui est là ? demanda Saint Pierre par le petit judas. — Le curé des Moussois, glorieux Apôtre. — Entrez, Monsieur Fridolin ; que veut-on de nous ? — Grand Saint Apôtre,

répondis-je, j'aurais une grâce à vous demander pour mes paroissiens, mais peut-être excède-t-elle votre pouvoir ? — Parlez, mon Révérend, je suis disposé à faire l'impossible pour les Moussois qui m'ont choisi comme patron de leur église et qui célèbrent chaque année ma fête avec tant de splendeur... Voyons, de quoi s'agit-il ? — Vous savez, saint Apôtre, que mes paroissiens ne sont jamais contents et jalouset, qui les récoltes de Saint Paul-aux-Biches, qui les troupeaux de Saint Jean du-Pré, qui le prétdent bien-être des villes ; j'ai peur que ce péché ne les conduise purement et simplement à la damnation éternelle. Alors à quoi leur aura t-il servi de posséder sur la terre un patron aussi puissant que Votre Sainteté... Ah ! que tout cela m'attriste, grand saint Pierre ! — En effet, reprit l'Apôtre, j'ai la consigne de refuser d'ouvrir à tous ceux qui maugréent contre le sort que leur a sagement ménagé la divine Providence ; il faudra donc si les Moussois ne font pénitence et ne se corrigent que mon devoir impose un jour silence à mon désir de leur être agréable. Prêchez leur la résignation chrétienne, mon cher Abbé Fridolin, dites leur... — Saint Apôtre, j'ai tout dit, Voilà trente cinq ans, viennent les fèves, que je prêche sur ce point... dans le désert, comme Jean le Baptiste. C'est en vain ; j'y perds mon latin et mon grec, et d'autres plus savants y perdraient leur hébreu. Mes Moussois sont rudes à la déte : te comme des tromblons rouillés. Plus je parle, plus ils montent sur leurs ergots, comme le coq de la Passion. — Je vous dispense de vos comparaisons, Monsieur Croisy, me répond Saint Pierre ; si vous n'y pouvez rien, qu'alors y faire ? — Glorieux Prince des Apôtres, il y aurait un remède. — Eh ! lequel ? — Vous avez en main les clefs, vous disposez des trésors de Dieu... — Où voulez-vous en venir, brave curé des Moussois ? —

Grand saint Apôtre, patron de mon église, je vous supplie d'accorder à mes paroissiens la grâce d'être d'ores en avant et pendant toute leur vie exempts de peines, de souffrances d'inquiétudes, en un mot, de tout mal. — Oh ! Oh ! reprit Saint Pierre, vous n'y allez pas de main morte ; c'est exorbitant. Je ferai des jaloux à Saint Paul aux Biches, à Saint Jean-du-Pré, voire à Satanville. Les autres saints et saintes voudront pour les paroisses qu'ils patronnent le même privilège... ça bouleversera tous nos plans. La terre, mon brave, ne sera plus une valée de larmes... il faudra modifier le *Salve Regina*... autant faire sonner tout de suite la trompette du jugement dernier...

Je refuse, cher Abbé Fridolin, je refuse, je dois... refuser. — Mes frères, j'étais tout confus d'avoir osé demander pour vous une faveur aussi inouïe ; mais, enhardi par l'intérêt que je porte au salut de vos âmes je répondis : alors, Grand Saint Apôtre, permettez-moi de demander autre chose. — Faites vite me dit Saint Pierre, en baissant la voix. J'aperçus en ce moment Saint Paul et Saint Jean qui se dirigeaient de notre côté, attirés sans doute par le bruit de notre altercation. — Je vous demande, Prince des Apôtres, au nom des clefs que le Seigneur vous a mises en main, je vous demande que mes paroissiens puissent au moins troquer à volonté leur sort contre celui des habitants de Saint Paul-aux-Biches et de Saint Jean-du-Pré. — Accordé !

A mon grand étonnement, les deux apôtres patrons des paroisses voisines qui alors se trouvaient assez près pour saisir l'objet de notre conversation, sourirent au lieu de froncer les sourcils. Vous saurez pourquoi, mes frères, à la fin de mon prêche

Quant à Saint Pierre, il ajouta : je tiens même, Monsieur Fridolin, à aller en personne arranger cette affaire. Le temps de remettre mon trousseau de clefs à Saint Paul, et... je suis à vous. — Oh ! merci, glorieux protecteur des Moussois, m'écriai-je ; quel honneur pour la paroisse et son curé !

Quelques instants après nous étions sur la terre et nous passions d'un pied alerte devant la croix dressée à l'entrée du village. Mes enfants, combien mon presbytère, malgré son jardin fleuri, me parut alors

petit et misérable ! Et il faut que je vous aime comme je vous aime pour que la pensée ne me soit pas venue de rester là-haut. Je fis alors sonner les cloches, à grande volette. En un clin d'œil l'église se remplit, je vous présentai notre saint et illustre patron et vous fis part de la grâce obtenue de sa libéralité. — Mes frères, ai-je ajouté, prenez la croix et la bannière, nous allons nous rendre processionnellement à Saint Paul-aux-Biches, puis à Saint Jean du-Pré ; vous pourrez ainsi étudier les choses de près. Nous chanterons chemin faisant le psaume cent vingt et unième : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi.* Allons, procedamus in pace.

Le soir, au retour, nous étions tous réunis devant le grand portail et je pris de nouveau la parole. — Avez-vous bien considéré ? avez-vous tout pesé ? voulez-vous profiter de la faveur extraordinaire qui vous est offerte ? voulez-vous changer votre sort contre celui des braves de Saint Paul-aux-Biches et de Saint Jean-du-Pré ?... Voyons, qu'en penses-tu, toi, Barbicot, le tenancier de l'auberge du *Veau d'Or* ? — Monsieur le curé, répondit Barbicot, il m'a semblé que le tavernier de Saint-Paul-aux-Biches était plus heureux que moi. — C'est faux, s'écria Saint Pierre, je sais pertinemment que malgré ses rodomontades et l'eau qu'il met dans son vin il a bien de la peine à joindre, comme on dit, les deux bouts.

Et toi, gros Claude, envies-tu la position du maréchal ferrant de Saint Jean-du-Pré ? — Sans aucun doute, Monsieur le Curé. Il est plus heureux que moi ; quand j'ai demandé à lui parler, sa femme m'a crié par la fenêtre qu'il était en voyage d'agrément à Satanville. — Joli voyage d'agrément ! ajouta en riant Saint Pierre, on l'a conduit à l'hôpital pour avoir eu la rotule du genou droit cassée par les ruades d'une haridelle qu'il ferraît dimanche dernier pendant l'office divin. —

Et vous, Claudine la maraîchère, vous semble-t-il que votre commère bichoise a un sort digne d'envie ? —

Pour de vrai, Monsieur le curé, même qu'elle m'a assuré pouvoir acheter un cheval à la foire prochaine. — Mensonge ! s'écria Saint Pierre, la vilaine femme sera obligée de vendre pour payer ses dettes le

maigre bourriquet qui traîne à Satanville, les jours de marché, sa petite charrette bleue.

Et ainsi de suite, mes frères, de telle sorte qu'à la fin vous conviñtes de ne pas troquer votre sort contre celui des braves de Saint Paul-aux-Biches et de Saint Jean-du-Pré.

Notre patron allait prendre congé de nous, lorsque je m'ennardis à lui adresser une suprême prière : Grand Saint Apôtre, dis-je, peut-on trouver le bonheur dans de pauvres villages ? Permettez à mes paroissiens qui vous sont si dévots de troquer leur sort contre celui des Satanvillois. — Je vous l'accorde, répondit Saint Pierre, mais faites vite... Je ne puis éternellement rester ici... Si on allait enfoncer ma porte là-haut ; elle est solide, mais par ces temps d'impiété, on ne sait jamais !

Sur le champ une députation fut envoyée à Satanville pour étudier de près le sort des Satanvillois. Ceux qui la componaient, le tenancier du « Veau d'Or », Tony le vieux métayer, Claude, et Claudine, et d'autres, revinrent émerveillés.

— Ah ! les Satanvillois, ils ont tout pour être heureux : des rues larges, des halles couvertes, des buanderies à vapeur, des fabriques proprettes et vitrées comme des châsses, les tramways électriques et les maisons somptueuses, et des bazars féériques. Ah ! Monsieur le curé. Ah ! grand Saint Pierre, qu'il ferait bon posséder tout cela ici ! — Eh bien, tout cela vous l'aurez s'écria Saint Pierre — Voyons, Barbicot, dis-je à mon tour, parle au nom de tous, expime des vœux, formule des désirs... Notre glorieux patron m'inspirera les moyens de les réaliser.

J'aimerais, dit Barbicot, que nous ayons d'abord des rues larges et bordées de trottoirs. — Fort bien, répondis-je : dans ce cas plus de fumiers devant vos portes. On les élèvera désormais derrière les maisons. — Ce n'est pas pratique, répliqua le vieux Tony, comment conduirons-nous nos chars jusque là ? Eh ! vous porterez le fumier par petites charges sur vos épaules. — Jamais, jamais, Monsieur le curé, s'écria le village tout entier. — Alors que faire ? — Il vaut mieux, dit Barbicot, laisser nos rues comme

elles sont. Autre chose alors : nous aimeraisons que notre glorieux patron nous fasse cadeau d'une belle et grande fabrique d'horlogerie où nous pourrons matin et soir être assis au lieu de nous éreinter à pousser nos charrues. — Je vous l'accorde, répondit Saint Pierre, à la condition que vous vous engagiez à observer scrupuleusement le règlement des fabriques : ne pas vous promener à votre guise dans les ateliers, rester assis sans bouger de sept heures du matin à midi et de une heure de l'après-midi à sept heures du soir, enfin ne jamais bourrer ni allumer vos pipes, car il est défendu de fumer. — Mais ce n'est pas une vie cela, crièrent plusieurs d'entre vous ; c'est pire que de ramer sur une galère. — Au fait, répliqua Saint Pierre, qui vous force de l'adopter ? Laissez donc aux Satanvillois les rues larges et bordées de trottoirs, les halles couvertes, les buanderies à vapeur, les fabriques proprettes et vitrées comme des châsses, les tramways électriques et les maisons somptueuses, et les bazars féériques. Tout cela leur coûte les yeux de la tête, tout cela par conséquent conduit à l'aveuglement et éloigne du véritable bonheur qui est.. la simplicité et la paix. Ecoutez les bons avis de votre curé, l'abbé Croisy. Soyez contents de votre sort : vous possédez la somme de bonheur qui correspond à votre état. Chercher midi à quatorze heures, c'est dépasser les vues pleines de sagesse de la divine Providence et tomber dans la folie.

A ces mots, le Grand Saint Apôtre nous bénit et .. disparut. Alors je m'éveillai en sursaut. Voilà, mes frères, ne vous plaignez plus et je vous promets au nom de votre puissant patron qui en a les clefs que vous ne frapperez pas en vain à la porte du paradis. Ainsi soit-il ! »

A partir de ce dimanche mémorable les Moussois, devenus sur toute la ligne bons chrétiens, sont contents de leur sort et même... se déclarent les enfants gâtés de la divine Providence.

L'abbé Fridolin, lui, coule des jours heureux. Une lettre venue de l'évêché la semaine dernière à son adresse n'a point réussi à les interrompre. Invité en effet à donner son préavis sur sa nomination à la cure vacante de Santanville, Monsieur

Croisy a répondu simplement : « Monseigneur, que Votre Grandeur me permette de refuser. Je veux mourir curé, humble curé

de Saint-Pierre-des-Mousses.

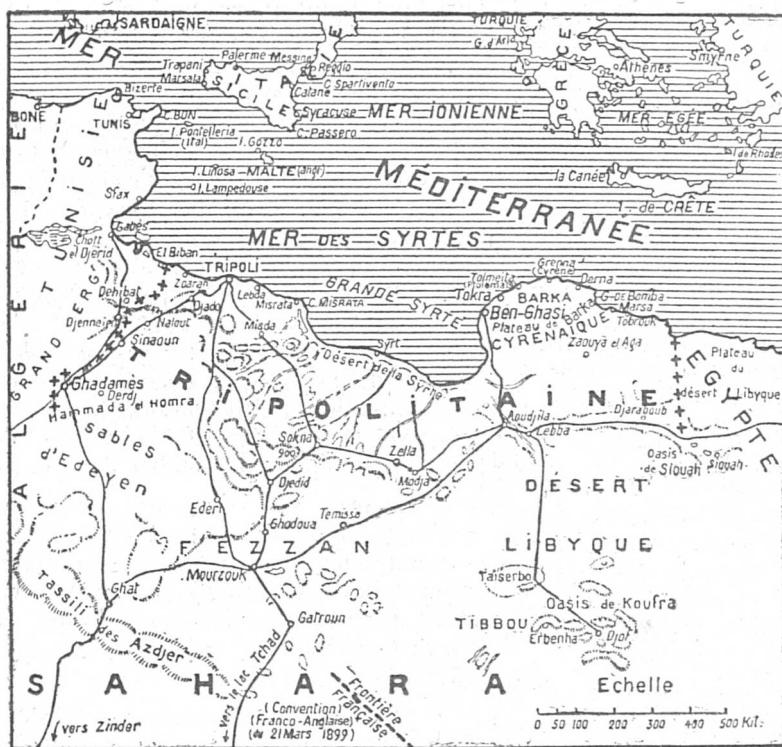
Louis BOUELLAT.

# LA TRIPOLITAINE

En ce moment où l'attention générale est tournée vers la Tripolitaine et la Cyrénaïque, l'*Almanach catholique du Jura* croit intéresser ses nombreux lecteurs en publiant une petite notice géographique sur

veau pénétrer dans ces parages et y ramener le progrès et la vie.

Depuis que les Turcs chassèrent de Tripoli, en 1835, le dernier descendant des pachas Karamanlis, la Tripolitaine a dormi



## Carte de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque

ces contrées qui furent jadis si florissantes, mais qui, aujourd’hui, croupissent dans l’abandon et la barbarie, courbées sous la domination de l’Islam. Faisons des vœux pour le triomphe des armes italiennes, afin que la civilisation chrétienne puisse de nou-

qui abrite environ 40,000 habitants, subit l'incessante menace des sables sahariens que le vent amoncelle contre ses palmiers. Tout l'hinterland, même dans les régions montagneuses, n'est lui-même que la marche la plus avancée du Sahara. Aussi Tri-

La ville de Tripoli n'est en effet que le seuil du désert. Son oasis,

poli ne doit-il son importance qu'à son rôle d'entrepôt pour le commerce maritime d'une part, de l'autre pour le commerce caravanier. C'est à Tripoli qu'aboutissent en effet les principales routes transafricaines. L'une se dirige par Mourzouk vers l'oasis de Bilma et le Tchad ; l'autre par Ghadamès et Ghât, prend le chemin de Zinder et du Niger. Depuis la haute antiquité, c'est par ces deux voies que le Soudan a envoyé à la Méditerranée ses plumes, son ivoire, ses cuirs, son ambre, sa fameuse poudre d'or.

Il est toutefois douteux que ce commerce

tenant colonel Monteil, que par deux caravanes. En 1883, M. Lemoy, consul de France à Tripoli, estimait à près de 3,000 le nombre des chameaux qui partaient chaque année de cette ville pour le Soudan. Vingt ans plus tard, M. de Mathuisieux, chargé de mission (*A travers la Tripolitaine*, 1903), ne les évaluait plus qu'à un millier. Tous les marchés intérieurs : Mourzouk, Ghât, Ghadamès, sont actuellement en décadence. On ne voit guère comment ils parviendront jamais à se relever. Le commerce du Soudan avec l'Europe doit tendre de plus en plus à



Vue générale de Tripoli

transsaharien soit jamais appelé à un avenir considérable. Sans doute l'occupation de la Tunisie et d'In-Salah par la France a fait refluer vers Tripoli une partie des caravanes qui prenaient autrefois le chemin de la Tunisie ou de l'Algérie. Mais en dépit de ce renouveau artificiel, les échanges transsahariens sont en pleine décroissance. D'après M. Rais, consul de France, les échanges de Tripoli avec l'Afrique centrale n'étaient en 1900 que de 3 millions aux exportations de l'intérieur et de 2 millions et demi aux importations (voyez René Pinon, *l'Empire de la Méditerranée*). La voie de Tripoli au Tchad par Mourzouk n'est guère fréquentée chaque année, au dire du lieu :

gagner la mer par le chemin le plus court, c'est-à-dire à se détourner des 2,300 kilomètres de sable et de pierres qui séparent le Tchad de Tripoli, pour se diriger au contraire vers le Niger ou le Congo.

Si toutefois la Tripolitaine proprement dite a peu de chance de se développer, il n'en est pas de même de cette Cyrénaïque qui élève sa « montagne Verte » à l'extrémité orientale du désert tripolitain, à mi-chemin de Tunis et d'Alexandrie. Les cinq villes de la Pentapole, Apollonie, Ptolémaïs, Tauchéra, Hespéris et Cyrène, sont devenues des bourgades arabes dont la plus importante est Benghazi, et dont l'une, Grenna, l'ancienne Cyrène, est en ruines. Le

plateau intérieur de Barka, où les Grecs plaçaient le jardin des Hespérides, n'est cultivé que par des méthodes rudimentaires. Benghazi n'exporte qu'un peu d'alpa, de laine brute et quelques éponges. Mais le sol, bien arrosé, supérieur en fertilité aux meilleures régions de la Tunisie, n'attend qu'un coup de pioche pour se vêtir de blé, d'orge et de vigne. Plusieurs baies profondes se creusent à l'est de cette petite Grèce africaine. Celles de Bomba et de Tobrouk pourraient, au dire de certains voyageurs, rivaliser avec le golfe de la Valette et le lac de Bizerte. Si l'on songe à l'admirable position stratégique que la péninsule occupe au centre de la Méditerranée orientale, il apparaît clairement qu'elle pourra jouer un jour un rôle maritime de premier ordre.

La fortune sourit donc inégalement aux deux vilayets qui se partagent la Tripolitaine. Le désert barre à Tripoli la route de l'avenir. Mais les dons naturels que la Cyrénáïque doit à la faveur des dieux compensent dans l'ensemble l'irrémédiable stérilité du reste du pays.

Cette inégalité est d'ailleurs pour la France une garantie de sécurité. Quelle que soit en effet la puissance qui présidera plus tard aux destinées de la Tripolitaine, il est probable, sinon certain, que son effort se portera surtout sur la Cyrénáïque, c'est-à-dire sur une région que mille kilomètres de désert séparent de la frontière tunisienne. C'est en Cyrénáïque que viendront les colons; c'est sur sa côte orientale que seront créés des ports de guerre, si jamais il doit en surgir. A ce point de vue, le développement de la Tripolitaine ne saurait être que le bienvenu pour la Tunisie. Dès maintenant la Tunisie est une des meilleures clientes de la Tripolitaine, à qui elle vend des chéchias et des couvertures de laine et achète des éponges et des teintures (échanges en 1910 : 777,341 fr. d'importations en Tunisie, 653,701 fr. d'exportations). Les relations déjà anciennes qui unissent les Tunisiens aux Tripolitains ne feront que faciliter l'accroissement des échanges. Et cet accroissement sera d'autant moins préjudiciable à la sécurité de la Tunisie qu'il aura pour inévitable conséquence de déplacer de Tripoli à Benghazi le centre de la Tripolitaine.

Deux conditions sont cependant nécessaires pour que la France n'ait pas à s'alarmer du développement de la Tripolitaine.

Il faut en premier lieu que la récente délimitation de la frontière tuniso-tripolitaine, terminée par une commission franco ottomane le 19 mai 1910, soit acceptée sans arrière-pensée. On sait que de nombreux empiétements avaient eu lieu dans la région frontière entre 1900 et 1910. Le problème qu'ils posaient a été résolu avec précision au mieux des intérêts français. La nouvelle frontière laisse à la France les postes de Dehibat et de Djenneien; elle se dirige ensuite vers Ghadamès qu'elle contourne à l'ouest, tout en laissant à la France la piste que les caravanes tunisiennes suivent pour se rendre de Gabès à Ghadamès et de là à Ghât. Sur toute cette étendue, la nouvelle délimitation met fin aux nombreuses incertitudes qui jetaient le trouble parmi les tribus du sud tunisien. Il importe qu'elle soit considérée comme définitive.

Plus délicate est la question de la frontière méridionale. La convention franco-anglaise du 21 mars 1899 l'a sans doute fixée jusqu'à la hauteur du tropique du Cancer, laissant à la France l'Ennedi, le Bor-kou et le Tibesti. De Gatrour à Ghât et à Ghadamès la région frontière demeure toutefois indécise. Les Turcs en ont profité pour pénétrer au delà de leur sphère légitime d'influence, jusqu'à Bardaï et Aïn-Galaka. De là de regrettables conflits auxquels il avait été convenu que l'on mettrait fin dès cette année en chargeant une commission franco-ottomane de prolonger la délimitation de 1910 depuis Ghadamès jusqu'à la frontière septentrionale du territoire français du Tchad. Si les événements actuels venaient à retarder encore une délimitation devenue urgente ou à changer l'esprit amical dans lequel la France et la Turquie ont résolu de l'entreprendre, de fâcheuses complications ne manqueraient pas de se produire. Il y va en effet moins encore de l'avenir commercial des possessions françaises du centre africain que de leur tranquillité, et pour tout dire, du prestige, de la France.

Rien ne permet heureusement de redouter un semblable contre-coup des affaires diplomatiques actuelles. L'Italie comme la

Turquie a accepté la délimitation du 21 mars 1899. Il est permis de croire qu'aucune des puissances intéressées ne songera un seul instant à revenir sur ses engagements antérieurs. La France peut donc as-

sister en spectatrice impartiale à un conflit qu'elle n'a rien fait pour déchaîner et qui ne menace en aucune façon les intérêts de ses protégés.

## Les animaux féroces et la chirurgie<sup>1)</sup>

**E**S petites misères physiques et la maladie ne semblent pas être l'apanage exclusif de l'homme. Comme lui, les animaux sont sujets à mille petits malaises et même à de véritables maladies qui naissent, se développent et aboutissent à une issue fatale ou à la guérison en suivant une évolution en tous points semblable à ce qui se produit chez la race humaine. La maladie, si fréquente chez les jeunes chiens et que l'on a coutume de désigner vulgairement sous le terme générique de « maladie », ne serait pas autre chose, d'après des études récentes de quelques vétérinaires distingués, qu'une forme de la fièvre typhoïde observée si fréquemment chez l'homme.

Les animaux étant sujets aux mêmes misères que nous ont donc un droit bien légitime aux mêmes soins.

Bien que la tâche semble être peu facile, les opérations chirurgicales sont fréquemment pratiquées sur les animaux sauvages, le plus souvent avec succès. Les difficultés sont nombreuses. Les animaux sauvages retenus en captivité joignent à leur férocité native un caractère méfiant et sournois. Même malades et abattus par la souffrance, ils ne se laissent pas volontiers approcher par leur maître. Joignez à cela que leurs griffes et leurs dents constituent une menace et un danger mortel pour celui qui les soigne et vous aurez une idée des difficultés rencontrées par l'opérateur.

Une superbe lionne d'Afrique, qui répond au doux nom de Fanny, fut opérée dernièrement. Quoique complètement aveugle,

cette terrible patiente a donné beaucoup de peine à ceux qui l'ont soignée.

Un jour, le propriétaire de M<sup>me</sup> Fanny s'aperçut qu'elle boîtait. Les félins sont sujets à des accidents de ce genre. Leurs griffes, que la vie sédentaire — résultat de leur captivité — ne suffit pas à user, croissent rapidement et entrent dans les chairs qu'elles blessent naturellement. Ces animaux étant faits pour parcourir de grandes distances, sont armés en conséquence. Une petite intervention chirurgicale était donc nécessaire et elle fut décidée. Mais Fanny n'était pas disposée, bien entendu, à présenter docilement la patte pour qu'on lui coupe les ongles, il fallait l'attacher afin qu'elle reste tranquille et ce n'était pas chose facile. Une longue corde terminée par un nœud coulant fut passée dans la cage, et, pendant que quatre hommes la tenaient, un autre, monté sur les barreaux formant le toit de la cage, guidait la corde à l'aide d'une perche, car il s'agissait d'attraper adroitement M<sup>me</sup> Fanny afin que le nœud coulant lui prenne la tête, sans cependant risquer de l'étrangler.

Bien qu'aveugle, la malheureuse bête ne se laissa pas prendre facilement, elle sentait autour d'elle un va-et-vient et une agitation qui l'inquiétait et la rendait nerveuse. Après une heure d'efforts, les gardiens parvinrent à lui passer la corde au travers du corps. Ils lui prirent alors chaque patte de devant dans un autre nœud coulant et désormais Fanny était à la merci de l'opérateur.

Au premier coup d'œil, celui-ci s'aperçut que le mal était plus grand qu'on le supposait ; l'opération menaçait d'être longue et

1) Tiré du *Globe Trotter*.

horriblement douloureuse ; il fallait, pour la mener à bonne fin, que la patiente — si l'on peut s'exprimer ainsi — fût endormie. Nouvelle difficulté ! Il fallut placer un sac plein d'ouate imbibée de chloroforme à l'extrémité d'un bâton qu'on approcha du nez de la lionne. Surprise, elle commença par rugir et donner les marques de la plus grande fureur, mais sa colère fut de courte durée, car très rapidement l'anesthésique fit son œuvre et M<sup>me</sup> Fanny, déjà aveugle, fut sauvée d'une nouvelle infirmité. Mais, à dater de ce jour, elle garda rançune à son maître, refusa de répondre à son appel et devint taciturne et méchante, alors qu'auparavant elle était docile.

« Princesse » était le nom d'une ravissante tigresse. Etonné de la voir refuser sa nourriture habituelle, son gardien appela un vétérinaire qui, après examen à une certaine distance, bien entendu, diagnostiqua un abcès dans

la gueule. On ne pouvait pas songer à lier Princesse ainsi qu'on avait lié Fanny. Notre malade n'était pas aveugle et ne se serait certainement pas laissée happer par le nœud coulant. Il fallut donc ruser, et, pendant qu'elle dormait, on lui plaça sous le nez un appareil semblable à celui qui avait servi pour Fanny, c'est-à-dire un sac rempli d'ouate imbibée de chloroforme, le tout au bout d'un bâton. Lorsqu'elle fut suffisamment chloroformée, les opérateurs pénétrèrent dans la cage, attachèrent la malade et le chirurgien ouvrit l'abcès. A son réveil, Princesse dut être bien étonnée de ne plus

ressentir ni gêne, ni souffrance, car tout s'était passé sans qu'elle en ait eu conscience.

Opérer un serpent paraît être une tentative encore plus difficile ; cependant on y parvient. Ils sont sujets à de fréquentes maladies au cours desquelles l'intervention du vétérinaire ou de l'opérateur est nécessaire. En outre, les serpents se battent fréquemment entre eux, d'où il en résulte des blessures quelquefois graves.

Au cours d'une rixe, un crotale avait été

quelque peu malmené. Au bout de quelques jours, la bouche de l'animal enfla, il se forma un abcès qui réclamait une rapide intervention. On s'empara du malade non sans peine, et, pendant que plusieurs aides le maintenaient, l'opérateur ouvrit l'abcès, lava la plaie avec un antiseptique et fit un pansement en règle, maintenu par une bande de



Une longue corde terminée en nœud coulant fut passée dans la cage. (Page 49)

toile, tout comme un simple mortel. De sorte que les visiteurs étaient, le lendemain, quelque peu étonnés de voir le crotale dans sa cage avec une cravate autour du cou, comme s'il avait eu mal à la gorge !

L'opération pratiquée sur cet alligator semble plus étonnante encore.

Une riche ménagerie américaine possède plusieurs crocodiles qui attirent chaque jour de nombreux visiteurs.

Mais l'un d'eux était d'une férocité telle qu'il fallait veiller sans cesse afin qu'il ne se livre pas sur ses camarades à de sauvages exploits.

Un jour, malgré la vigilance des gardiens, il parvint à blesser sérieusement un autre crocodile moins gros que lui ; d'une morsure de sa gigantesque mâchoire, il lui ouvrit le ventre. C'était trop et il fallait au plus tôt mettre ce mauvais pensionnaire en état de ne plus nuire à ses camarades. Le meilleur moyen, le seul même, était de supprimer les dents du coupable. Le propriétaire de l'animal pria le chirurgien de la ménagerie de scier les armes redoutables de son alligator. C'était, je vous assure, une opération plutôt délicate.

Une planche formant plate-forme fut placée sur le rebord du bassin dans lequel évoluait le dangereux crocodile et ses camarades.

Le coupable ayant été, au préalable, aveuglé par un sac jeté sur la tête, amené sur la plate-forme et ficelé avec de solides cordes, n'était pas en état de faire le moindre mouvement, sauf avec la queue. Mais la redoutable mâchoire menaçait qui-conque faisait mine de s'approcher. On profita d'un moment où elle était grande ouverte, menaçant ses ennemis, pour placer, au fond même de cette mâchoire, un morceau de bois suffisamment gros pour la tenir grande ouverte sans crainte toutefois qu'elle ne se referme, chose indispensable à l'opération. L'animal était dompté, et, dans l'incapacité de se défaire de ce fâcheux morceau de bois, dut subir l'opération sans pouvoir se défendre.

Les unes après les autres, toutes les dents furent sciées et le redoutable crocodile dépoillé de ses dents est devenu depuis un modèle de douceur. Lui qui autrefois avait si souvent blessé ses camarades doit subir aujourd'hui leurs attaques et leurs taquineries sans pouvoir se défendre ; il les supporte d'ailleurs avec une admirable philo-

sophie. Heureusement pour eux, les chirurgiens dont nous nous occupons n'ont pas toujours à faire à des clients aussi difficiles et dangereux. Témoin le pauvre éléphant qui subit, avec une docilité et une patience parfaites, l'opération périodique qui consiste à faire la toilette de ses pieds.

La plante des pieds, chez les éléphants, est constituée par un tissus cartilagineux assez souple et qui peut être comparé à une sorte de chaussures. Lorsque l'animal se trouve dans des conditions normales de vie, c'est-à-dire lorsqu'il parcourt sa jungle, ou qu'il se plie aux travaux quotidiens que les

Indiens réclament de lui dans son pays, ce tissu est usé par la marche et ne dépasse jamais l'épaisseur voulue.

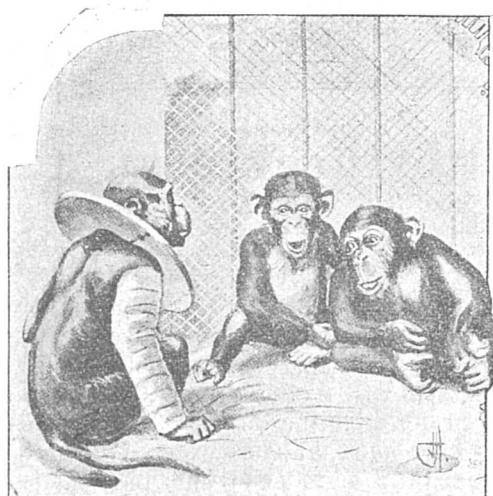
Mais c'est autre chose pour l'éléphant captif de nos ménageries. La plante des pieds s'épaissit par l'inaction de l'animal ; le tissu, en se durcissant, perd sa souplesse et se fend très facilement ; des corps étrangers peuvent pénétrer dans ce feutre et blessent sérieusement l'animal. De même pour les ongles que

la marche n'use pas : ils grandissent démesurément et se recourbent. Il faut donc que l'éléphant subisse périodiquement la visite de son pédicure. Le rôle de ce dernier consiste tout simplement à couper les ongles, à user la plante des pieds, afin qu'en lui donnant l'épaisseur voulue elle garde sa souplesse.

En général, l'éléphant se prête à cette petite opération de la meilleure grâce du monde.

Le singe est également un malade assez patient, mais il a des ruses qu'il faut prévoir et déjouer.

Jacqueline — une charmante petite guenon — avait eu la maladresse de se laisser tomber du haut de sa cage. Dans sa chute,



On lui mit un cercle de bois autour de la tête (Page 52)

elle se cassa le bras. Sa petite figure intelligente donnait les marques de la plus grande souffrance et semblait implorer son maître pour qu'il calme son mal. On la transporta sur une table d'opération, et, après l'avoir endormie au chloroforme, l'opérateur remit le membre brisé qui fut placé dans du plâtre. Mais Jacqueline était bien capable à son réveil de tout détruire avec ses dents. C'est pourquoi on lui mit autour de la tête un cercle de bois suffisamment large pour qu'elle n'atteigne pas le membre malade. Jacqueline avait ainsi une colerette des plus élégantes.

A son réveil, elle eut quelque surprise à

constater la présence de ce nouvel ornement ; sa colère fut grande, mais elle comprit qu'il fallait se résigner et, six semaines après, la malade, débarrassée de tous ces accessoires encombrants, avait retrouvé l'usage de son bras.

Ainsi qu'on peut en juger par ces quelques exemples, le métier de chirurgien des animaux féroces n'est pas une sinécure et, si désagréable qu'il soit de soigner la pauvre humanité, je crois que, somme toute, l'homme est encore, pour le médecin, le meilleur client.

G. SONAR.

## Les tortures d'un nerveux

Un homme nerveux est dans la règle un homme malheureux. De petits désagréments, qui pour d'autres passent inaperçus, l'amènent jusqu'au désespoir, la moindre excitation peut lui causer des migraines ou des malaises pour plusieurs jours, un simple voyage le met hors de lui. Une mouche à la paroi le fâche et il se met en colère contre lui-même de s'être excité pour si peu de chose.

C'est ce que, en termes vulgaires, on nomme nervosité. Le médecin, lui, donne à ce terme une signification très extensive et comprend dans cette désignation tous les maux qui ont leur origine dans le cerveau ou la moëlle épinière — et il y en a infinité plus qu'on ne le croit.

Les maladies des nerfs sont pour la plupart du temps tout simplement des affections du cerveau — et les désordres cérébraux, les actions inconscientes, les paralysies de la moëlle épinière, etc. n'en sont que les manifestations de nature plus grave. La nervosité, dans les cas bénins, se caractérise par les migraines, les rhumatismes, des mouvements brusques des muscles et des membres, des douleurs dorsales, des névralgies faciales, des douleurs au

cou, dans les bras et les articulations, des éblouissements, des vapeurs, des palpitations de cœur, des insomnies, les cauchemars, les suffocations, l'oppression, les accès de vertige, les angoisses, une sensibilité excessive pour tout bruit, l'irritabilité, surtout immédiatement après le lever, l'inquiétude, l'humeur changeante, le manque de mémoire, taches cutanées jaunâtres, battements dans les artères et les veines, la lourdeur dans les membres, le tremblement des mains et des genoux lors de la moindre émotion, cercles bleuâtres autour des yeux, bourdonnements dans les oreilles, envies et aversions singulières, impuissance et peurs irraisonnées. Il en est de même d'une quantité d'autres malaises ou maux de moindre importance qui se présentent isolés ou collectivement, provoqués par le surmenage, une excitation continue, les soucis, la frayeur ou des irrégularités de toute nature.

Dès que ces symptômes se montrent, il faut aviser. Mais c'est alors qu'il faut agir avec discernement, ne pas aller prendre toutes sortes d'excitants ou de calmants, qui empoisonnent le corps. Non, il faut procéder avec intelligence et redonner aux nerfs épuisés les matières qu'ils ont em-

ployées par suite d'efforts trop considérables et qui leur manquent. Ces matières consistent surtout en combinaisons organiques de l'acide phosphorique et la science a réussi à les obtenir sous une forme très concentrée dans cet « aliment des nerfs » par excellence, la renommée lécithine. Le « Visnervin » du Dr Erhard, dont la marque est déposée et que recommandent chaudement médecins et spécialistes, la contient dans la proportion la plus appropriée à une assimilation complète.

Ce n'est pas là un remède qui ne peut s'adresser qu'aux classes aisées. Non, il est à la portée de toutes les bourses, et malgré son prix, le produit n'est pas de provenance douteuse. « Visnervin » contient un pourcentage élevé de lécithine supérieure la plus pure et il a été analysé et approuvé par des spécialistes officiels. Loin d'être un remède secret, les analyses sont publiées in extenso dans une brochure adressée gratuitement à tous ceux qui en font la demande.

Nous extrayons du grand nombre de certificats et de témoignages de reconnaissance qui nous sont parvenus les deux suivants :

« Je souffrais de violentes migraines, j'avais un sommeil agité, de fréquents vertiges, je perdais connaissance facilement et j'avais d'autres maux encore. Depuis que j'emploie votre renommé « Visnervin » je me sens très bien et je vous adresse par ces lignes mille mercis sincères.

Je reste votre dévoué

Franz Hruska, Wanne.

« Je souffre déjà depuis 3 ans de violents maux de tête et de douleurs au dos, de

sommeil agité ou alors d'insomnies absolues; en me réveillant je sentais toujours de fortes douleurs dans la région du cœur et de l'estomac. Je vous ai alors écrit pour avoir vos pastilles et après la seconde boîte j'ai ressenti une grande amélioration de mon état. Tout de suite j'ai pu mieux dormir, mes douleurs au cœur et à l'estomac ont disparu comme par enchantement. Je me sens de 20 ans plus jeune. J'éprouve maintenant de la joie de vivre et de l'entrain au travail et tout ceci grâce à votre tonique « Visnervin ». Dès maintenant, mes mercis cordiaux, M. le Docteur ! Ce que je voudrais, c'est de pouvoir dire à tous ceux qui souffrent des nerfs et ceci sur toute la surface du globe : « Demandez au Dr Erhard ses pastilles pour les nerfs. »

Sophie SPRING, Pfaffenhausen.

Le conseil que donne la signataire de la lettre ci-dessus devrait être suivi par toute personne dont les nerfs sont atteints.

Si, en citant ce journal, vous écrivez au Dr Erhard, S.-A., Berlin 35/. A. 52 vous recevrez franco et sans frais une boîte-échantillon de ces merveilleuses pastilles, ainsi qu'un livre, dans lequel les causes et la guérison des maladies des nerfs sont décrites clairement, simplement, à la portée de n'importe quelle intelligence. Aussi, penserez-vous certainement qu'un remède dont tant de personnes disent tant de bien, devrait pour le moins être essayé, surtout quand cet essai ne vous coûte rien d'autre qu'une carte postale.

Affranchir les lettres de 25 cts. et les cartes postales de 10 cts.

## Maximes et pensées

On ne peut vivre absolument étranger aux opinions, aux meurs, aux erreurs de ses contemporains ; c'est assez pour la gloire et beaucoup pour l'humanité que de savoir dominer les hommes de son temps, mettre quelques digues au torrent qu'on suit, et modérer les passions qu'on partage.

Il y a des hommes qui veulent absolument être au-dessus ou en avant de tous les autres. Peu leur importe le prix qu'il

faut y mettre. Théâtre ou château, tout leur est égal, pourvu qu'ils soient en évidence.

En apprenant à connaître les maux de la nature, on méprise la mort ; en apprenant à connaître ceux de la société, on méprise la vie.

L'ambition prend aux petites âmes plus facilement qu'aux grandes, comme le feu prend plus aisément à la paille, aux chaumières qu'aux palais.

# † L'ABBÉ EUGÈNE CARRY

— Vicaire général de Genève —

L'EGLISE vient de perdre un des prêtres qui, en Suisse, l'ont le plus fidèlement et le plus utilement servie. Rien ne faisait présager une mort aussi soudaine. En convalescence d'une grippe insidieuse qui l'avait fortement éprouvé, M. l'abbé Carry comptait passer à Vevey une quinzaine de jours dans le repos le plus absolu avant de reprendre ses nombreuses et lourdes occupations.

Brusquement, dans la journée de mercredi 8 mai 1912, il fut pris de violentes douleurs dans la tête, s'alita et ne tarda pas à perdre connaissance. Vendredi, 10 mai, dans l'après-midi, le très dévoué vicaire général rendait son âme à Dieu.

Eugène-Joseph Carry était né le 15 février 1853 à la Croix-de Rozon, paroisse de Compesières, au sein d'une de ses chrétiennes familles de la Rive gauche où les sentiments de foi, de probité, de simplicité et de dévouement sont de tradition. Dès sa plus tendre enfance, il donna des signes d'une vive intelligence, d'une sagesse exemplaire et d'une rare précocité de jugement. Il apprit les premiers rudiments de littérature et de science au Collège ecclésiastique de la Roche-sur-Foron, d'où il sortit en 1868 pour entrer en rhétorique chez les Jésuites, à Dôle. Il passa brillamment son baccalauréat ès lettres en 1870. De 1871 à 1875, il étudia la théologie au Grand Séminaire de Fribourg.

Ordonné prêtre le 31 octobre 1875, avec dispense d'âge de seize mois, il fut nommé vicaire à Carouge, où il resta jusqu'en été 1877. De santé délicate, chétive, il tomba gravement malade et dut quitter momentanément le ministère paroissial. Les médecins lui recommandaient un long séjour dans le Midi; il se rendit à Rome, où il resta durant deux ans consécutifs.

De retour de Rome, il accompagne Mgr

Mermillod en qualité de secrétaire, collabore à Monthoux à la rédaction des statuts diocésains et finalement, en 1881, entre au Sacré-Cœur à Genève avec M. Fleury, vicaire général, et M. l'abbé Blanchard. L'état précaire de sa santé le contraint à une inaction relative.

En 1884, il commence un cours d'histoire ecclésiastique à l'usage des jeunes filles de l'Ecole secondaire. Successivement, il assume la direction du nouveau cercle de Saint-Germain de Genève, en 1886, et consacre aux jeunes gens des diverses paroisses une notable partie de son temps, sa sollicitude et son cœur. Il s'occupe aussi de l'œuvre des Tabernacles.

Admirable conférencier, il étudiait les problèmes les plus difficiles avec une rare délicatesse de touche. Au début de mars, il donnait encore une conférence sur *l'infaillibilité du pape* à l'église de Saint Joseph; il étayait sa thèse sur une argumentation si riche, si nouvelle et d'une dialectique si serrée qu'elle aurait raillé, semblait-il, l'esprit le plus prévenu. Ce fut là son chant de cygne.

Une de ses grosses préoccupations était l'instruction religieuse de la jeunesse. Par ses conférences hebdomadaires aux dames et aux jeunes filles, il contribua puissamment à leur inculquer la connaissance approfondie de la doctrine et de la morale catholiques.

Il avait organisé un cercle d'études pour les jeunes gens de Saint-Germain; il assistait régulièrement aux séances, dirigeait la discussion, intervenait pour préciser un fait, redresser un jugement, éclairer le débat.

Son respect des âmes le portait à témoigner à nos frères séparés des sentiments de la plus exquise bienveillance et charité.

A côté de son activité sacerdotale, bon citoyen, bon Genevois et bon Suisse, le dévoué vicaire général suivait attentivement

le mouvement des idées et se préoccupait surtout des questions morales tout en s'intéressant aux choses politiques. Dans tous les grands débats qui ont agité l'opinion publique au cours de ces vingt dernières années, il a pris position et motivé son opinion dans des conférences ou des brochures.

Dans une période de transition entre l'ancien ordre de choses et le nouveau créé par la séparation des Eglises et de l'Etat, il a été le pilote prudentiel et sûr qui a guidé sagement, dans le canton de Genève, la nef de l'Eglise à travers les orages, les remous et les récifs. Connaissant admirablement les hommes et les choses de Genève, on trouvait auprès de lui, dans son expérience, dans son sens politique, dans sa compréhension du présent et dans ses prévisions de l'avenir, le secours de ses conseils et l'appui de son autorité. Grâce à son esprit de prudence et de paix, la loi sup-

primant le budget des cultes a rapidement déployé ses effets et ses conséquences, sans que l'opinion publique, si chatouilleuse en ces matières, soulevât la moindre objection.

Et l'affaire de Notre Dame ! Voilà tantôt cinq ans qu'elle sollicitait une solution ! Que de démarches entreprises ! que de discussions ! que d'entretiens et de conférences ! que de propositions faites aujourd'hui

et repoussées demain ! quel mirage trompeur s'éloigne quand on croit déjà toucher au port ! Après d'innombrables pérégrinations, le but est atteint, la générosité d'un riche paroissien aide les catholiques genevois à doubler le cap, la commission est élue, l'acte signé, les clefs remises et, à ce moment même, alors que celui qui a semé dans les soucis et dans les larmes va moissonner le blé mur et engranger les lourdes gerbes, une mort soudaine ravit à l'affection de tous ses paroissiens, le principal artisan de cette œuvre de justice et de réparation.

Maintenant, la séparation est consommée. M. le vicaire Eugène Carry, n'est plus là !

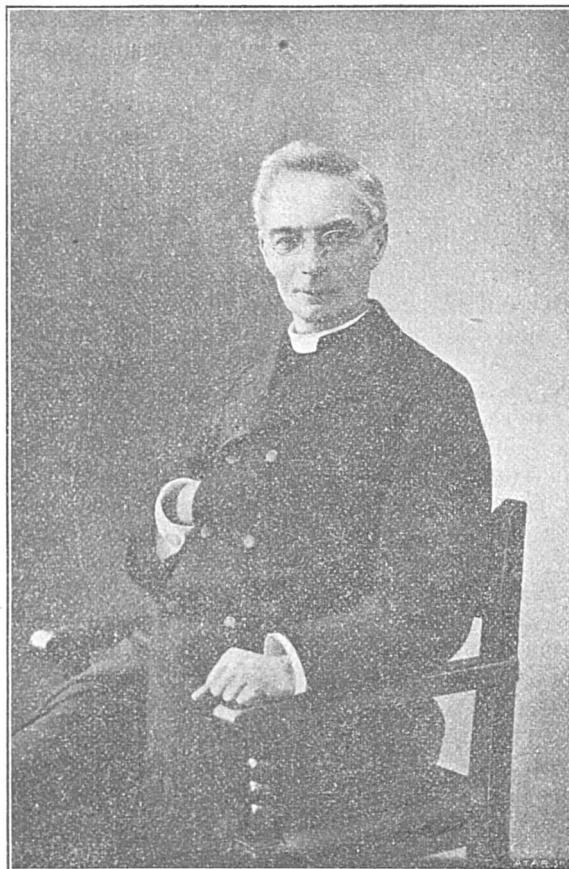
La mort prive le canton de Genève d'un de ses enfants les plus distingués ; l'Eglise, d'un de ses plus fidèles serviteurs.

Son cher souvenir guidera encore dans toutes les circonstances de la vie, ses fidèles paroissiens.

Les funérailles de M. l'abbé E. Carry, ont eu lieu à Genève, à l'église de Notre-Dame. S. G. Mgr Bovet, évêque de Lausanne et Genève assistait à la cérémonie et a prononcé l'éloge du vénéré défunt dont la dépouille mortelle a été transportée à Compesières.

\* \* \*

Voici dans quels termes élogieux un correspondant de la *Gazette de Lausanne*, or-



Photog. de MM. Lacroix fils et Roget, Genève.

† M. l'abbé Carry

gane protestant de la Suisse romande, parle de M. l'abbé Carry. Il est réjouissant pour les catholiques d'entendre l'opinion si franche et si désintéressée d'un de leurs frères séparés à l'égard d'un membre méritant du clergé catholique suisse. Cet éloge fait honneur non seulement à celui auquel il est adressé, mais aussi à l'impartialité de son auteur :

« L'œuvre nationale de M. l'abbé Carry mérite d'être tout particulièrement soulignée. Ami intime du vicaire général, M. Broquet, dont il partageait la maison, à l'ombre de l'église Saint-Germain, il fut son homme de confiance dans toutes les négociations qui aboutirent, à partir de 1890, à la restitution des églises catholiques aux catholiques. Le chef du gouvernement, M. Gustave Ador, avait reconnu le cœur de vaillant Genevois qui battait dans cette poitrine de prêtre.

« Epris tous deux de justice, ils surent réaliser ensemble une œuvre de justice. A un moment où le clergé genevois, trop influencé encore par la personnalité de Mgr Mermilliod et par les rancunes de jadis, d'ailleurs tenu systématiquement à l'écart de notre nationalité par une majorité intolérante, ne ressentait pas envers Genève et la Suisse l'amour nécessaire, l'abbé Carry fut l'intermédiaire estimé de l'Eglise et du gouvernement pour une œuvre patriotique. Sa force était de n'être suspect à personne, ni aux protestants dont il respectait les convictions jusqu'au scrupule, ni aux catholiques dont il défendait les droits et les intérêts jusqu'à la passion.

« L'abbé Carry n'était pas l'homme qui cherche la conciliation dans l'amoindrissement des convictions. C'était en s'affirmant qu'il conquérait le respect. Doué d'une éloquence sobre et juste, plus persuasive encore que brillante, appuyée par le raisonnement, mais vivifiée par le sentiment et la sincérité, il ne redoutait aucun sujet et aucune vérité. Il était le seul homme, à Genève, capable de faire applaudir, au Victoria-Hall, devant une assemblée venue des plus intellectuels et moraux, des paroles contre le divorce. Ses conférences sur la famille, sur le célibat ecclésiastique, sur la littérature immorale sont parfaites dans leur genre, qui est juste et convaincant. A

ceux qui désirent se convaincre de la puissance communicative de la sincérité, il faut recommander la lecture de ses conférences sur le célibat ecclésiastique, car il était lui-même et sympathique lorsqu'il s'affirmait. Pour mesurer le crédit dont il jouissait auprès de ses coreligionnaires, il faut avoir assisté aux « Journées catholiques genevoises » dans lesquelles il prononçait chaque année un discours tout vibrant de patriotism.

« Nommé vicaire-général en 1907, en remplacement de Mgr Broquet, l'abbé Carry occupe une place à part et prépondérante dans l'histoire de la séparation. Il en était partisan convaincu, parce qu'il y voyait la réalisation de la justice. Il comprenait les motifs qui engageaient certains protestants à la repousser. Mais toute idée d'agression était si éloignée de son esprit, et surtout toute idée mesquine de revanche, qu'il leur en voulut un peu de s'opposer par entêtement à une œuvre de justice qu'il croyait nécessaire et utile à la patrie. D'autres, à vrai dire, la comprirent autrement et il lui fut dur, souvent, de collaborer avec eux.

« L'abbé Carry disparaît à la veille de la restitution de Notre-Dame, sans avoir pu célébrer la cérémonie de la consécration. Ce n'est pas le premier catholique romain de Genève, depuis 37 ans, qui meurt trop tôt. Il faut avoir vécu ces choses-là de tout près, pour savoir la force de l'espoir qui a animé tout un peuple pendant toute une génération, et la tristesse qu'il y a pour ceux qui en avaient vécu, à s'en aller à la veille de la réalisation. L'abbé Carry a eu la joie de savoir l'œuvre assurée. Il ne lui a pas été donné de la parfaire.

« Mais parmi les prières qui monteront de Notre-Dame restituée, il en est plus d'une qu'il entendra.

« Le catholicisme genevois a fait une grande perte, la plus sensible qui put l'atteindre.

« L'abbé Carry a réalisé une grande œuvre, et il ne l'a pas terminée. Depuis que les communes catholiques ont été réunies au canton de Genève, il n'a peut-être pas disparu de personnalité qui ait été plus utile, plus constamment bienfaisante à ses coreligionnaires. Il n'en est certainement pas qui ait contribué davantage à donner

droit de cité aux convictions catholiques et à ceux qui les professent.

• Et à ce point de vue, le pays lui-même perd un de ses meilleurs serviteurs. Il n'est plus permis aujourd'hui de douter du patriotisme des catholiques genevois. Et cela n'est plus permis avant tout parce que l'abbé Carry a prouvé son patriotisme et parce qu'il a exercé une influence puissante sur le clergé qu'il dirigeait.

• Lorsque la réconciliation est faite, les ouvriers peuvent disparaître. Les lois de 1873 sont abrogées; Notre-Dame est restituée; et le patriotisme catholique est prouvé. Il suffit de cette triple affirmation pour faire de l'abbé Carry le plus bel éloge, celui qu'il eût désiré et qu'il demeurera. •

\* \* \*

Voici le testament spirituel de M. l'abbé Carry. Il démontre mieux que ne pourrait le faire qui que ce soit, les sentiments profondément chrétiens dont était animée l'âme de ce vaillant disciple de Jésus-Christ :

• Je veux mourir en fils loyal et soumis de l'Eglise catholique : jamais je ne serai assez reconnaissant à cette mère de mon âme de m'avoir admis à l'honneur du sacerdoce. Ma foi religieuse est mon plus cher trésor en ce monde, l'unique raison d'être de ma vie et de mon activité. Je demande pardon à tous ceux à qui j'ai pu causer quelque peine ou involontairement quelque tort. Je

pardonne sans arrière-pensée à quiconque m'a fait souffrir.

• Sur le seuil de l'éternité, en face de Dieu qui va me juger, je tiens à déclarer que je denieure fidèle à toutes les idées de justice, de liberté et de progrès, mots un peu vagues sans doute mais dont le sens est assez clair pour ceux qui m'ont connu, entendu et lu. J'ai toujours été un fils dévoué de mon pays, un serviteur désintéressé de la démocratie chrétienne. Jen'ai jamais séparé toutes ces causes humaines de ma foi catholique et de mon désir d'appartenir uniquement et totalement à mon Maître adorable N.-S. Jésus-Christ.

• J'entre dans la vie éternelle avec le repentir sincère de toutes mes fautes, avec une confiance absolue dans la bonté de Dieu et la vertu du sang de Jésus-Christ, avec une reconnaissance sans bornes pour l'infini bienfait d'avoir été appelé à la vie, avec la joie très pure de n'avoir jamais, que je sache, violé le respect dû à une créature humaine, avec l'espérance d'être admis un jour à l'éternelle vision de Dieu.

• J'accepte la mort telle que Dieu la voudra pour moi et je remets mon âme entre ses mains. •

Genève, 22 septembre 1908.

E. CARRY.

R. I. P.

## Une nouvelle vie à 75 ans

En lisant l'histoire de la maladie décrite ci-dessous, on croirait lire un conte de fées. Mais, de nos jours, les fées et leurs contes n'existent plus; du reste, le nom et l'adresse se trouvent au bas de la lettre, et une simple demande suffit pour s'assurer de la vérité de nos assertions. La chose en soi n'a rien d'extraordinaire, et ci-dessous nous voulons vous en donner l'explication.

La société du Dr Schröder de Berlin rece-

vait dernièrement la lettre suivante : Remplie de reconnaissance, je prends la liberté de vous adresser ces quelques lignes. C'est une grande joie pour moi de pouvoir vous informer que l'état général de mon mari est très satisfaisant. La respiration qui lui causait tant de peine est maintenant tout-à-fait normale. L'appétit et les selles sont maintenant normaux et bons, seuls les maux de tête ne veulent pas cesser. Mais si

I'on considère qu'il a maintenant 75 ans, je ne peux que vous exprimer mes meilleurs remerciements. Il a dû souvent passer 4 ou 5 mois au lit, souffrant de lombago et de rhumatismes intolérables. La matinée, il lui fallait aller quelquefois jusqu'à 4 ou 5 fois à selle. Les médecins que j'avais consultés me répondaient simplement qu'il n'y avait rien à faire, et que c'était la vieillesse et les nerfs. Mais en quelques jours, le tout a disparu grâce à votre « Renascine ».

Mon premier devoir est de vous remercier et de recommander partout votre excellente préparation maintenant que je sais ce que c'est que souffrir. Mon pauvre mari a souvent crié si haut de douleur que maintes fois, le corridor était plein de voisins qui voulaient savoir la cause de ces cris. On ne peut se figurer combien il était pénible d'entendre et de voir cela ; mes nerfs à moi-même en ont été attaqués. Il est maintenant à même de reprendre sa profession. Encore une fois, mes meilleures remerciements.

Famille HOF, Augsburg, Volkhardstr. 18.

Voilà donc un homme de 75 ans, qui de l'avis de la science était condamné, et pour lequel elle ne pouvait plus rien faire, redevenu comme les autres, et, ce qui mérite surtout d'être dit ici, par une simple épuration du sang. Aussi longtemps que l'on est en bonne santé, et quelle que soit la composition chimique du sang, ce dernier peut s'épurer de lui-même. Mais si cette composition chimique vient à être troublée soit par un changement de nourriture soit par d'autres circonstances, le sang perd la faculté de s'épurer de lui-même. Il reste en lui des matières qui l'empoisonnent et l'épaissent.

Les conséquences de cette impureté du sang peuvent être très différentes ; p. ex. elle peut entraîner : de mauvaises digestions, du manque d'appétit, de l'angoisse, une légère excitabilité, de la fatigue, du manque d'énergie, des maux de tête, de l'insomnie, des maux de reins, des transpirations la nuit, du froid aux pieds, des montées de sang à la tête, des maladies des reins, du foie ou du cœur, de l'obésité, de l'anémie, des hémorroïdes, des douleurs de jambes, des boutons, des rhumatismes, de la goutte,

du diabète, des catarrhes de la gorge, du nez ou des oreilles, etc...

Le « Renascine » du Dr Schröder contient les sels minéraux dont le sang a besoin pour s'épurer, et de cette façon, l'effet est obtenu. En dehors de la lettre ci-dessus, les lignes que voici nous en donnent encore la preuve :

Je ne peux m'empêcher de vous exprimer tous mes remerciements et toute ma reconnaissance pour votre « Renascine », qui m'a guéri de ma goutte et des rhumatismes dans les pieds, dont je souffrais depuis 25 ans. Depuis 25 ans, j'avais des douleurs et de la faiblesse dans les pieds, il m'était très difficile et très pénible de faire mon service, et le soir, quand il était terminé, j'étais content de ne plus avoir besoin de marcher, car les pieds me faisaient si mal et étaient si faibles que je n'osais plus les mettre l'un devant l'autre. Par suite des douleurs incessantes et de la fatigue, j'avais perdu toute ma bonne humeur, quoique je ne sois pas un homme morose. Par l'emploi de votre préparation, nommée ci-dessus, je me sens un tout autre homme, gai et en bonne santé, c'est pourquoi je crois qu'il est de mon devoir de vous remercier du fond du cœur. Comme vous pouvez vous le figurer, j'ai recommandé votre « Renascine » à tous mes amis et connaissances, et tâcherai qu'ils s'en servent en cas de besoin, etc.

W. H. SPECKHAIN,  
Brigadier de police, Elmshorn.

Voilà deux lettres choisies au hasard parmi les milliers que nous recevons, et dont l'authenticité peut être contrôlée facilement.

Malgré tout cela, quelqu'un pourrait encore avoir des doutes, et se dire, ce qui a fait du bien aux autres, pourrait peut-être ne rien me faire, et j'aurai jeté mon argent par la fenêtre pour rien.

Avec le « Renascine », ce n'est pas possible. Celui qui écrit, en donnant cet article comme référence, une simple carte postale au Dr méd. H. Schröder S.-A., Berlin 35 L 181, reçoit gratuitement une boîte d'essai de « Renascine ». Il n'a même pas de port à payer. On peut donc l'essayer et voir ensuite si oui ou non on se décide à faire l'essai d'une cure.

On ne peut que recommander à toutes les personnes que la chose intéresse de s'adresser à la maison ci-dessus, car l'occasion d'essayer un tel produit à de telles condi-

tions ne se présente pas souvent.  
On est prié d'affranchir les cartes postales à 10 cts., et les lettres à 25 cts.

## ŒUFS DE PAQUES

— Souvenirs de jeunesse —

UNE vraie soirée de Vendredi saint : un ciel noir, sans étoiles, ni lune ; une bise aigre, qui pénétrait jusqu'à la moelle les arbres du bord de la route, et forçait les violettes, toutes bleuissantes de froid, à se blottir sous leurs feuilles en chuchotant : « Nous nous sommes trop pressées de fleurir. »

Le petit hameau n'était pas encore endormi. A de rares exceptions près, tous ses habitants étaient allés, pour l'office du soir, dans l'église du village voisin dont les vitres, faiblement éclairées, faisaient des taches pâles dans la nuit. Partout régnait l'ombre et le silence, mais le long du mur qui entourait la ferme se glissait lentement un homme..., un voleur. Ce beau garçon de 25 ans n'était cependant pas un malfaiteur vulgaire. Le feutre rabattu sur ses yeux abritait un visage où l'honnêteté, la droiture auraient pu se lire à livre ouvert. De fait Jean n'eût pas dérobé un sou, et si, en dépit des avertissements de sa conscience, il allait commettre une action plus blâmable, c'est qu'en ce moment, un sentiment dominait en lui tous les autres : il aimait Toinette, et il voulait à tout prix lui procurer des œufs de Pâques.

Elle était vraiment gentille, Toinette : jolie aux yeux de tout le monde, ravissante aux yeux de Jean. Toute mignonne, avec un visage rond, un teint de brune fraîche et un regard velouté qui vous ensorcelait. Orpheline dès l'enfance, elle habitait au hameau chez une vieille fille grincheuse, sa grand'tante, toutes deux vivant du travail de Toinette, qui avait appris l'état de re-passeuse à Porrentruy.

Elle avait tout à fait, pensait Jean, l'air d'une demoiselle de la ville, bien qu'e'l eût le bon goût de conserver son costume de paysanne, la jupe de drap aux plis lourds, faisant paraître la taille plus fine, le tablier de nuances claires, le fichu aux fleurs éclatantes, et le petit bonnet de ruches qui encadrait si bien son visage enjoué. Elle était aussi plus vive d'allures et d'esprit que les autres filles du voisinage. Jean s'extasiait à ses moindres réparties, lui dont les idées mettaient longtemps à germer et à éclore. Du moins, quand il en avait trouvé une, il ne l'abandonnait pas facilement. Or, pour lui, personne n'égalait les charmes et les perfections de Toinette.

En un sens, son avis était partagé puisque toutes les coiffes de cérémonie, de trois lieues à la ronde, se repassaient chez elle et que, de temps en temps, la châtelaine du hameau lui confiait de menus travaux.

C'est en allant au château rapporter son ouvrage que la jeune fille avait lié connaissance avec le gars. Depuis ce moment-là, Jean prétextait toujours des commissions urgentes. Naturellement son chemin le conduisait sous la fenêtre de Toinette et, naturellement aussi, la blanchisseuse soulevait son rideau pour envoyer au palefrenier un bonjour amical.

De loin en loin, ils échangeaient une phrase, mais c'était tout, car la vieille tante faisait bonne garde. Elle eût vu avec grand déplaisir le mariage de cette nièce qui la nourrissait de son travail ; aussi cherchait-elle à l'en éloigner par tous les moyens possibles, tournant sans cesse en ridicule tous les garçons du voisinage. Et, par

un malheureux hasard, notre héros avait la large part dans ses critiques. Mélanie le traitait volontiers de « garçon sans cervelle et sans avenir » et ne le désignait pas autrement que sous le nom de Jean Nigaud. Peines inutiles, on ne raisonne pas avec le cœur, et si celui de Jean avait parlé, celui de Toinette lui avait répondu..

Pendant tout le carême, le jeune homme s'était mis l'esprit à la torture pour découvrir ou provoquer une occasion de s'expliquer verbalement. Enfin, le Jeudi-Saint, au son des cloches partant pour Rome, il fut frappé d'un trait de lumière ! Il offrirait des œufs de Pâques à la dame de ses pensées.

Malheureusement la fête arrivant de bonne heure cette année-là, les œufs étaient rares et chers, et les fermières avaient refusé de lui en vendre, fût-ce une couple, bien qu'il ne regardât pas au prix. Fallait-il contrister les petits, qui pleureraien bien sûr, si les cloches se montraient avares à leur retour de la Ville Eternelle ? Jean n'osa pas insister ; tout à coup la mémoire lui revint d'un nid trouvé par lui deux jours auparavant dans une des granges du château. « Ce serait voler », lui criait sa conscience ; « ce serait tout simplement profiter d'une bonne occasion », riposta le tentateur. « Si tu ne prends pas ces œufs, ils seront perdus sans servir à personne ». Il irait donc les cueillir, à la nuit close, puis il les teindrait en rouge et les porterait le lendemain à la tante, pour essayer de l'amadouer. La nièce devinerait bien à qui s'adresserait le présent. Mais non, la vieille était à moitié sorcière, elle vous avait une façon de fixer les gens par dessus ses lunettes... Que répondre, si elle s'informait de la provenance du cadeau ?... Il valait mieux tenter la chance en cachant les œufs dans les primevères du jardinet, puis, tandis que Mélanie serait à l'église, passer là, comme par hasard, et demander à Toinette, par dessus la haie, si les cloches lui avaient apporté quelque chose. Elle dirait non, bien sûr ; alors il répondrait : « cherchons ensemble » et il entendait déjà son rire clair, à la vue des œufs nichés dans la verdure. Ensuite, de fil en aiguille, Jean parlerait, et il serait très éloquent, il le sentait bien. De sorte que quand la vieille tante reviendrait de l'office, ils auraient

fixé le jour de la noce. Toinette allait être majeure, après tout.

En attendant, il avançait dans la nuit noire, le cœur battant, l'œil et l'oreille au guet, très impressionné par le silence au milieu duquel il percevait mieux la voix accusatrice s'élevant en lui pour l'appeler « voleur ». Par moments, il lui venait des terreurs folles, de grands frissons lui courraient dans le dos : s'il faisait une rencontre ? si la cachette avait été découverte ?? si les chiens de garde aboyaient ???

Vaines frayeurs ; Jean parvint sans accident à la porte de la grange. Il l'ouvrit avec d'infinies précautions et faillit pousser un cri : du fond de l'obscurité, deux prunelles diaboliques dardaient sur lui leurs éclairs phosphorescents..., tout simplement un chat rôdeur en quête de souris. Le gars, ayant ri de sa bêtise, se dirigea à tâtons vers le nid. Grâce au ciel, personne n'y avait touché et Jean put en retirer un à un six beaux œufs, qu'il plaça précieusement dans le fond de son chapeau avant de se remettre en route dans l'ombre des murs. Au moment où il franchissait le seuil de la porte de la grange, neuf heures tombaient en gouttes sonores dans l'air calme de la nuit... et l'infortuné se trouvait face à face avec M. le châtelain, qui, à son retour de l'office, avait tourné ses pas du côté de la grange pour rattacher un chien en rupture de chaîne !!!

Tout le sang du voleur se glaça dans ses veines ; pendant quelques secondes il resta cloué au sol, puis, affolé, il prit sa course sans savoir où il allait.

Le propriétaire n'était pas homme facile à intimider : il siffla ses chiens et s'élança à la poursuite de l'homme dont il n'avait pu voir la figure dans les ténèbres. Peut-être ne l'eût-il pas atteint sans une grosse pierre qui se rencontra sous les pas du fugitif. On devine la catastrophe : chute, omelette, syncope de Jean, ahurissement du maître en reconnaissant son valet aux rayons de la lune, qui sortit tout exprès des nuages pour éclairer cette scène d'horreur !

A cette clarté blafarde, le maître entraîna le serviteur sous une pompe, où un jet d'eau froide rappela ses sens, en le débar-

rassant de la matière visqueuse qui ruis-  
selait sur tout son corps.

Comment expliquer l'aventure ? Un es-  
prit plus astucieux que celui-là y eut re-  
noncé, et, en bien des cas, la meilleure po-  
litique est encore la franchise. Jean éperdu,  
en balbutiant, avoua sa faute sans essayer  
de l'amoindrir, mais on l'écouta d'un air si  
sévère que le pauvre garçon n'en dormit  
pas la nuit.

Au petit jour, il descendait au village  
pour remplir son devoir pascal. Il eut un  
long entretien avec M. le curé qui lui pro-  
mit d'user de toute son influence pour ob-  
tenir son pardon. Le repentir du pénitent  
paraissait si sincère ! Peut-être n'était-il  
pas fondé sur des motifs d'ordre absolu-  
ment parfait ; du moins le ferme propos  
était empreint sur cet honnête visage, rouge  
comme braise, et qui, pour la première  
fois, resta morose quand Jean passa sous  
la fenêtre de Toinette.

\* \* \*

Le soir de Pâques, un dîner intime réu-  
nissait quelques hôtes au château.

Toutes les figures respiraient la satisfac-  
tion : tous les yeux se fixaient avec com-  
plaisance sur un jeune couple placé au bout  
de la table : la fille de la maison, riche et  
charmante héritière, allait bientôt épouser  
son cousin, possesseur d'un des plus beaux  
domaines du pays. Le cœur aussi bien que  
la raison, trouvait son compte à ce mariage :  
il n'y avait qu'à observer pendant un ins-  
tant les deux fiancés pour s'en convaincre.  
Jean et Toinette ne se fussent pas regardés ni souri plus tendrement.

Au dessert, en parlant « œufs de Pâques »,  
le châtelain vint à raconter l'histoire du  
larcin. On plaignit le pauvre voleur plus  
encore qu'on ne le blâma ; la joie désarme  
et la future mariée, se tournant vers son  
cousin, dit avec un joli sourire : « Si nous  
faisions deux heureux. »

Le fiancé, très épris, adopta l'idée avec  
enthousiasme. Séance tenante, on échafauda

des plans. Jean épouserait Toinette ; ils en-  
treraient tous deux au service du jeune  
ménage ; elle, comme femme de chambre,  
lui, en qualité de cocher. La même semaine,  
M. le curé se rendit en ambassade auprès  
de la vieille tante. Celle-ci se répandit en  
doléances, se plaignit amèrement de « l'in-  
gratitude » de sa nièce et du vide que lui  
causerait son départ.

Mais si tel était le bon plaisir des châte-  
lains... le bonheur de Toinette... et si on  
promettait de prendre soin d'elle, Méla-  
nie..., elle dirait oui, puisqu'elle ne pouvait  
pas dire non !

Maitres et serviteurs reçurent la béné-  
dition nuptiale le même jour. Jamais on ne  
vit plus joyeuses noces.

Mélanie elle-même, dans tous ses atours,  
avait un air presqu'aimable. Elle se dérida  
au point de boire un doigt de vin pur au  
repas ; elle chanta au dessert une chanson  
de sa jeunesse ; elle ouvrit le bal et y dansa  
avec son neveu et avec tous ceux qui l'in-  
vitèrent.

Mais la vieille ne devait pas être long-  
temps témoin du bonheur des nouveaux  
époux, car, moins d'un an plus tard, elle  
mourait. Toinette la pleura : en définitive,  
la dernière impression que lui eût laissé sa  
tante était bonne. Jean pleura de voir pleu-  
rer sa femme, et tout le monde fut d'avis  
que tout était pour le mieux.

Toinette a été longtemps femme de cham-  
bre. Jean, élevé à la dignité de cocher, jouit  
de l'entiére confiance de son maître et sut  
la mériter par son honnêteté scrupuleuse.  
Comme tous deux gagnaient de gros gages,  
ils ont quitté depuis plusieurs années le  
service.

Tous les soirs du Vendredi-Saint, au coup  
de neuf heures, une ombre passe sur la fi-  
gure du mari ; alors sa femme, depuis long-  
temps au courant du drame des œufs volés,  
se met à rire et l'embrasse en l'appelant  
Jean Nigaud.

E.

Il n'y a pas de pire sourd qui ne veut  
entendre, cependant chacun devra pourtant  
convenir qu'un produit possédant 6100 at-

testations comme les Bonbons pectoraux  
Kaiser (marques 3 sapins) doit être vrai-  
ment efficace.

# L'élevage rationnel du Porc

Nous n'avons pas la prétention de donner en quelques pages la clef de l'élevage du porc. Un gros volume n'y suffirait pas. D'ailleurs nos paysans n'aiment pas à lire des ouvrages de longue haleine, souvent trop compliqués et peu pratiques. Le but que nous poursuivons aujourd'hui, c'est de réhabiliter dans notre Jura, l'élevage du porc, trop longtemps considéré comme une branche accessoire et peu productive de notre agriculture.

Si nous avons parlé plus haut de réhabilitation, c'est qu'en effet l'élevage du porc périclite dans notre Jura. Nous en apportons la preuve par la dernière statistique du 21 avril 1911.

Voici les chiffres du recensement en ce qui concerne le Jura.

	1911	depuis 1906	
Neuveville	431	diminution de 323 pièces	
Courtelary	2149	" 204 "	
Moutier	2397	" 732 "	
Fr.-Montagnes	2256	" 93 "	
Porrentruy	5590	" 2603 "	
Delémont	3289	" 964 "	
Laufon	948	" 328 "	
Au total	17060	pièces diminution 5247 "	
En 1906, pour tout le Jura,	22307	pièces	
" 1911, " "	17060	"	
Diminution	<b>5247</b>	"	
c'est-à-dire	23,5	0/0	

Pendant cette même période un seul district de l'ancien canton accusait de légères diminutions par communes, sans pouvoir toutefois descendre au-dessous de 2,3 0/0.

Si nous cherchons maintenant une autre base de comparaison, la surface productive par exemple, nous verrons que sur

100 ha. le Seeland comptait 67.1 porcs  
le Jura " **17.8** "  
l'Oberland " 14.7 "

Nous venons ici en avant dernière ligne.

Sur 100 habitants dans l'Emmenthal 35,4 porcs  
" " " le Jura **14,6** "

Dans notre Jura nous comptons 21.2 0/0 chevaux.  
72.— bovins.  
**5,9** porcs.  
0.6 moutons.  
0.3 chèvres.

Total : 100.— 0/0

Or si nous comparons les chiffres ci-dessous peu édifiants pour nous avec ceux d'autres régions de la Suisse et de l'étranger par exemple :

Canton de Berne	1911	132.179 porcs.
Suisse	"	569.253 "
Allemagne	1907	22.146.532 "
Autriche	1900	4.682.734 "
France	1908	7.202.430 "

Nous aurons de ces différents Etats sur 100 habitants :

Suisse	15,1 0/0
Autriche	16,4 0/0
France	18,3 0/0
Allemagne	34,1 0/0
Luxembourg	89,8 0/0

Le Jura est par conséquent au-dessous de la moyenne malgré sa situation favorable dans l'élevage du porc. Il serait peut-être audacieux de vouloir rechercher les causes de cette faillite, toutefois nous croyons qu'une bonne part des responsabilités doivent être endossées par nos ménagères villageoises qui manquent des connaissances nécessaires ou qui plutôt se désintéressent volontiers de nos jours de cette besogne peu attrayante ou qu'elles considèrent comme telle. Par contre il est de notre devoir de rechercher les causes des progrès à enregistrer dans cet élevage par d'autres contrées plus clairvoyantes. Quoique complexes ces causes ne sont pas difficiles à trouver.

1<sup>o</sup> La situation matérielle des peuples s'améliore d'année en année. L'industrie, le commerce et les entreprises de transport offrent des salaires inconnus autrefois. Or il est un fait avéré, c'est que les augmentations de salaires sont toujours accompagnées

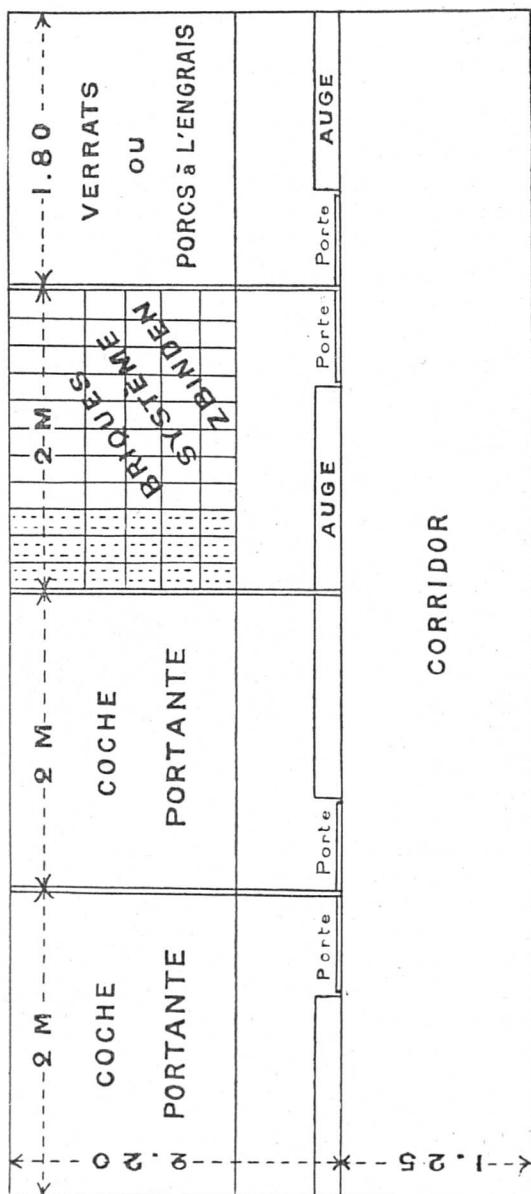
d'une plus grande consommation de viande. Le nord de l'Italie en a fourni la preuve la plus éclatante ces dernières années.

2° En outre, grâce à l'activité fébrile, au travail acharné des populations citadines, l'ouvrier s'anémie et réclame une nourriture plus excitante, le porc frais ou fumé qu'il préfère toujours plus au bœuf.

3° Pour pouvoir contenter la demande toujours croissante de cette denrée, le paysan aurait inévitablement dû transformer son agriculture. Il eut été à craindre qu'il ne le fit pas volontairement. La nature même des faits économiques l'y contraignit. Par suite de l'extension de la culture des céréales dans les régions favorisées de l'Europe et des pays d'Outre-Mer, ainsi que des voies de communications faciles et rapides, la Suisse et tous les pays jouissant des mêmes conditions climatériques, durent abandonner la culture des céréales pour celle des plantes fourragères, des pommes de terre et des betteraves. L'élevage bovin prit un essor nouveau et les fromageries surgirent un peu partout. Notre canton de Berne en compte à lui seul environ 700 environ. Or les résidus de la fabrication du beurre et du fromage ne peuvent être utilisés pratiquement que par les porcs, d'où nouvelle extension de cet élevage.

Rappelons-nous en outre que le porc est de tous les animaux domestiques le seul omnivore (qui mange de tout — nous verrons plus loin quelles limites nous lui imposerons) ; c'est aussi le plus vite mûr pour la boucherie et l'animal qui y laisse le moins de déchets. Sa précocité en fait également un animal très précieux. En effet il n'est pas indifférent de savoir si notre capital en élevage sera remboursé avec intérêt au bout de dix mois ou de quatre ans. Malgré tous ces avantages, notre Jura ne semble pas disposé à accorder à cet élevage l'intérêt qu'il mérite. Et pourtant les terrains favorables à la culture de la pomme de terre ne manquent pas. Les céréales y viennent très bien encore et ce serait un tort que de les

abandonner trop radicalement, nous en avons besoin comme assoulement et comme planter-abri pour nos mélanges de prairies fourragères. Notre tâche est donc aujourd'hui d'indiquer les remèdes propres à combattre



Plan d'étable à porcs (Fig. 1)

cet état de choses inquiétant.

La première question qui retiendra notre attention, c'est celle du logement. Tant qu'on n'aura pas transformé ce *bouge infect, obscur, froid et humide*, il sera impos-

sible de parler d'amélioration et de progrès. En effet, il faut nous rappeler qu'à l'état sauvage le porc est un animal très propre, et que c'est grâce à notre incompréhension qu'il mérite aujourd'hui le nom qu'il porte dans nos campagnes. Si révolutionnaire que paraisse cette idée, la preuve en est facile à donner. Chacun qui suivra nos conseils pourra s'en convaincre facilement. Il ne sera pas nécessaire de construire une porcherie nouvelle, indépendante, et à beau coup de frais pour arriver au but. Comme par le passé on pourra se contenter d'une annexe au rural ou sous le devant-huis. (Fig. 1)

Pourquoi ne profiterait-on pas des murs de la ferme et de l'abri du toit ?

C'est dans la construction elle-même que les transformations s'imposent. Pour les murs on préconise des carrons en ciment de six cm. d'épaisseur sur 40-50 cm. de côté. Or le béton est froid s'il n'est pas isolé.

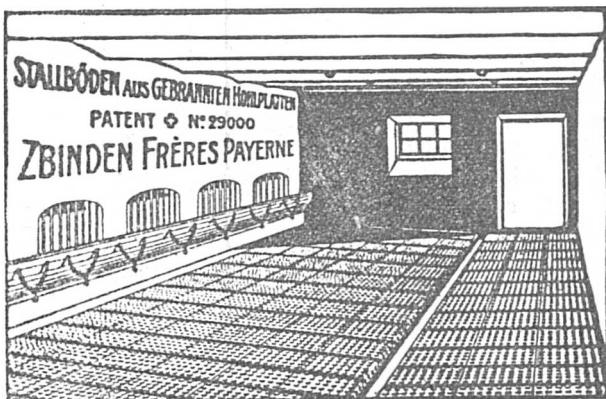
Une double rangée interceptant entre elles une

couche d'air s'impose donc si nous employons ces carrons. Le meilleur isolant serait le bois, mais il présente de tels inconvénients qu'il doit être exclu des porcheries. La brique creuse est sans contredit le meilleur matériel pratique pour la construction des murs. On observera les mêmes prescriptions pour les carrons. La brique est fameuse; elle permet par conséquent une aération continue et modérée. En outre les grosses briques de quatre à six trous sont bon marché et la muraille sera très solide si on prend la précaution de faire les angles et les piliers en briques pleines, sur lesquelles reposera la charpente. L'aire en planche doit disparaître aussi, quoi qu'elle soit plus chaude. Le bois s'imprègne des excréments et ne permet pas un nettoyage sérieux. Ces porcheries là sont également visitées

par les rats et les souris qui y introduisent des maladies de diverses natures, (les cisticerques par exemple qui donneront plus tard les vers solitaires, etc.) Le béton posé sur une bonne couche de pierres remplace avantageusement le bois. Mais ici encore les briques système Zbinden, frères à Payerne, (fig. 2); Tuilerie mécanique à Moutier etc., présentent tous les avantages du bois sans offrir les mêmes inconvénients. Les séparations peuvent se faire en béton coulé entre deux fers en U (U) dans lesquels on peut avantageusement fixer les portes.

Les auges en bois sont à rejeter. Les porcs les rongent, elles s'imprègnent de nourriture et ne peuvent être désinfectées. Les auges en ciment sont excellentes à condition qu'elles soient faites longtemps à l'avance. C'est à cette seule condition qu'elles résistent à l'action de la nourriture qui dans le cas contraire les détériore en

peu de temps. Aujourd'hui on trouve dans le commerce des auges en grès très résistantes et idéales sous tous les rapports, seulement elles sont un peu chères, (voir fig. 3, 4, 5, 6 et 7.)<sup>1)</sup> En général les fenêtres n'existent pas dans les porcheries. Cette coutume plus que bizarre, dépasse notre compréhension. Pourquoi, alors que nous jouissons de la lumière du soleil, que toutes les bêtes à l'état sauvage la recherchent, nous ingé-



(Fig. 2). Dales en terre cuite pour planchers d'écuries ou de porcheries

1) Les auges fig. 3, 4 et 5 sont fournies par la maison Zbinden, frères à Payerne. Les auges fig. 6 et 7 sont fournies par la Mech. Steinzeug-Röhren-Fabrik à Schaffhouse. Cette dernière a fabriqué pendant les dix dernières années plus de 50,000 mètres d'auges destinées pour la Suisse, la France, l'Allemagne et l'Italie.

nions-nous à la refuser à nos animaux domestiques et surtout à nos porcs ?

Si notre coutume étrange avait encore une excuse utilitaire, économique, on comprendrait, dans une certaine mesure notre égoïsme, mais ce faisant nous nous trompons nous-même, nous travaillons contre nos intérêts. Le porc, comme tous les animaux de la création, veut de la lumière et de l'air pur. Ménaigeons donc dans nos porcheries des ouvertures larges et hautes pour les fenêtres qui devront être mobiles, c'est-à-dire capables de s'ouvrir. Combien n'en avons-nous pas trouvées, même dans les écuries, qui étaient clouées ou couvertes à tel point de toiles d'araignées qu'on pouvait en conclure aisément que ces fenêtres - là ne s'ouvriraient jamais. En été bien entendu on peut les protéger par des volets, car une lumière trop intense fatigue et serait funeste à l'engraissement.

La hauteur de la porcherie ne doit pas être exagérée. En hiver les porcs souffriraient du froid. D'ailleurs mieux vaut un petit local bien aéré qu'un grand où l'air ne se

renouvelle pas. Pour avoir un plafond bien sec, qu'il soit en houardis, en planches ou en béton, il faut qu'il reste couvert d'une matière isolante : paille, sciure, etc.

Si malgré ces précautions on craint que le logement soit froid, surtout pour les truies portantes, on recouvrira les loges au 3/4 de planches et d'une bonne couche de paille.

*Le choix de la race.* — C'est une question bien délicate à traiter. En règle générale il ne faut pas bouleverser l'élevage d'une contrée, d'un pays. Il est des races qui s'imposent par leur longue acclimatation et adaptation. Dans l'élevage du porc nous sommes pourtant obligés de faire une exception. Nos races porcines du Jura et du Jura-nord en particulier, sont trop peu précoces. Pour les besoins du ménage ces porcs du pays sont excellents. Ils donnent une viande plus avantageuse et un lard plus abondant. Ils nécessitent également moins de soins et se contentent d'un fourrage médiocre. Par contre ceux qui travaillent pour la vente auraient avantage à posséder une race plus précoce, facile à



Fig. 3. — Auge en grès de Zbinden Frères, à Payerne

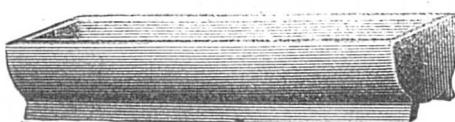


Fig. 4. — Auge en grès de Zbinden Frères, à Payerne'

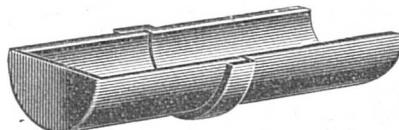


Fig. 5. — Auge en grès de Zbinden Frères, à Payerne

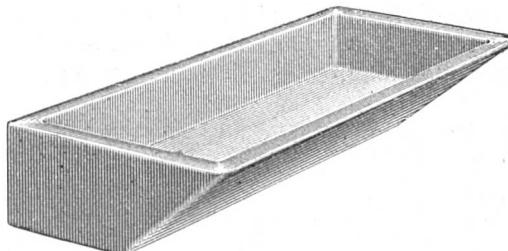


Fig. 6. — Auge en grès de la Mech. Steinzeug-Röhren-Fabrik, à Schaffhouse

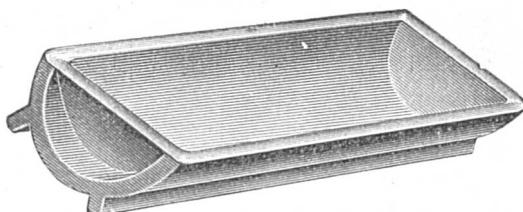
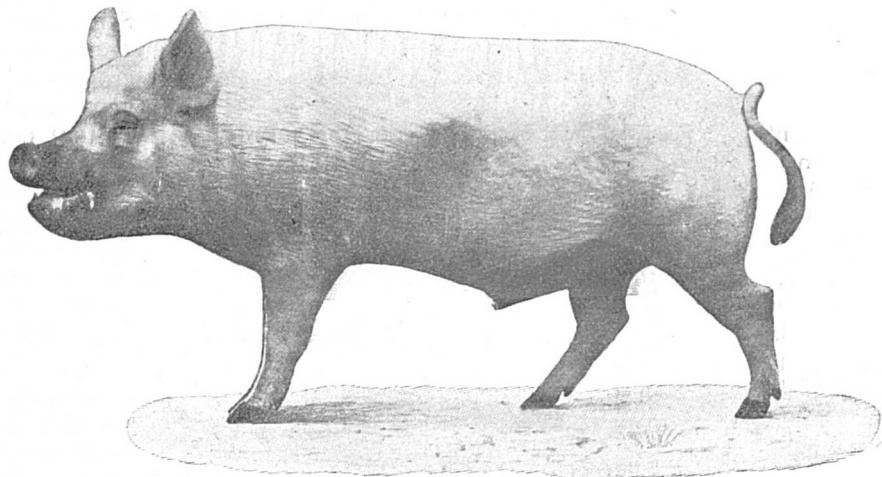


Fig. 7. — Auge en grès de la Mech. Steinzeug-Röhren-Fabrik, à Schaffhouse

engraisser en dix mois. Le porc du pays, amélioré par des croisements avec le Jorkshire allemand, représente assez le type idéal pour notre Jura. Signes caractéristiques : tête moyenne, à profil légèrement concave, groin court (pas trop) front large, oreilles pas très grandes, dos long, côtes

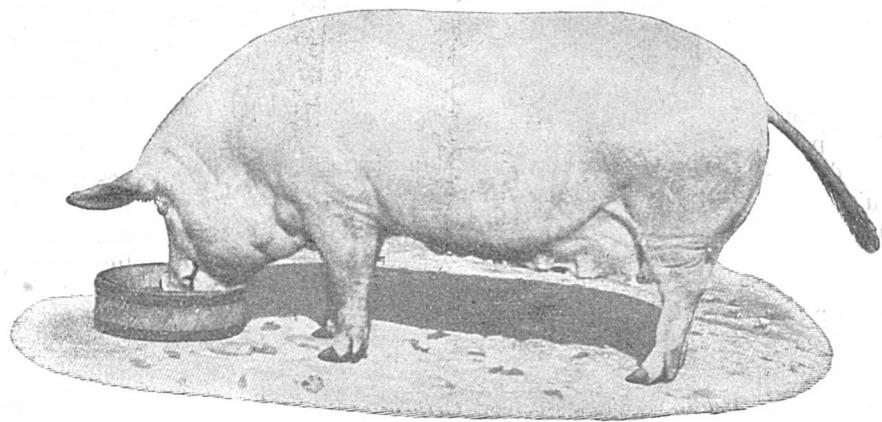
première importance. Son influence bonne ou mauvaise peut se retrouver chez deux à trois mille descendants. On voit d'ici le rôle qu'il est appelé à jouer. C'est pourquoi il



Verrat (race Yorkshire), âgé de 18 mois. Primé avec le maximum de points à l'inspection du petit bétail, à Berne, en 1908. Propriétaire : Ecole d'agriculture de la Rütli à Berne.

ques : tête moyenne, à profil légèrement concave, groin court (pas trop) front large, oreilles pas très grandes, dos long, côtes

faut s'en tenir aux conseils et enseignements donnés par les Commissions d'élevage du petit bétail. Si on se rappelle en outre



Truie (race améliorée) âgée de 4 ans, primée avec le maximum de points à l'inspection du petit bétail, à Berne, en 1907 et 1908. Propriétaire et éleveur : M. Schieb, restaurateur au buffet de la gare à Berne.

arrondies, croupe horizontale, membres forts mais pas trop hauts, poils pas trop fournis, lisses et soyeux.

*Elevage.* — Ici encore, comme pour toutes les races, c'est le choix du mâle qui est de

que c'est dans le jeune âge que l'animal grandit le plus, il ne faut pas entraver sa croissance par une mauvaise alimentation et par un emploi trop hâtif à la reproduction. A l'âge de neuf mois au moins on peut

commencer la monte sans toutefois les épuiser. Si par contre on n'attend pas cette date, on peut être sûr de voir le nombre des jeunes diminuer dans les portées. Le pouvoir de reproduction s'éteindra avant peu, c'est donc une mauvaise spéculation de notre part. On peut en dire de même pour les truies.

Le sevrage des porcelets ou gorets se fait à partir de la quatrième à sixième semaine. Jusqu'à cette date les jeunes n'ont reçu que le lait de la mère. A partir de ce moment, on remplace le lait maternel par le lait de vache, un à un et demi litre par jour. Peu à peu, si on a du petit lait à disposition, on leur en fournira en y ajoutant de l'orge concassée, des pommes de terre ou différents résidus de cuisine. A l'âge de quatre à cinq mois, il est nécessaire de faire une différence dans l'alimentation entre les porcs destinés à l'élevage et ceux à l'engrais. Pour ces derniers la ration sera abondante. On sait que les porcs digèrent et utilisent particulièrement bien les substances amylacées, c'est-à-dire contenant de l'amidon ou du sucre, comme les pommes de terre, les céréales, les farines, les betteraves, les raves, etc. Le maïs introduit ces dernières années, surtout dans l'affouragement des porcs à l'engrais, est excellent, à condition de ne pas en abuser. Dans tous les cas il ne doit pas entrer dans la ration par plus de la moitié. Le lard deviendrait huileux, pâteux et jaunâtre. Les céréales, mais tout spécialement l'orge, donnent un lard entremêlé, excellent : ferme, blanc et de bon goût. Ceux qui écoulent leurs produits chez un bon boucher, consciencieux payant la qualité, feront bien d'essayer de ce conseil,

Jamais il ne faudrait exclure le fourrage vert, qui en été se composera d'herbe, de déchets du jardin potager, etc. En hiver de betteraves, de raves, etc. Ces fourrages facilitent la digestion et excitent l'appétit. L'alimentation des porcs d'élevage n'est pas aussi simple. Pour les femelles nous sommes obligés de distinguer trois périodes d'affouragement :

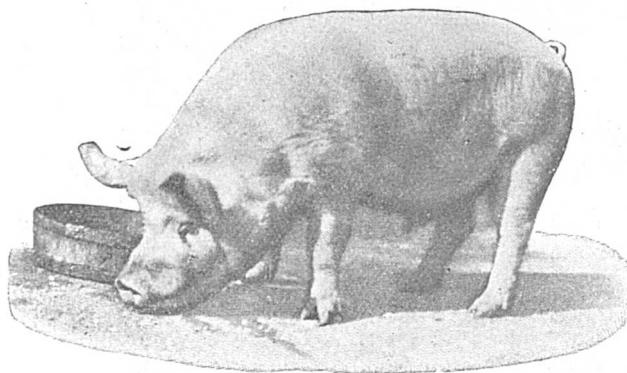
1<sup>o</sup> *Avant la gestation.* — La nourriture ne différera pas beaucoup de celle préconisée par les porcs à l'engrais, réserve faite de la quantité de la ration qui devra être moins abondante. Plus de vert encore, et du mouvement.

2<sup>o</sup> *Pendant la gestation.*

— La mère pendant cette période doit nourrir son fruit en se nourrissant elle-même. L'alimentation sera donc plus abondante et plus concentrée. Les céréales nous rendront d'excellents services. On les concassera en les mêlant aux

pommes de terre étuvées. Remarquons en passant que les céréales et les farines ne doivent pas être données en bouillies claires qui seraient absorbées sans insalivation. Il faut au contraire que la bouillie soit épaisse afin de forcer la bête à mâcher et à avaler plus lentement. De cette manière seule les glandes de la bouche secrèteront la salive, nécessaire à la digestion des substances sucrées. On veillera en outre pendant cette période à ce que les excréments ne soient pas trop durs. Les fourrages verts ou liquides nous sont indispensables à cette occasion.

3<sup>o</sup> *Pendant l'allaitement.* — Les femelles ne devraient pas recevoir de fourrages aigres ou acides. Les détritus de la cuisine seront frais. On trouve encore dans nos

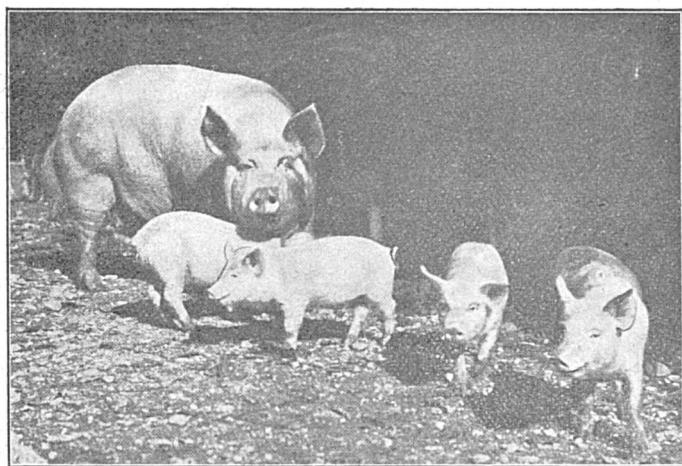


Verrat (race Yorkshire), né le 13 août 1907 à Höfgrüll (Hesse). Importé de la porcherie Hoffmann en mai 1908 par M. Schieb, restaurateur du buffet de la gare à Berne. Primé avec le maximum des points à l'exposition du petit bétail à Berne, en 1908

campagnes des tonneaux sales placés dans un coin de l'écurie et renfermant des réserves de soupes grasses, des déchets de toutes sortes et servant à l'alimentation des porcs. Celle coutume absurde devrait disparaître et surtout dans l'affouragement des coches pendant l'allaitement. Ici un fourrage excellent est de rigueur : Pommes de terre, céréales concassées, tourteaux d'arachides ou de sésame, carottes, trèfle.

Pour les verrats l'affouragement ne pourra pas à l'engrais. Les céréales concassées, l'orge et l'avoine sont des fourrages précieux. Les verrats doivent rester bien en

mais un porc en liberté ne sera sale le soir, si on lui a donné l'occasion de se nettoyer. Les fonctions de la peau, ce second poumon, sont favorisées, partant le sang se purifie plus rapidement. Le rachitisme disparaît de la porcherie ; les gorets en liberté prennent de l'ossature. A ceux qui craignaient de voir par des croisements avec du sang amélioré, la rusticité de leurs coches et le nombre des jeunes dans les portées diminuer, nous leur dirons que la gymnastique fonctionnelle est un puissant remède contre la dégénérescence et la stérilité. La mise bas se fera aussi plus facilement, et les jeunes seront d'autant mieux portants que la mère était robuste et saine. Le jour où nos grands éleveurs suisses et étrangers auront compris ce principe scientifique, les élevages prendront un développement inconnu. On met aujourd'hui, quand c'est possible, même des petits ruisseaux à leur disposition. Hâtons-nous de dire que les porcs en profitent largement. Sans vouloir conseiller à nos paysans d'offrir à leurs coches de grands parcs, il serait très facile pourtant de leur réservier un petit enclos dans nos vergers où l'herbe n'est pas de grande valeur. Ce



Truie (race Yorkshire), âgée de 3 ans, avec ses petits. Primée avec le maximum de points à l'inspection du petit bétail à Berne en 1907 et 1908. Propriétaire et éleveur : M. Schieb, restaurateur du buffet de la gare, à Berne.

formes sans devenir gras.

*Le mouvement.* — La plupart de nos paysans souriront à la pensée qu'une gymnastique soit nécessaire à leurs animaux domestiques en général et aux porcs qui nous occupent, en particulier. Il n'en restera pas moins vrai que le mouvement leur est non seulement utile, mais nécessaire; que le mouvement est la condition de la santé et d'une bonne alimentation. La gymnastique aiguise l'appétit, stimule les fonctions digestives, fortifie les muscles et le squelette, purifie le sang. Examinons les porcs au grand air et en liberté. Ils prennent leurs ébats, fouillent le sol, se couvrent de terre pour mieux se nettoyer ensuite aux barrières et aux arbres qu'ils rencontreront. Ja-

serait une petite dépense qui se retrouverait cent fois.

*L'hygiène à la porcherie.* — Il reste un dernier facteur à observer, c'est l'hygiène à la porcherie. En effet, il ne suffit pas de donner à des porcs une alimentation rationnelle et de construire en observant tous les conseils indiqués plus haut, il faut en outre que la porcherie soit propre et bien entretenue. Pendant la construction on veillera à ce que la pente soit donnée au plancher et tous les jours on balaiera les excréments dans un coin, près de la porte si possible. De cette manière les porcs s'habituent à déposer leurs excréments à la même place sans salir leur litière. Dans une porcherie bien entretenue il n'y a que les porcs ma-

lades qui soient sales. La chaux est un excellent désinfectant, c'est pourquoi toutes les années au moins on devrait blanchir les murs et les plafonds. Les étables seront nettoyées à grandes eaux en été surtout. Et nous n'oublierons pas de veiller à une bonne ventilation sans créer de courants d'air.

Elevage, affouragement rationnel, mouvement et hygiène, voilà le secret de la prospérité de la porcherie. Aucun de ces facteurs ne doit être mis de côté, sans quoi l'entreprise ne saurait réussir.

Nous avons esquissé à gros traits l'œuvre à accomplir. Il faut que l'élevage du porc soit réhabilité dans notre Jura. Notre tâche est toute indiquée, d'autant plus que nous

sommes placés dans des conditions de réussite exceptionnelles. Sachons en profiter. Rompons avec la routine et avant d'accuser les novateurs de théoriciens, essayez de leurs remèdes. C'est grâce aux considérants exprimés plus haut que les pays qui nous entourent, et même des contrées suisses, ont relevé l'élevage des porcs qui procure chaque année aux paysans intelligents des bénéfices réjouissants. Pourquoi abandonnerions-nous l'élevage qui nous rapporte les plus clairs de nos bénéfices ? Conservons-le au contraire, améliorons-le, c'est un petit capital qui rapporte de gros intérêts.

A. SCHNEITTER.

## Deux conseillers fédéraux catholiques

### † M. Schobinger

La Suisse catholique a éprouvé une perte sensible dans la personne de M. Schobinger, conseiller national, décédé le 11 décembre 1911 à Berne, à l'âge de 62 ans, des suites d'une pneumonie.

M. Schobinger, de Lucerne, avait succédé, on le sait, à M. le conseiller fédéral Zemp, comme représentant de la Droite au Conseil fédéral. Il fut élu sans contestation le 20 juin 1908 et il fut chargé du Département de justice et police. Ses éminentes qualités d'homme d'Etat, ses talents et son honabilité parfaite le désignaient tout naturellement pour ce poste d'honneur. Déjà il avait su se faire apprécier autant de ses collègues que des Chambres, au sein desquelles il a siégé bien des années.

L'année suivante, il eut en partage le Dé-

partement du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, en 1910, celui des finances et des douanes, lourd de soucis et de responsabilités ; il gérait actuellement l'Intérieur. En trois années, M. Schobinger a donc eu l'occasion de déployer dans des domaines bien différents les uns des autres ses qualités d'homme de gouvernement. Sa santé était délicate ; il n'en prenait point prétexte pour se ménager aux dépens de la chose publique. Il était de cette race d'hommes d'élite qui se donnent tout enliers au devoir et qui, en acceptant des fonctions publiques, les envisagent par leur côté rigoureux et austère. Le bien du peuple devient l'objectif unique de leur vie et ils s'y dévouent sans restriction.

M. Schobinger est un ancien élève de l'é-



† M. Schobinger, conseiller fédéral

cole polytechnique fédérale et de la « Bauakademie » de Berlin. Il est né à Lucerne le 30 janvier 1849. Après avoir terminé ses études d'architecte, il fut nommé contrôleur des travaux publics de son canton d'origine, puis, en 1874, conseiller d'Etat. Pendant 34 ans, il a fait partie du gouvernement lucernois et s'est toujours montré bon administrateur. Dans l'armée, il avait le grade de colonel d'artillerie. M. Schobinger est entré au Conseil national en 1888, comme successeur de l'avoyer Segesser. Il a été élu président de cette assemblée en décembre 1904.

M. Schobinger apportait donc au Conseil fédéral une précieuse expérience. Toujours mesuré dans ses paroles, possédant une grande autorité, il était en même temps de

relations très courtoises et très aimables. Comme il l'a dit lui-même, il a suivi l'exemple de M. Zemp, examinant les questions de sang froid, n'ayant en vue que le bien et la prospérité du pays, restant fidèle d'ailleurs à ses principes et à ses convictions chrétiennes. La mort de M. Schobinger a éveillé partout, en Suisse, parmi les catholiques surtout, de profonds et légitimes regrets. Sa dépouille mortelle fut transportée à Lucerne, sa ville natale. Le gouvernement de ce canton et la ville lui firent de magnifiques funérailles en souvenir des services éminents que ce digne magistrat rendit tant à son canton qu'à la Confédération suisse. Son tombeau repose sous les « Hallen », qui entourent la belle cathédrale de Lucerne.

## M. le Dr Joseph Motta

La mort de M. Schobinger avait endeuillé quelques jours la politique fédérale suisse. Mais à peine les cloches avaient-elles fini de sonner pour la cérémonie funèbre du regretté magistrat lucernois, que déjà dans les conversations et les journaux on commençait à se demander qui serait le successeur de M. Schobinger. Et spontanément, d'un bout de la Suisse à l'autre, dans tous les milieux politiques, un nom est sorti de toutes les bouches, celui de M. le conseiller national Motta. A vrai dire, aucun choix ne pouvait être plus judicieux et plus heureux dans le moment actuel. Et en effet, l'Assemblée fédérale, réunie le 14 décembre 1911, ratifia ce choix à la presque unanimité.

L'élection de M. Jo-

seph Motta comme conseiller fédéral est sin et le reste de la Suisse ou, pour être un événement dont les Tessinois ont plus plus exact, avec le pouvoir central. Mais



M. le Dr Joseph Motta, conseiller fédéral

que tous autres sujet de se réjouir. Certes, les conservateurs tessinois regrettent le départ de M. Motta, parce qu'ils perdent en lui un chef éclairé et actif, qui sera très difficilement remplacé; mais ils se félicitent dans l'intérêt du Tessin. Ces derniers temps surtout, il y a eu des malentendus entre le canton et l'autorité centrale. En outre, au Tessin, il y a des gens qui ont la tendance de voir sous un angle particulier tout ce qui nous vient de Berne et de tout interpréter défavorablement. Ajoutez que certains journaux de langue allemande voyaient volontiers dans le peuple tessinois un peuple tout prêt à se donner à l'Italie à la première occasion. Tout cela a malheureusement troublé la sérénité des relations entre le Tessin et la Suisse ou, pour être plus exact, avec le pouvoir central. Mais

tous ces nuages disparaîtront grâce à l'élection de M. Motta. Au sein du Conseil fédéral, M. Motta pourra faire connaître les aspirations du peuple tessinois et de ce chef certains incidents malencontreux seront évités. D'autre part, le patriotisme tessinois sera flatté par l'élection de M. Motta et les pessimistes ne pourront plus dire que les Tessinois sont délaissés et que toutes les faveurs vont aux autres cantons suisses.

Il y a donc lieu de se réjouir dans l'intérêt de la Suisse et dans celui du Tessin en particulier de l'élection de M. Motta. Nous nous réjouissons, en ou're, pour l'honneur qui échoit au parti catholique suisse et en particulier au parti conservateur tessinois. Car c'est la mère-patrie qui reconnaît et récompense, dans cette circonstance, les qualités personnelles, la capacité, l'amour du pays et le dévouement à l'intérêt général, en appelant au gouvernement central un de ses meilleurs enfants.

Personne ne doute que M. Motta saura se montrer à la hauteur de l'importante fonction dont il est revêtu. La confiance que le peuple suisse et les membres de l'assemblée fédérale mettent en lui, ne sera certainement pas trompée. Le passé politique de M. Motta, ses fortes études, ses capacités donnent toutes garanties à ce sujet. M. Motta apportera dans sa nouvelle charge le meilleur de ses forces, ses hautes capacités juridiques et administratives, son endurance dans le travail comme son amour pour le bien.

\* \* \*

M. Joseph Motta naquit à Airolo, sa commune d'origine, le 29 décembre 1871. La famille Motta est une des plus anciennes d'Airolo ; elle a été pendant longtemps fermière du service postal du Gothard.

Le jeune Motta commença par fréquenter les écoles élémentaires à Airolo, Bellinzona et Chiasso. Il fit ses études classiques au gymnase épiscopal d'Ascona et les termina à Fribourg de 1887 à 1889. Il fut un des premiers élèves de la jeune Université, où il s'inscrivit à la Faculté de droit.

En 1891, M. Motta alla poursuivre ses études à Munich et il les finit, deux années

après, à Heidelberg, où, en 1893, il obtint le bonnet de docteur en droit avec la note *summa cum laude*. Il n'avait que 22 ans. M. Motta rentra alors au Tessin. Admirablement doué, esprit éminemment juridique, M. Motta ne pouvait passer inaperçu.

En 1895, il ouvrait un bureau d'avocat à Airolo. Bientôt, sa renommée dépassa les limites de la Léventine ; ses services furent demandés dans tout le canton et même dans les cantons de la Suisse primitive ; il devint rapidement un des premiers avocats du forum tessinois. Dès 1895, il débuta dans la vie publique comme député au Grand Conseil. Il fut incontestablement une des figures les plus marquantes du parlement tessinois et il avait le don de se faire écouter, même de ses plus acharnés adversaires.

En 1899, M. Motta fut porté pour la première fois comme candidat au Conseil national ; depuis lors, il n'a plus cessé de représenter à Berne le 41<sup>e</sup> arrondissement ; on sait quelle estime et quelles sympathies il s'est acquises parmi ses collègues.

Neveu, par sa mère, de l'ancien conseiller national Dazzoni, M. Motta devint, par son mariage avec M<sup>me</sup> Andreatzzi, de Dongio (Blenio), le neveu d'un autre conseiller national, M. Gatti. Le nouveau conseiller fédéral est père de neuf enfants. M. Motta est le frère de la Supérieure générale de la Congrégation des Sœurs enseignantes de Menzingen, Sœur Carmela Motta, qui a succédé, il y a quelques années, à la sœur Maria Beck.

\* \* \*

Après l'élection de M. Motta au Conseil fédéral, le gouvernement tessinois organisa, le 16 décembre, à Bellinzona, un grand banquet auquel participèrent tous les députés du Grand Conseil ainsi que les représentants des autorités judiciaires et des municipalités. Toutes les associations tessinoises furent invitées pour ce même jour à prendre part à un corège grandiose au chef-lieu. Ce fut en même temps qu'un hommage à un éminent concitoyen, l'affirmation solennelle des convictions patriotiques des Tessinois.

# Le R. P. Louis-Antoine Folletête

## de Porrentruy

**N**OTRE humble terre jurassienne, où le courage militaire est une vertu de race, a donné aux armées du roi de France, de Napoléon, de Naples ou de Hollande, de valeureuses recrues, et leur sang a coulé sur tous les champs de bataille de l'Europe. Elle a tenu aussi à honneur de fournir son contingent à la milice sacrée de l'Eglise universelle. Depuis le théologien Gobat, de Charmoille, au XVII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à Mgr Mislin, au P. Queloz et à l'abbé Cuenat, missionnaire à la Trinité, — et nous ne parlons à dessein que des morts, — il y a nombreux ceux que la voix de Dieu appelle, comme Abraham, hors de leur famille et de leur pays, à l'apostolat des contrées lointaines ou à la perfection de la vie religieuse. Le P. *Louis-Antoine de Porrentruy* est un de ceux-là. Sa longue et belle vie sacerdotale, passée tout entière à l'étranger, mérite d'être connue de ses compatriotes, sur lesquels rejoignit l'éclat de cette grande figure franciscaine.

### I. L'Etudiant.

Victor Folletête était le deuxième enfant de la famille d'un honnête négociant de notre ville, originaire du Noirmont, mais établi à Porrentruy depuis le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Il naquit le 15 janvier 1835. Son père, à côté de son petit négoce, remplissait d'importantes fonctions militaires. Au temps où l'armée fédérale n'existe pas, et où chaque canton recrutait, équipait et instruisait ses propres troupes, Victor Folletête était à la fois chef de section et officier-instructeur pour le baillage d'Ajoie.

Le collège de Porrentruy n'avait pas encore rompu alors avec les fortes traditions d'enseignement classique et d'éducation chrétienne, que lui avaient si profondément imprimées ses premiers maîtres de la Compagnie de Jésus. De nombreux ecclésiastiques y formaient encore la jeunesse à côté

de maîtres laïcs de valeur. Certes, à en juger par la vaste culture et la haute distinction de quelques-uns de nos magistrats, hommes du barreau, médecins, ou ecclésiastiques, qui n'ont jamais fréquenté d'autre école que le petit collège d'une petite ville de province, on peut conclure que l'on y faisait d'excellentes études et que la confiance des familles était bien placée.

Le jeune Victor Folletête n'eut pas d'autres maîtres que ceux de sa ville natale, à qui il garda, toute sa vie, un souvenir reconnaissant. La vie studieuse de ce temps était sûrement plus sévère qu'aujourd'hui : on travaillait ferme ; mais elle avait aussi ses joies et ses plaisirs. Les vacances étaient inscrites longtemps à l'avance par les étudiants, en lettres gigantesques formées de pierres blanches et placées sur les pentes du « Cras de Lorette », et les bons bourgeois de Porrentruy pouvaient les lire depuis leurs fenêtres et s'amusaient des innocents plaisirs des collégiens. La fin des cours était rehaussée, chaque année, par une représentation dramatique de grand style, souvent avec orchestre et chœurs. Dans notre petite ville, où il n'y avait jamais de troupe de passage, la représentation du collège était un événement, qui défrayait, pendant des semaines la chronique locale. Le « Tout-Porrentruy » remplissait le théâtre du collège aujourd'hui transformé en salles de classe. Le jeune Victor avait, paraît-il, la spécialité des rôles de femmes, ce dont il s'acquittait avec une grâce parfaite. Pendant les vacances, il fit, à pied, et sac au dos, avec quelques camarades le pèlerinage de N. D. des Ermites.

Mais, au milieu des labeurs scolaires la pensée de son avenir préoccupait le jeune étudiant et l'appel de Dieu à une mission supérieure se faisait entendre. Ses études achevées, il se rendit au Séminaire de Langres, où ont été formés tant de membres de l'ancien clergé jurassien. Il suivit ses

maîtres, les R. P. Jésuites, de Langres à Montauban.

## II. Le Précepteur.

Trop jeune encore pour être ordonné prêtre, il accepta un préceptorat provisoire à Vienne, en Autriche. L'ancien principal du collège de Porrentruy, Mgr Mislin, alors précepteur des jeunes archiducs, lui facilita l'entrée dans une vieille famille de l'aristocratie hongroise, les d'Appony. Malgré sa jeunesse, l'abbé Folletête savait allier tant de prudence et de sagesse à sa bonté que la noble famille ne voulut jamais consentir à se séparer de lui, quand, en 1858, il eut reçu l'ordination sacerdotale à Soleure des mains de Mgr Arnold. Il dut retourner à Vienne, sur les instances de la famille d'Appony, et il y resta jusqu'à achèvement complet de l'éducation de ses deux élèves. Avec eux, il passait une partie de l'année à Vienne, l'hiver à Rome et les vacances dans le

domaine héréditaire d'Appony en Hongrie. Il fit alors pour la première fois connaissance avec la ville éternelle, où il devait passer avec tant de joie supérieure les seize dernières années de sa vie. A Rome, il eut l'occasion de rencontrer Louis Veuillot et celui-ci consigna dans le *Parfum de Rome* la visite faite par lui à la comtesse d'Appony, veuve et malade : « Un jeune prêtre, savant et doux, écrit-il, élève les deux petits garçons, dont il semble le frère ainé. C'est une gravité, une candeur et un sourire de plus dans cet intérieur paisible,

où la mort plane sur des fleurs. »

## III. Le Capucin.

Le spectacle de la vie mondaine au milieu d'une société distinguée, à Vienne et à Rome, n'avait pas réussi à fasciner le précepteur ; et il dédaignait les honneurs que de hautes protections auraient pu lui attirer. Au milieu même d'un monde brillant mûrissait une vocation de détachement et de pauvreté volontaires, et le 19 octobre 1862, le jeune prêtre venait frapper au noviciat des frères Mineurs Capucins, à Versailles. Par une touchante délicatesse de son cœur, il voulut garder, dans son nom de religieux, le souvenir de ses chers élèves, et désormais il s'appellera Louis-Antoine. Après sa profession, il fut envoyé dans plusieurs couvents,

Besançon, Cahors, Marseille. Religieux d'une régularité parfaite, il donna toute sa vie l'exemple de la ferveur et de la fidélité. A

Rome, il était le premier à tous les exercices de la communauté et, bien qu'il fût le plus âgé, tous les jours, il célébrait la sainte messe à 5 heures moins un quart. Il prenait à la lettre les prescriptions de la règle sur la pauvreté volontaire et ne portait point d'argent avec lui, pas même en voyage. Venant de Fribourg à Delémont, à une époque où les chemins de fer n'existaient pas encore, il ne fut accepté à la poste, qu'après de nombreux pourparlers, dans lesquels il put fournir le nom de personnes solvables, qui, à Delémont, remboursèrent



† Le R. P. Louis-Antoine Folletête

l'administration. De cette première période datent les missions les plus nombreuses du P. Louis-Antoine, ses retraites au clergé, aux communautés religieuses. On jugera du fruit de sa parole à l'anecdote suivante. En quittant une paroisse qu'il venait d'évangéliser, il fait mander au ministre protestant d'une ville voisine, qu'il l'attend à la gare pour une affaire importante. Emoi du pasteur, qui se rend cependant, intrigué, au rendez-vous. Le Père l'invite alors à le suivre au bureau du chef de gare. O stupéfaction ! Le capucin alligne dix mille francs en pièces d'or, sous les yeux du ministre ébahie. « Monsieur, dit le capucin, cet argent est à vous ». « De la part de qui ? » — « De la part d'un pénitent qui réclame le secret de l'anonymat de la confession. » En dehors de la région de Besançon et de Marseille, il prêcha encore des carèmes ou des retraites à Nancy, à Toulouse, à Beyrouth et à Fribourg. Orateur vraiment apostolique, il n'était cependant pas de ceux qui estiment inutile une intense préparation à la parole de Dieu. De nombreux et de volumineux cahiers de sermons témoignent de son travail opiniâtre pendant toute sa longue carrière.

Lorsqu'éclata la guerre de 1870, le P. Louis-Antoine était gardien du couvent de Besançon. Quelle fut sa conduite pendant ce temps, il eut l'occasion de le dire, dix ans plus tard, lors des expulsions des religieux, au nom des fameux décrets Ferry.

« J'étais Gardien du couvent de Besançon, lorsque la guerre de 1870 éclata. Ma première pensée fut d'offrir au général Roland notre chapelle pour les mobiles sans abri, par un froid de 22 degrés ; et au Comité de la Société internationale de secours aux blessés, tout le personnel de notre couvent pour les ambulances que l'on venait d'ouvrir à Besançon.

Le soir même de la bataille de Cussey, nous entrâmes dans les ambulances pour ne plus les quitter. Au bout de huit mois d'incroyables fatigues, le plus jeune de nos infirmiers tombait victime de son dévouement, atteint du mal contagieux qui décimait les blessés.

« Pour moi, détaché sur Montbéliard, en compagnie du sénateur-maire de Besançon, j'y fis, pendant quelque temps, les fonctions

d'ambulancier. De retour à Besançon, le Cardinal-Archevêque m'ayant fait part de l'appel pressant de l'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, qui demandait des aumôniers parlant les deux langues, je partis, le soir même, chargé d'une mission de la délégation de Tours.

« Arrivé à Blois, pendant les batailles de Jeaune, Villorceaux et Patay, j'organisai, avec le concours de sept Sœurs de charité que j'avais providentiellement rencontrées, un service pour le ravitaillement des blessés qui affluaient de toutes parts. Nous en vîmes passer près de 4.000 dans l'espace de quelques jours.

« La prise de Blois mit fin à ce service. Je reçus alors l'ordre de rayonner autour de Beaugency et de porter secours aux pauvres blessés oubliés dans les hameaux et dans les fermes.

« C'est dans une de ces périlleuses expéditions que je fus arrêté à Meung sur-Loire, par les Prussiens, et menacé d'être fusillé comme espion à cause de la connaissance que j'avais de la langue allemande.

« Au sortir d'une longue et douloureuse captivité (il resta deux jours sans manger), les Prussiens m'internèrent à Orléans, où je pus reprendre, jusqu'à la fin de la campagne, mes triples fonctions d'infirmier, d'aumônier et de quêteur des pauvres blessés.

« Lorsqu'après une absence de près d'un an, je rentrais dans mon couvent, le sénateur X..., maire de Besançon, me fit décerner un diplôme et me proposa pour la croix. »

La modestie du religieux lui fit refuser cet honneur. Du moins avait-il droit de prétendre à quelques égards pour lui et son ministère, dans un pays auquel il s'était dévoué. On sent vibrer une légitime indignation dans la protestation qu'il fit aux agents du gouvernement, qui venaient chasser en 1880 les religieux de leur couvent de Marseille, et l'expulser lui-même de France, comme un étranger dangereux :

« Il y a dix ans, Monsieur, presque jour pour jour, j'avais l'honneur d'être arrêté par le chef de la police de Berlin, le chevalier de Drigalsky. Qui m'eût dit que dix ans plus tard, par manière de récompense, la police française mettrait à son tour la

main sur moi et jetterait, comme un ennemi, à la frontière, celui dont le seul crime est d'avoir exposé volontairement sa vie au service de la France. »

En manière de conclusion, le Père ajoutait :

« Voilà, Monsieur, puisque vous désirez les connaître, mes états de service et les titres que je crois avoir à respirer l'air de cette France, dont vous voulez me bannir. »

Nous ne narrons pas le drame des expulsions, la résistance héroïque des 600 hommes massés dans le couvent. Ils ne consentirent à s'éloigner que sur la parole du Père Gardien : « Messieurs, il était en votre pouvoir de les écraser. Je vous demande, au nom de Dieu, de cesser toute résistance. » A son tour, le R. P. Louis-Antoine s'éloigne ; c'est une ovation sans pareille ; tous l'acclament avec un enthousiasme indescriptible, et il est littéralement couvert de fleurs.

### III. Dans les honneurs.

Il ne faut pas se méprendre sur le sens des honneurs, qui échurent à l'humble religieux de S. François. Ce n'était plus le temps, où un pauvre capucin pouvait jouer un rôle important dans les affaires de ce monde et, où le P. Joseph du Tremblay, l'*Éminence grise*, était le conseiller de Richelieu. Les expulsions avaient manifesté clairement les sentiments des gouvernements à l'égard des ordres religieux. Les honneurs du R. P. Louis-Antoine furent les charges, que la confiance et l'estime de ses confrères lui imposèrent, la considération dont l'entourèrent des prélats, des évêques et le Souverain Pontife lui-même, les hautes amitiés qui s'attachèrent à lui, malgré le peu de temps qu'il consacrait au culte de l'amitié.

Il avait, pour réussir, dans les hautes fonctions de l'Ordre, la connaissance parfaite de plusieurs langues, une intelligence prompte, un sens droit, la prudence que donnent la connaissance des hommes et le maniement des affaires, une inflexible fermeté de principes et une bonté naturelle, qui savait adoucir les rigueurs nécessaires.

En 1891, il fut nommé *Ministre provincial* de la province de Lyon, au chapitre de Crest. Ses fonctions lui furent renouvelées

en 1894. La persécution avait obligé les Religieux à transporter leur noviciat en Hollande, leur scholasticat en Syrie. Le nouveau provincial eut à cœur de visiter toutes les maisons, de se rendre compte par lui-même : il ne recula même pas devant les fatigues de l'inspection des Missions. Pour la première fois, certains postes avancés des pays de mission recevaient la visite du Supérieur. Le Liban fut parcouru dans ses chemins rocheux. Aden même, avec sa chaleur torride et ses terribles moustiques, dont il garda le plus cuisant souvenir, forma l'extrême limite de ses voyages apostoliques. Fidèle interprète du général, le R. P. Bernard d'Andermatt, un compatriote, le provincial donnait partout une vigoureuse impulsion aux études, à l'apostolat, et à la vie religieuse. Le Tiers-Ordre avait été, de tout temps, l'objet de sa sollicitude. Pendant de nombreuses années, il avait dirigé les deux Fraternités de Marseille : *L'ouvroir franciscain* des missions était son œuvre. Dans ses voyages, il ne manquait jamais de visiter les fraternités et de leur adresser quelques paroles d'encouragement.

Au Chapitre général de Rome, en 1896, il fut nommé définiteur général, c'est-à-dire conseiller du général pour les affaires de l'ordre tout entier. Sa résidence fut dès lors la Ville éternelle, où il retrouvait les souvenirs de sa jeunesse. Ce n'est pas cependant sans un serrement de cœur, qu'il quitta Marseille, où il avait séjourné plus de vingt ans, et où tant de personnes et d'œuvres retenaient encore sa sollicitude.

Il devenait ainsi le collaborateur du R<sup>me</sup> P. Bernard d'Andermatt, qui professait pour lui la plus haute estime. Les travaux de sa nouvelle charge ne nous sont pas spécialement connus. Par contre, des missions fort honorables et parfois délicates lui furent confiées, entr'autres la présidence des *congrès franciscains* de Reims, de Toulouse, de Nîmes, de Bruxelles. Des divergences assez sérieuses s'y firent jour sur le rôle et la mission du Tiers-Ordre, et son adaptation opportune aux besoins de l'époque actuelle. Les plus hardis prétendaient qu'il fallait renoncer à son caractère de confrérie et l'orienter franchement vers les œuvres sociales. Il n'était pas toujours facile au président de diriger les débats, sans

les laisser dévier sur un terrain dangereux. A mainte reprise, le P. Louis-Antoine reçut les félicitations de Léon XIII, à qui il rendait compte de son mandat. Au congrès de Rome en 1906, il dirigea les travaux de la section franco-belge. Enfin, une des dernières missions qui lui furent confiées pour les affaires de l'ordre, ce fut celle de Malte. L'année 1908 amena un changement considérable dans le gouvernement de l'ordre : le général, qui, par un privilège spécial, était resté en charge dix-huit ans, fut remplacé. Le P. Louis Antoine le suivit dans sa retraite ; mais ses supérieurs lui offrirent de rester à Rome, et même à la Procure générale : c'était aller au devant de ses vœux les plus chers. Il demeurait, avec des loisirs plus nombreux, sur le champ même de ses études et de son activité littéraire et artistique.

#### IV. L'écrivain et l'artiste.

Tous les travaux du missionnaire et les multiples occupations du Supérieur auraient déjà suffi à remplir une vie ; mais le P. Louis-Antoine avait un goût très prononcé pour les beaux arts et un sens esthétique très affiné. On peut dire qu'il consacra à l'art franciscain tous ses loisirs et qu'il goûta dans le commerce intime de tant de chefs-d'œuvre quelques unes de ses plus pures jouissances. Dès sa jeunesse, l'amour de l'Art s'empara de lui et ses cahiers d'écolier sont parsemés de vignettes et de silhouettes fort réussies. Son séjour à Vienne, à Rome surtout, ne pouvait que développer de si favorables dispositions : l'Italie elle-même est le plus vaste et le plus beau musée de l'Europe. Plus tard, dans sa vie religieuse, une idée le frappa : c'était la place vraiment exceptionnelle que le *Poverello* d'Assise occupe dans les Arts et dans la Littérature. Ce qu'Ozanan avait fait dans les *Poètes franciscains*, il rêva de le faire dans le domaine des Beaux-Arts. L'occasion s'en présenta en 1882 : Léon XIII venait de publier son Encyclique *Auspicato* sur S. François d'Assise et le Tiers-Ordre. Il importait de célébrer dignement le VII<sup>e</sup> centenaire du saint fondateur de l'Ordre franciscain et de présenter au public catholique du XIX<sup>e</sup> siècle

l'idéale figure du Patriarche, dont la vie et les œuvres avaient exercé au XIII<sup>e</sup> et aux siècles suivants une influence si puissante sur les âmes. Le P. Léopold de Chérancé écrivit la vie de St-François. D'autres collaborateurs y ajoutèrent le culte du Saint, l'histoire de son Ordre et la place qu'il occupe dans les arts.

Le P. Louis-Antoine se chargea de donner à l'ouvrage une illustration digne des circonstances solennelles auxquelles il devait le jour. Les meilleurs artistes y prêtèrent leur concours et les gravures sont signées de noms tels que Gaillard, Flameng et Le Rat. L'exécution du travail, confiée à l'éditeur Plon, fut soignée avec une perfection telle que l'ouvrage compte parmi les plus belles éditions de la librairie française au XIX<sup>e</sup> siècle.

La publication de la *Vie de S. François d'Assise* avait exigé du P. Louis-Antoine de nombreux voyages dans les villes d'art, les musées et les couvents. En chercheur infatigable et opiniâtre, le savant capucin ne rentrait jamais dans son couvent, la besace vide : c'était toujours quelque gravure, quelque sculpture, tantôt un document historique, tantôt un sceau, parfois une relique ; et le tout s'accumulait, avec le temps, dans le couvent de Marseille, au point qu'il fallut construire des salles spacieuses pour abriter ces riches collections. Telle fut l'origine du *Musée franciscain*, où le P. Louis-Antoine avait réuni avec une persévérance inlassable et classé avec le goût sûr qui le caractérisait, tous les objets d'art se rapportant au Patriarche d'Assise et à son Ordre. Ce Musée devint bientôt une des curiosités de Marseille et le P. Général voulut bien le prendre sous sa haute protection. Hélas ! le culte sacré de l'Art n'a pas trouvé grâce devant les modernes Vandales, et les objets du Musée furent dispersés aux quatre coins du monde, pour échapper à la spoliation de la Loi sur les Associations.

Plus tard, à Rome, il prit une part très active à l'organisation de l'*Exposition*, à l'occasion du Congrès Marial en 1904 et il en dressa le Catalogue. Le musée des Missions à la Procure générale de l'Ordre à Rome est aussi son œuvre.

La vie illustrée de S. François avait paru en 1885. Trois ans plus tard, le P. Louis-

Antoine présentait au public une vie illustrée de *Ste Marguerite de Cortone*, dont le P. Léopold de Chérancé avait écrit le texte. De proportions plus modestes, la partie artistique du nouveau volume se distingue par les mêmes qualités de goût.

Lorsque, en 1897, Léon XIII eut donné aux œuvres eucharistiques un patron dans la personne de S. Pascal Baylon, chacun se demandait qui était ce saint jusque-là inconnu. Ce fut l'occasion pour le P. Louis-Antoine d'écrire la *vie de S. Pascal Baylon*. Cette fois, il fit le texte de son style aigre, familier, et d'une impeccable correction ; il pourvut aussi à l'illustration, grâce aux dessins d'un artiste romain de ses amis.

La vieillesse ne ralentit pas l'activité de l'infatigable travailleur. Les bibliothèques, les archives, les musées et les boutiques d'antiquités de Rome connaissaient bien la silhouette agile, la tête fine, encadrée d'une couronne de cheveux blancs, le regard si vif, les manières distinguées de ce moine fureteur. En butinant aux Archives vaticanes, il découvrit la *Correspondance de Mgr de Belsunce, évêque de Marseille*. On ne connaît guère de ce prélat que le héros de la peste de 1720 ; sa correspondance volumineuse révéla en lui l'apôtre infatigable, le pasteur zélé, l'intrépide adversaire du jansénisme. L'ouvrage parut au commencement de 1911. Dans la pensée de l'érudit, il ne devait pas être le dernier. Depuis près de vingt ans, un travail de plus longue haleine occupait tous ses loisirs ; c'était son œuvre de prédilection et ce devait être le couronnement de son activité : la vie du vénérable *Marc d'Aviano*, capucin, le prédicateur de la dernière croisade contre les Turcs, et, avec Jean Sobiesky, le libérateur de Vienne. Déjà, après de nombreuses recherches, (entre autres en Autriche et à Venise, où il fit connaissance du futur pape, le cardinal

Sarbo) les matériaux de l'ouvrage étaient amassés et l'infatigable ouvrier avait commencé la rédaction, quand la maladie vint l'obliger à suspendre son travail. Sur trois volumes, que devait comprendre la Vie, un seul est écrit, et l'œuvre reste inachevée. Ainsi vont les œuvres humaines.

Le R. P. Louis-Antoine mourut à Rome, le 28 mars 1912. La mort ne l'effraya pas : une seule chose lui tenait à cœur :achever son ouvrage, et il eût aimé que le Vénérable Marc d'Aviano, qui y était le premier intéressé, lui obtint cette grâce. Un de ses vœux les plus chers eût été de revoir encore une fois, avant de mourir, son pays natal et de prier dans l'église de son baptême. Mais le mal augmentait toujours, sans remède possible, et le saint religieux comprit que l'heure du repos définitif avait sonné. Il la vit venir avec une sérénité parfaite et il accepta simplement le dernier sacrifice que Dieu lui demandait. Sa vie de pénitence était une garantie de salut, et cependant il disait à un de ses visiteurs : « Ce qui m'effraie, ce sont les grandes grâces que j'ai reçues. » Le Souverain-Pontife demanda à plusieurs reprises de ses nouvelles, et, après sa mort, il voulut offrir le saint sacrifice pour le repos de son âme. Le corps du vénérable religieux repose au cimetière de Rome, dans la crypte réservée aux Capucins, au chevet de la basilique S. Laurent hors les murs.

Cette noble figure franciscaine, qui disparaît, attirait partout une respectueuse sympathie ; ceux qui l'approchaient étaient vite conquis par sa sainteté et par ses belles qualités d'esprit et de cœur. La famille religieuse perd dans le P. Louis-Antoine un de ses membres les plus éminents et le Jura un de ses enfants, qui lui ont fait le plus d'honneur à l'étranger.

E. F.

\* \* \*

Un éminent chirurgien traversait dernièrement la vallée du Rhône.

Il arrive dans un pauvre village, où, en causant avec des habitants, il apprend qu'il n'y a pas de médecin dans le village ni

dans les environs.

— Comment ! dit le chirurgien, pas un homme de l'art ? Mais alors, comment faites-vous ?

— Comme nous pouvons, répond un vieux ; nous mourons nous-mêmes. »

# L'Œuvre catholique internationale

DE LA

## Protection de la Jeune Fille

*Que faire de nos filles ?* — Question angoissante, que se posent maints parents. La situation de la femme : domestique, ouvrière, employée, institutrice etc. n'est pas un des aspects les moins sombres de la question sociale.

*L'Œuvre catholique de la Protection de la Jeune Fille* s'est donnée la mission de travailler efficacement au bien matériel, moral et religieux de ses protégées. Ses comités, ses agences, ses relations internationales lui permettent de fournir des renseignements sûrs, de procurer des places de confiance. Son expérience de quinze ans la met à même de donner aux parents et aux jeunes filles des conseils autorisés.

D'une manière générale, l'Œuvre n'encourage pas le déplacement de la campagne pour la ville, ni l'émigration à l'étranger. Les cas sont trop nombreux et parfois trop lamentables, où les plus cruelles déceptions ont suivi de bien près de trompeuses espérances. L'enseignement ménager, toujours plus répandu même à la campagne, doit, en donnant le goût du travail domestique, apprendre à augmenter les ressources de la famille.

Si de bonnes raisons obligent à chercher un gain supplémentaire, le service domestique dans une bonne famille est préférable, à tous points de vue, au travail en fabrique. La supériorité du gain de ce dernier se réduit à rien, quand l'ouvrière a décompté ses frais de pension, de chaussures, souvent de chemin de fer et de tram. Outre des garanties plus grandes de surveillance et de moralité, le service domestique a l'avantage d'initier la jeune fille à sa vraie vocation, la tenue d'un ménage. Le salaire domestique a suivi, lui aussi, une hausse continue, et, de toutes parts, on se plaint de ne plus trouver de domestiques ! Mais les jeunes filles, insouciantes

ou légères, préfèrent la fabrique, parce qu'elles sont plus libres et qu'elles ont de l'argent pour leur dimanche. N'est-ce pas, pour de sages parents, une raison de préférer le placement dans une bonne famille ?

**Avant** de placer leurs enfants, les parents toutefois feront bien d'observer les conseils suivants, que tout Comité de l'Œuvre pourrait illustrer d'exemples probants :

1° Ne pas se fier à toutes les annonces : les plus belles, les plus alléchantes sont parfois les plus menteuses. Il faut savoir que certains bureaux de placement ne méritent aucune confiance, qu'ils sont parfois au service d'agences louches (ceci concerne surtout l'étranger), que certaines annonces d'offres de travail à domicile ne sont parfois autre chose que des tentatives d'escroquerie ou d'exploitation.

2° A moins de connaître personnellement les nouveaux maîtres de leur enfant ou d'en avoir reçu, par des personnes dignes de foi, de bonnes recommandations, prendre les renseignements nécessaires.

3° Dans le choix d'une place, il ne faut pas considérer uniquement le salaire et les avantages matériels : la moralité et la religion méritent bien aussi quelques égards. Des parents soucieux de l'avenir de leurs enfants ne devraient pas les envoyer dans des villes ou pays, où ils ne pourront pas remplir leurs devoirs religieux : point d'église catholique, point de messe, point de dimanche. La ville, la grande ville surtout, est très dangereuse pour de jeunes personnes qui sortent pour la première fois de leur village, quand, à toutes ses attractions séduisantes et au manque de surveillance suffisante, vient s'ajouter l'impossibilité de remplir les devoirs religieux ou simplement la négligence à s'en acquitter.

4° Recommander à la jeune fille, lorsqu'elle sera arrivée à destination, de s'en-

rôler dans les groupements paroissiaux, qui concernent son âge ou sa situation : Enfants de Marie, conférences, associations de servantes, s'il en existe. Elle peut dans ce but se présenter au presbytère, ou être recommandée par lettre au curé de la paroisse, avec indication de son adresse.

**Après** le placement, les parents ne doivent pas se désintéresser de leur enfant. Ils ne se contenteront pas de lui envoyer quelques nouvelles de la famille ; ni de recevoir quelques vagues détails sur l'existence nouvelle de l'exilée. Qu'ils s'informent sur sa situation réelle, sur sa conduite : qu'ils exigent une correspondance régulière. Sans doute, ils ne doivent pas accepter, les yeux fermés, toutes les plaintes que leur enfant peut leur adresser. Le service domestique a cela de bon, qu'il forme et assouplit le caractère, apprend l'obéissance à des enfants à qui leurs parents ont souvent passé tous leurs caprices et qu'il les soumet à une règle fixe de conduite, à des habitudes de travail et d'ordre.

Si l'enfant était gâté à la maison, il trouvera facilement trop lourd le joug de l'obéissance et du travail régulier. Les parents, conscients des besoins de leur enfant, auraient tort de faire droit, sans examen, à ses réclamations intéressées. Toutefois, il convient d'examiner les plaintes et de prendre les mesures nécessaires, quand elles auront été reconnues fondées.

Le changement fréquent de place pré-

sente de graves inconvénients, dont le principal est de faire perdre au service domestique son caractère familial, pour le faire tomber au rang de salariat.

Nous donnons ci-dessous la liste des principaux *homes* (asiles et bureaux) en Suisse. Pour l'étranger, s'adresser à un bureau suisse ou à un membre de l'Oeuvre, qui fera les démarches ou indiquera les adresses.

\**Bâle* : Asile pour domestiques, Horburgstrasse, 54.

*Berne* : Home, Konigstrasse, 51.

\**Chiasso* : Agente à la gare.

*Fribourg* : Home, rue de l'Hôpital, 11.

*Genève* : Bureau et Home, 3, rue des Granges.

*Lausanne* : Home du Bon-Secours, avenue de Rumine, 32.

*Lucerne* : Marienheim, Pilatusstrasse, 66.

*Montreux* : Home catholique, villa Alexandra, Bon Port.

*Saint Gall* : Marienheim, Felsenstrasse.

\**Zurich* : Josephsheim, Hirschgraben, 64, I. — Marienheim, Werdgasse, 22, Außersihl, III.

\**Vevey* : Home, rue d'Italie N° 10.

*Porrentruy* : Rue de l'Eglise.

Une agente de l'Association se trouve à la gare des villes marquées d'un\*. Elle est reconnaissable à un ruban aux couleurs jaune et blanc.

## CAUSERIES SCIENTIFIQUES

### La voie monorail et le wagon gyroscopique

Dans le courant de l'année passée, des expériences ont été effectuées en Allemagne, dont le but était de supprimer ou tout au moins d'atténuer les oscillations des navires et, par cela même, d'ajouter au confortable des transatlantiques en supprimant le mal de mer. Le gyroscope, tout le monde le sait, possède cette propriété que lors-

qu'il tourne autour d'un de ses axes principaux d'inertie, cet axe reste fixe dans l'espace. Toute tentative pour changer son orientation rencontre une résistance d'autant plus considérable que le volant du gyroscope est plus pesant et que sa vitesse circonférentielle est plus élevée.

Dans l'exemple cité plus haut — stabilisation des navires, — l'axe de rotation étant vertical, si le gyroscope est d'une puissance

suffisante, tous les efforts des vagues restent vains pour l'incliner.

Le principe de « stabilisation gyroscopique » vient d'être appliqué par un ingénieur anglais, M. Brennan, à un but non moins original : la stabilisation d'un véhicule monorail.

Les voies monorail étant l'idéal pour obtenir les grandes vitesses, la toquade de notre époque, on voit quels avantages on trouverait à les utiliser sans les impedimenta dont elles sont accompagnées jusqu'à présent.

Voici comment M. Brennan a résolu ce problème :

Le véhicule destiné à circuler sur une voie monorail doit être muni de roues à double bourrelet ; mais, comme les points de contact se trouvent tous dans un même plan vertical, il vient immédiatement à l'esprit que la stabilité du véhicule est nulle. Pour remédier au renversement certain. M. Brennan a eu l'idée originale de recourir aux propriétés du gyroscope, rendant ainsi possible le monorail le plus simple qui soit.

Les expériences qui viennent d'être faites, avec un modèle réduit, ont démontré la parfaite stabilité de l'appareil en terrain varié, et même sur un câble suspendu en guise de voie. Ce modèle réduit contenait une batterie d'accumulateurs fournissant le courant nécessaire à la propulsion ainsi qu'à la commande des gyroscopes.

Ceux-ci n'ont qu'un diamètre de 127 millimètres et tournent en sens inverse l'un de l'autre, et leur lancement par le moteur demande quinze minutes pour atteindre la vitesse maximum de 8,000 tours.

Les résultats ont été des plus satisfaisants, même dans les courbes ; là le véhicule s'inclinait à l'intérieur du virage, comme le font les cyclistes, donnant ainsi automatiquement l'inclinaison que l'on obtient sur les voies ordinaires en relevant un

rail. A première vue, ce phénomène peut sembler étrange, il n'est que la conséquence de la réaction des gyroscopes à tout effort exercé normalement à leur plan de giration.

Les premiers essais furent faits en chargeant le petit véhicule d'un poids de sable. Puis l'inventeur y prit place lui-même, et sous cette charge disproportionnée le véhicule ne broncha pas.

Ce résultat si encourageant a décidé M. Brennan à construire un grand véhicule de 12 mètres-de longueur avec moteur à pétrole et transmission électrique aux deux bogies moteur. Les volants stabilisateurs auront 1 mètre de diamètre.

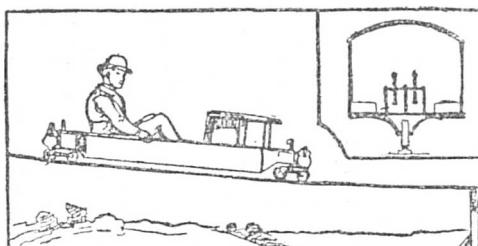
Pour diminuer la résistance à la rotation, les gyroscopes fonctionneraient dans le vide, et on estime que, après lancement, ils pourront tourner pendant trois jours consécutifs.

Alors, il nous sera donné de voyager au-dessus d'un simple fil de fer, opération monopolisée jusqu'à présent par les acrobates. Les piétons béniront une invention grâce à laquelle ils ne se

ront plus exposés à être balayés sur les chaussées comme quantités négligeables, si toutefois le fil ne casse pas ! Mais il y a si longtemps que la vie ne tient qu'à un fil !

Si un tel accident se produit, grâce au gyroscope la voiture conservera son parallélisme pendant sa chute ; les chats retombent toujours sur leurs pattes, le wagon du monorail gyroscopique retombera sur ses roues et n'aura qu'à continuer sa route sur le sol. Il sera prudent, toutefois, de ne pas tomber de trop haut, ni dans un fleuve et d'avoir des sièges assez bien suspendus pour amortir les effets du choc. Ces conditions remplies, une chute ne sera plus pour les passagers qu'un incident intéressant de leur voyage,

COSMOS.



## • Pour les Ménagères •

On se plaint aujourd'hui en général des prix du café et c'est avec raison, car depuis un an ils ont doublé.

Cette hausse de prix n'a pas été occasionnée par une mauvaise récolte, mais bien exclusivement par la spéculation du gouvernement brésilien, qui ne lance sur le marché que la quantité absolument nécessaire à la consommation.

Par ce procédé, la consommation du café en général diminuera certainement quelque peu et ceci surtout parce que depuis des années il existe un succédané hygiénique et à bon marché du café ; c'est le café de Malt de Kathreiner. Ce café de Malt unique dans son genre, connu partout sous le nom de Kathreiner est fabriqué aujourd'hui dans les immenses établissements, répandus dans tout le monde civilisé,

et il est d'un usage journalier dans des centaines de mille familles. Partout où la ménagère à côté de l'art culinaire, considère aussi la question de la santé, on trouve aussi le Café de Malt de Kathreiner. C'est surtout dans les familles avec enfants que le Kathreiner est au point de vue hygiénique, d'une valeur que l'on ne saura trop apprécier et, par conséquent il est aussi très avantageux.

Que ceux qui ne connaissent pas encore le Café de Malt de Kathreiner l'essaient en mélangeant pour commencer 3/4 de Kathreiner avec 1/4 de Café.

Au bout de peu de temps on renoncera volontiers entièrement au café colonial ce qui constituera une économie notable en même temps que la santé s'en trouvera mieux.

## CONSEIL PRATIQUE

### Champignons vénéneux

Les quelques mois de villégiature appartiennent chaque année leur contingent de victimes empoisonnées par les champignons. C'est régulier comme les saisons, les accidents de chasse en septembre et les catastrophes d'été dans les Alpes.

C'est que nombre de personnes croient se connaître en champignons, et leur foi va jusqu'à offrir leur propre récolte à leurs hôtes ; elle va plus loin : quelques-uns en mangent eux-mêmes !

Tous ces chercheurs de poison basent leur opération sur diverses méthodes empiriques destinées à distinguer les espèces

comestibles de champignons d'avec les espèces vénéneuses.

Or, il n'y en a pas. Dans chaque contrée, les espèces vénéneuses voisinent avec les autres et, souvent, leur ressemblent beaucoup. Il faut, comme pour toutes les plantes en général, les connaître, de même qu'on doit savoir différencier la ciguë du persil.

La plupart des espèces vénéneuses rentrent dans les champignons à volve ; la volve, ou *polva*, est une sorte de sac qui renferme le champignon naissant et qui se brise sous les efforts de la végétation quand le champignon s'élève ; la *volva* est donc ce voile très fugace qui enveloppe souvent le

pédicule et le chapiteau du champignon ; en croissant, le champignon emporte généralement sur son chapeau des débris de cette volve, et ces débris tachent la surface du champignon d'écailler blanche s'enlevant facilement avec le doigt.

D'autre part, le pied garde à sa base l'empreinte de la volve sous la forme d'écailles ou de bourrelet, et, le plus souvent, la base du pied est encore enveloppée par la volve en forme de cornet.

Ces champignons meurtriers possèdent pour la plupart un anneau communément appelé bague. Comme la volve est caractéristique et facile à voir, comme elle est à la base du pied, il est important de cueillir les cryptogames en arrachant avec soin le pied et non en se servant d'un couteau pour détacher le chapeau, comme on a l'habitude de le faire dans le but d'éviter de mettre de la terre dans sa cueillette. *Arrachez toujours les champignons, ne coupez jamais.* La preuve du poison se trouve à la base du pied.

En rejetant tout champignon à volve, vous éliminez les plus communes et les principales espèces meurtrières ; quelques excellents champignons seront également sacrifiés ; mais, à moins de connaissances particulières, abstenez-vous soigneusement d'un champignon à volve.

Tous les accidents mortels, à part des exceptions extrêmement rares, sont causés

par l'ingestion de champignons à volve.

Il y a cependant un moyen de rendre inoffensifs tous les champignons, et que rappelle M. Labesse dans une communication à la Société nationale d'agriculture d'Angers. Rendez les champignons inoffensifs par le procédé d'une ébullition prolongée dans l'eau salée, jetez avec soin cette eau, de façon à ce que les animaux eux mêmes n'y puissent toucher. Essorez bien les cryptogames et contentez-vous de manger un plat encore un peu nutritif et dépourvu d'une grande partie de sa saveur, en tous cas, absolument inoffensif.

Ce procédé de préparation a été scientifiquement établi dès 1850 par un aide naturaliste du Muséum de Paris, Frédéric Girard, qui, dans une expérience restée fameuse, alimenta sa famille, composée de douze personnes, pendant près d'un mois, avec toutes les espèces vénéneuses connues. Girard faisait macérer les cryptogames de deux à douze heures dans l'eau salée ou vinaigrée, jusqu'à disparition de l'odeur nauséuse.

Quo qu'il en soit, la vraie sagesse consiste à se borner à cueillir les espèces sur lesquelles on est sérieusement documenté, nos ménagères n'ayant pas toute l'habileté d'un préparateur de laboratoire, et pouvant inconsciemment négliger quelque terme de la formule.

COSMOS.

---

**Qu'avez-vous donc pris** pour avoir de nouveau si bonne mine ? Telle est la question que s'entendait poser plusieurs fois chaque jour, un jeune homme qui avait longtemps souffert de violents maux d'estomac. Et il répondait à tous : « Seules les pilules suisses du pharmacien Richard Brandt ont pu d'abord me soulager et ensuite me guérir. » La boîte avec l'étiquette « Croix Blanche » sur fond rouge et le nom « Richd. Brandt » dans les pharmacies au prix de Fr. 1.25.

---

**Les engrains potassiques.** — Un des principaux moyens pour l'amélioration du rendement de notre agriculture est l'emploi judicieux d'engrais potassiques,

sans lesquels on ne fait de nos jours plus de bonne agriculture. Partout où l'on emploie les engrais phosphorés, on devrait y ajouter de la potasse. Les essais de fumure entrepris par la Confédération ont établi, comme l'on sait, que la combinaison de la potasse avec les phosphates a donné les rendements les plus élevés. A ce sujet, le plus grand consommateur suisse d'engrais, le Syndicat Agricole Bernois, disait dans son dernier rapport annuel :

« En négligeant l'engrais, à base de potasse, l'agriculture se fait un tort considérable. »

Pour le mode d'emploi des sels potassiques voir l'annonce, concernant les sels potassiques.

# LA NERVOOSITÉ

Tous droits réservés.

Par M. le Dr Ph.-Joseph KAIN

Reproduction interdite.

La lutte pour l'existence offre actuellement de si grandes exigences que le système nerveux est souvent irrité et épuisé. Il résulte comme particularité de la lutte moderne un accroissement du champ matériel et spirituel et un appauvrissement de la force nerveuse.

La neurasthénie ou faiblesse des nerfs provient le plus souvent de la pauvreté du sang, du surmenage intellectuel ou corporel, des chagrins prolongés, des soucis, de l'humeur morose, du genre de vie défectueux, — (erreurs de jeunesse, mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, excès de jouissances sensuelles, abus de fumer, surtout la cigarette, alcoolisme, etc.)

Elle se manifeste par une légère excitation et une violence fugitive à laquelle succèdent une grande faiblesse, des douleurs passagères de différentes sortes et à différentes places : sentiments d'angoisse, frayeurs et battements de cœur fréquents, douleurs dans la poitrine, violents maux de tête, troubles digestifs, insomnies, mauvaise humeur, disposition aux évanouissements, vertiges. La faiblesse nerveuse est souvent accompagnée de pauvreté de sang, anémie, amaigrissement, flaccidité de la chair et sensation de lassitude extrême.

Par suite de leurs violentes souffrances, les malades atteints de névralgie aiguë sont fatigués de la vie ; ils perdent l'entrain au travail et deviennent tristes et misanthropes. Il n'est point rare que de telles personnes, devenues mélancoliques, soient poussées au suicide.

Personne n'est exempt des revers de fortune, de l'énervernement de la profession, des chagrins et des soucis de la vie quotidienne ; mais on peut arriver à ce que ces imperfections de l'existence humaine atteignent un système nerveux bien préparé et fortifié.

Les personnes souffrant des nerfs doivent pour guérir, vivre normalement, prendre peu ou point de boissons alcooliques, fuir les excitations et avoir soin de manger des fruits (chaque soir quelques pommes, par ex.) pour régulariser les fonctions intestinales. Elles éviteront soigneusement les aliments gras, salés, acides et épicés, ainsi que les mets farineux, qui causent des flacITUosités, les liqueurs, le café et le thé. — La bière et le vin légers sont permis.

On recommande tout spécialement les aliments légers, doux et rafraîchissants, en même temps que d'un goût agréable, tels que du bon lait, du beurre, des œufs, de la viande succulente et tendre en petite quantité, des poissons frais, de la volaille, du riz, des légumes verts et du fruit cru. Manger lentement et bien mâcher sont les premières et les plus importantes conditions d'une bonne digestion et par conséquent d'une bonne nutrition.

Immédiatement après les repas, on doit s'absenter de tout effort intellectuel et corporel. Une

sieste ne fera pas de mal, à condition toutefois qu'elle ne dure pas plus d'une demi-heure. Enfin la lumière, la chaleur, les lavages froids de tout le corps, suivis de frictions, des promenades paisibles, et des profondes et fortes aspirations dans l'air pur et ensoleillé de la forêt, sont des moyens auxiliaires excellents pour fortifier les nerfs.

Mais l'organisme a besoin — aussi bien dans les cas d'anémie que de neurasthénie — d'un remède qui éloigne les causes de la maladie et coupe le mal à sa racine, en agissant directement sur le sang et les nerfs. Il doit enrichir le sang, fortifier l'état général, faire disparaître l'irritation des nerfs et rétablir l'état normal.

## Ce remède est le Nervosan.

Il consiste essentiellement en méthémoglobin et oxyhémoglobine dont l'albumine est intimement fixée à l'hématine et ainsi résorbée par l'organisme. Le Nervosan renferme également des extraits de plantes toniques propres à fortifier le système nerveux. Le Nervosan contient du fer et du phosphore combinés moléculairement à l'albumine. Le phosphore est retiré de la cétiline et de la nucéoprotéine du sang ; l'albumine et le fer proviennent de l'hémoglobine.

L'élément principal le plus actif du Nervosan fut d'abord essayé par le spécialiste universellement célèbre pour les maladies nerveuses, M. le Prof. Dr von Krafft-Ebing, à la clinique de l'Université de Vienne, et il trouva ensuite de nombreuses applications au Sanatorium de Maria-grün, près Gratz, un établissement modèle pour les maladies nerveuses, qu'il avait fondé lui-même. Les résultats de cet essai furent très favorables et eurent pour effet l'introduction de cette préparation dans de nombreuses cliniques.

Le Nervosan est bien supérieur à tous les produits chimiques que l'on emploie pour les affections nerveuses et sera très apprécié par tous ceux qui en feront usage. A la plus extrême excitation succédera un calme bienfaisant.

Ce produit employé comme régénérateur du sang et du cerveau, de la moëlle épinière et de la substance grise, a jusqu'ici obtenu un franc succès ; l'éloignement des manifestations nerveuses et l'amélioration de l'état mental ont toujours été remarquables. Partout où l'organisme a besoin de fortifiants, comme dans les cas de pauvreté du sang, d'anémie, de faiblesse générale, de névralgie, de neurasthénie et d'épuisement précoce, le Nervosan rend les plus grands services.

Le Nervosan est agréable à prendre, et il est absolument inoffensif. Il stimule l'appétit, enrichit le sang, fortifie les muscles et les nerfs, donne de la vigueur et de l'énergie et apporte en peu de temps un bien-être inespéré.  
Prix 3 fr. 50 et 5 fr.

Dépôts : Pharmacie A. Bourgeois, à Neuchâtel; Pharmacie Gigon, à Porrentruy, L. Nicolet, à St-Imier, et dans toutes les grandes pharmacies de la Suisse.

Avertissement ! Refusez les imitations et les produits offerts en remplacement et exigez expressément le « Nervosan ».



# Banque Populaire Suisse

Bâle, Berne, Delémont, Fribourg, St-Gall, Genève, St-Imier, Lausanne, Montreux, Montier, Porrertruy, Saignelégier, Tramelan, Uster, Wetzikon, Winterthour, Zurich I et III

## Agences :

Altstetten, Tavannes, Thalwil.

Année	Sociétaires	Capital social	Virement	Réserves
1869	177	7,730	204,200	310
1879	2,113	1,327,310	322,668,610	40,300
1889	5,297	4,386,500	1,234,402,090	228,300
1899	18,958	17,493,390	3,555,715,600	2,202,990
1909	48,133	46,528,300	8,970,314,700	8,869,920
1911	58,931	57,789,980	10,571,627,317	10,825,000

Réception de dépôts en comptes-courants, contre obligations et sur carnets d'épargne. Avances sous formes de crédits en comptes-courants et prêts contre garantie de titres, hypothèque ou cautionnement. Escompte de billets, titres remboursables et coupons. Émission de chèques, et lettres de crédit sur l'étranger. Achat et vente de bons titres de placement, devises et monnaies étrangères. Exécution d'ordres de bourse. Garde et gérance de fonds publics. Location de casiers avec fermeture particulière du locataire.

H175A

Règlements à disposition.

## Discretione absolue

Pour tous renseignements s'adresser aux  
DIRECTIONS.

La preuve est faite  
par ses nombreuses références  
que c'est la Maison

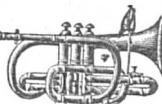
FOETISCH FRÈRES  
fondée en 1804  
à LAUSANNE

Succursales à Neuchâtel et à Vevey  
qui fournit les meilleurs

INSTRUMENTS DE MUSIQUE :::  
en tous genres  
aux prix les plus modiques

Vous achetez à plus bas prix  
chez nous que de l'étranger et vous  
pouvez échanger.

Demander catalogue ill. H358A  
No 13, gratis.



# Pilules Suisses du Pharmacien Richard Brandt

Éprouvées et recommandées par les professeurs aux Universités qui suivent :

Prof. Dr R. Virchow, Berlin  
— v. Gietl, Munich  
— Reclam, Leipzig  
— v. Nussbaum, Munich  
— Hertz, Amsterdam  
— C. Emmert, Berne  
— Eichhorst, Zurich  
— Brandt, Klausenburg  
— v. Fierichs, Berlin  
— v. Scanzon, Würzburg  
— C. Witt, Copenhagen  
— Zdekauer, St.Pétersb.  
— Söderstadt, Kasan  
— Lambi, Varsovie  
— Forster, Birmingham

H300A

depuis plus de 36 ans employées et recommandées par des professeurs, des médecins, et par le public comme

## REMÈDE DOMESTIQUE

bon marché, agréable, inoffensif et d'une efficacité certaine contre

## les dérangements des organes du bas-ventre,

hémorroïdes, paresse de l'intestin, constipation habituelle et ses suites, telles que maux de tête, étourdissements, oppression, manqué d'appétit, etc.

ATTENTION ! au nom Rich. Brandt et à la marque déposée « La Croix blanche sur fond rouge » En vente dans les pharmacies à Fr. 1,25 la boîte.

A défaut de Dépôt s'adresser à S. A. ci-devant Rich. Brandt, Pharmacien à Schaffhouse (Suisse).



## Des Millions d'hommes

emploient pour leur  
plus grand bien  
contre la

## TOUX

l'enrouement, le catarrhe, les engorgements, le catarrhe de la gorge, la toux convulsive et la coqueluche

Les  
Bonbons pectoraux de Kaiser  
aux « 3 sapins »

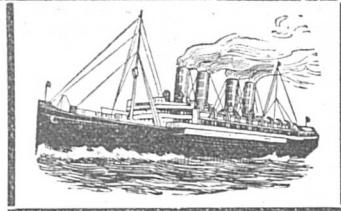


6100 attestations notariées de médecins et de particuliers constituent la meilleure preuve de leur efficacité certaine et de la faveur dont ils jouissent. Aucune autre préparation similaire n'a de pareils succès à son actif.

H252A

Ces bonbons sont supportés très facilement leur goût est agréable. Seuls véritables avec la marque « 3 sapins ». Refuser catégoriquement toutes les imitations. Se trouvent dans les pharmacies, draperies et magasins de denrées coloniales seulement en paquet de 30 cts et de 50 cts. Boîte 80 cts. Sinon s'adresser directement à Fr. Kaiser, à St-Margrethen (Ct. St-Gall).

# Voyages de mer pour



# Emigration

pour

**Amérique du Nord et du Sud, Canada, Asie Orientale, Australie,**  
**Alger, Tunis, Egypte, Le Levant** H228A  
S'adresser à l'agence générale du **Norddeutscher Lloyd**  
Société anonyme **Meiss & Co.**, 40, Bahnhofstrasse 40, **Zurich**.  
— Agence suisse de Voyages „Lloyd“ —

## Un prêtre torturé

Pendant 12 années et 6 mois, M. l'abbé J. Duval fut la proie d'une torture, dont seuls ceux qui la connaissent peuvent concevoir les pénibles conséquences. Il fut atteint de surdité presque complète, accompagnée de bourdonnements d'oreilles intolérables. A bout de patience d'avoir tout essayé sans succès, il réussit enfin à se guérir radicalement en deux mois, par un procédé simple et peu coûteux que, par charité, il se fera un devoir d'indiquer gracieusement à toutes les personnes qui lui écriront : Abbé J. Duval, 110, rue Réaumur, Paris. h331a

## Les engrais potassiques

### Les indispensables pour la fumure

Kaïnite 12,5 % de potasse *pour sols légers*  
Sels riches de potasse 30 et 40 % de potasse  
Chlorure - Sulfate de potasse 48 — 50 % de potasse, *pour meilleures terres*.

#### Mode d'emploi :

##### Sur sol léger :

Il faut enfouir légèrement la kaïnite.

##### Sur sol argileux :

Les sels riches ou la kaïnite doivent être enfouis légèrement.

##### Sur sol lourd :

Les sels riches doivent être enfouis.

##### Sur prairies et pâturages :

Les sels riches de potasse ou la kaïnite sont semés à la volée.

La kaïnite et les sels riches de potasse doivent être semés aussitôt que possible et au plus tard 15 jours avant les semaines.

Tous les fournisseurs d'engrais vendent des engrais potassiques. h329a

## La Caisse hypothécaire du Canton de Berne à Berne (N°. 17 place Bubenberg)

accepte des fonds en dépôt :

1. sur *Obligations* au montant de fr. 1000 et fr. 5000 avec coupons semestriels.
2. sur *Bons de Caisse* avec coupons annuels, pour toutes sommes divisibles par 100, mais de fr. 500 au minimum.
3. sur *Carnets d'épargne*.

Tous ces dépôts sont garantis par l'Etat de Berne et aussi longtemps que la loi n'en aura pas disposé autrement, exempts de l'impôt cantonal bernois. h499a

## Fritz Zeerleder Dr G. Zeerleder F. v. Fischer

H549A

### Fürsprecher — Avocats

(Bureau Stettler, v. Fischer & Cie)

Marktgasse 45, BERN Rue du Marché 45

# Alkos

guérit les maladies de  
l'estomac

du foie et des intestins ayant les symptômes suivants : manque d'appétit, aigreurs, crampes et maux d'estomac, faiblesse, assouplissement et essoufflement après les repas, ballonnement, pesanteur, engorgement du foie, jaunisse, crises hépatiques, constipation habituelle, maux de tête, etc.

**L'Alkos donne de l'appétit et facilite la digestion.** Il neutralise les aigreurs de l'estomac, dégorge le foie, enlève l'excès de bile et tient l'intestin libre.

L'Alkos est une poudre qui se prend facilement dans l'eau. Prix du flacon : Fr. 3.50. Envoi contre remboursement par la Pharmacie Centrale, Model et Madlener, Dpt. D., rue du Mont blanc, 9, Genève. — *Prospectus franco sur demande.*

H558A

## THÉ CATALAN purgatif vulnéraire des Alpes de MÉRIL CATALAN, ancien pharmacien „ Marque Le Serpent ”

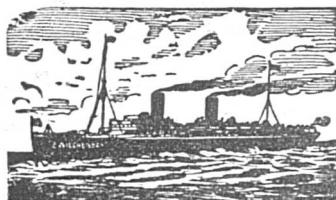
Ce thé, exclusivement composé des plantes indigènes de nos Alpes suisses, est un excellent dépuratif et le plus agréable des purgatifs. Il rafraîchit et purifie les fluides, chasse les glairas, détruit les aigreurs de l'estomac et rétablit le fonds des règles. C'est un bon vermifuge et un précieux laxatif pour les vieillards.

H 113 A

60 ans de succès ont justifié sa réputation.  
Dépôt chez les principaux pharmaciens, droguistes. Prix 1.25 fr. la boîte. Envoi franco par

A. T. CATALAN

Préparateur et seul propriétaire à Genève.



### PELADE

Chute des CHEVEUX, BARBE,  
SOURCILS, Cils, etc.  
p' plaques ou complètement. Repousse garantie infaillible  
en employant l'EAU DONNET la LOTION et le SAVON anti-  
septiques OCTAVIA; le tout f° 725 Paris 1900 Hors conc.  
Londres 1902, Memb. du Jury. Renseign' grat. pour détruire  
radicalam' les Pellicules, arrêter la Chute des Cheveux, les  
fortifier, les faire repousser et les empêcher de blanchir,  
sans les teindre ! Prof. O. DONNET Q, Q, chim' hyg.-sp'.  
28, B<sup>e</sup> de Sébastopol, Paris. Dép. chez les Coiff. et Pharm.



LA PELADE  
Chez la Femme.

H498A

## Rideaux Brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce vitrages, brise-bise etc.

h503a

Vente directement au consommateur.  
Echantillons par retour du courrier.

H. Mettler-Wälli, Hérisson,  
Fabrique spéciale de Rideaux brodés.

VOULEZ-VOUS faire un cadeau qui soit apprécié ? Demandez 1 flacon de nos **parfums de luxe** (violette, rose, thé, etc.) à 3 frs et 2 frs, avec ou sans coffret. **Vanilline** : 1 boîte à 1 fr 20 remplace plus de 200 bâtons vanille, parfum suave, s'emploie aussi pour parfumer le linge et les armoires. Notre sucre concentré (**Sucrose**) remplace le sucre ord. pour sucer vin, limonade, thé, café, crème, confiture etc., et revient 10 fois meilleur marché ; paquet-essai de 50 gram. équivalant à 30 kg. sucre pour fr. 3.50. **Saccharine** : 200 gr. pour 3 fr. 20. Envoi contre remboursement. Prospectus gratis. **Dépositaires demandés.** Sadr. **Dépôt-Général à Sassel s./Payerne (Suisse).**

Maison recommandée et de toute confiance livrant au prix de fabrique.

H274A

## ÉMIGRATION

pour tous les pays d'outre-mer par tous les ports principaux, surtout pour l'Amérique du Nord via Havre, pour le Canada via Anvers, pour l'Amérique du Sud via Marseille, organisée à des prix et conditions très favorables par S. A. ZWILCHENBART à BALE, la plus ancienne et la plus importante agence générale de change et d'émigration. Représentant : Célestin Fierobe, Grand'rue, Porrentruy.

Nous organisons des transports hebdomadaires en accompagnant les passagers jusqu'au port d'embarquement. Les passagers sont reçus par nos propres agents au port de débarquement.

H 09A

## Montres de précision

- garanties -

à Fr. 3.— et Fr. 5.— par mois

Demandez, s. v. p., le catalogue gratis et franco. Réparations à prix très avantageux.

— Travail garanti —

Fabrique P. Guy, La Chaux de Fonds.

rue du Doubs, 75 H 312 A

Maison de confiance fondée en 1871

## EN 3 JOURS

sont parvenues de phthisiques et de personnes atteintes de catarrhe, sans qu'ils y aient été engagés, 15 lettres de remerciements et de reconnaissance au sujet de l'excelente efficacité du remède „Natura“.

Celui qui, malgré ces témoignages, doute encore, devra au moins faire un essai et il sera bientôt persuadé.

Le „Natura“ guérit le catarrhe en très peu de temps. Le „Natura“ apporte une guérison assurée de la phthisie au premier degré et, dans des cas de phthisie avancée, où les malades étaient abandonnés des médecins, une guérison complète en est le plus souvent résultée.

*Qui doute et tarde  
agit contre sa propre santé.*

## Contre toux, catar- rhe et la tubercu- lose pulmonaire



Ce remède est en vente en flacon de fr. 3.— (4 flacons fr. 10.—, et en tablettes contre la toux et le catarrhe, fabriqués avec ce médicament, à fr. 1.— chez **Hans Hodel**, ancien greffier, à Sissach (Bâle campagne), ou dans les pharmacies et drogueries. Demandez la brochure gratis : *Moyen de combattre la phthisie. Un rayon de lumière aux phthisiques.*

H166A

## Instruments de musique

en tous genres et de première qualité.  
Facilités de paiement.



### Les vrais Gramophones

à pavillon visible ou  
invisible :  
Fr. 78.—, 100.—,  
140.—.

Demandez le catalogue des Gramophones ainsi que des Disques.

Un morceau chanté ou joué par le nouveau Gramophone à pavillon invisible procure une jouissance réelle.

h271a

Zurich-  
Bâle  
Neuchâtel  
St-Gall  
Lucerne  
Winterthour

**HUG & Co**

## Une bonne nouvelle pour les rhumatisants ("Le Monde Médical ,")

Il est typique de remarquer (contrairement à ce qui se passait autrefois) avec quelle largesse d'esprit et quelle rapidité, une découverte médicale capable de soulager le genre humain devient populaire et universelle, quel que soit l'inventeur de cette découverte.

Mr. J. A. SMITH of No. 2000 Bangor House, Shoe Lane, London, England, ne fait pas exception à la règle.

Il a découvert un remède réellement infaillible qui guérit le rhumatisme et la goutte.

Mr. J. A. SMITH enverra gratuitement un échantillon à tous ceux qui souffrent de ces terribles maladies moyennant l'envoi de 25 centimes en timbres pour frais d'envoi.

A notre époque de merveilleuses découvertes sont faites journalement et inspirent confiance, mais il est très difficile de pouvoir donner des preuves de guérisons vraiment frappantes comme dans les cas suivants :

Guérison de malades abandonnés des docteurs.

Guérison de malades ; ceux-ci abandonnent leurs béquilles.

Guérison de malades dont les membres étaient déformés. Ces cas sont ceux de nos clients.

Plus d'un malade considéré auparavant comme incurable a recouvré la santé grâce aux spécialités vendues par Mr. J. A. SMITH. Ces produits sont le résultat de longues et pénibles années de travail et de recherches.

Nous conseillons donc à tous ceux qui souffrent de rhumatisme sous n'importe quelle forme de demander de suite un échantillon gratuit de ce merveilleux remède, au cas où cette offre généreuse n'aurait lieu que pendant un temps très limité.

h317a

# Livres de prières des plus répandus

publiés par les Etablissements BENZIGER & C°, S. A. à EINSIEDELN, (Suisse)

— Typographes du St-Siège apostolique —

**Jésus l'Ami des enfants** Petites heures à l'usage de la jeunesse catholique.

Ce charmant petit livre contient les premières prières des petits enfants, quelques pages sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, un certain nombre de litanies, des prières pour diverses situations, et enfin la dévotion aux six dimanches de saint Louis de Gonzague.

No. 3017 256 pages, format III, avec une image en chromo. Reliures de 40 à 65 Cts.

**L'Enfant du Bon Dieu** Livre de prières pour les chers petits par J. Wipfli, traduit de l'allemand par l'Abbé Gobat.

No. 3068 200 pages, format Ia, 1 chromo et plusieurs images hors texte. Reliures de 35 à 40 Cts.

**Le Père chrétien** dans le monde moderne par S. Gr. Mgr. Augustin Egger, Evêque de St. Gall. Manuel d'éducation et de piété, traduit de l'allemand par M. l'Abbé Currat, chancelier de l'Evêché de Lausanne et Genève, avec une lettre de recommandation de S. Gr. Mgr. Jules-Maurice Abbet, Evêque de Sion.

No. 3075 560 pages, format du livre VII, 2 gravures sur acier, nombreuses vignettes, impression en deux couleurs.

Reliures différentes Fr. 2.30 à Fr. 3.10.

**La Mère chrétienne** par S. Gr. Mgr. Augustin Egger, évêque de St. Gall. Manuel d'éducation et de piété, traduit de l'allemand par M. l'Abbé L. Currat, chancelier de l'Evêché de Lausanne et Genève, avec une lettre de recommandation de S. Gr. Mgr. l'Evêque du même Diocèse.

No. 3073 800 pages, format VII, 2 illustrations en gravure taille-douce.

Reliures différentes de Fr. 2.50 à Fr. 6.—

**Petit Paroissien de voyage** ou recueil de prières pour les personnes qui vont en voyage, par l'Abbé M. B. Tacheix, avec approbation épiscopale.

Ce livre d'un format ingénieux et absolument pratique, contient, avec les prières de la sainte liturgie que l'Eglise recommande aux clercs et que les pieux fidèles ont coutume de réciter avant d'entreprendre un voyage, les prières ordinaires de la journée du chrétien. Son but est de faciliter aux pèlerins, touristes et voyageurs de tout genre qui, malgré les diverses occupations de la vie, veulent accomplir leur devoir de fidèles chrétiens, le moyen de pratiquer partout la Loi du Seigneur.

No. 3061. 96 pages, format III b oblong, avec 3 belles images et plusieurs beaux en-têtes. Reliures de Fr. 0.60 et à 1.20.

**La jeune fille chrétienne** Manuel d'instruction et de

piété par M. l'Abbé Currat, Chancelier de l'Evêché de Lausanne et Genève, et le R. P. Célestin Muff, Bénédictin de l'abbaye d'Einsiedeln. 1 vol. in 18°.

No. 3078 1032 pages, format VII, avec filet rouge, impression polychrome, papier très fin, etc.

Reliures fines de Fr. 2.75 à Fr. 6.75.

**Imitation de Jésus-Christ** Traduction de F. de Lamennais, accompagnée de réflexions par le même auteur et suivie de prières. Nouvelle édition revue et corrigée par l'abbé P. Chancerelle, licencié ès-lettres.

No. 3041 1. édition, 508 pages, format VI. Reliures de Fr. 1. — à Fr. 2.50.

**Les fins dernières** et la prière pour les malades, les mourants et les morts par F. A. Weyland, docteur en théologie, prêtre du Diocèse de Metz.

No. 3076 542 pages, format VII, avec encadrement noir, avec 2 gravures en taille-douce d'une finesse remarquable, plusieurs faux titres aux dessins artistiques et un grand nombre de vignettes, chemin de la croix par Feuerstein.

Reliures différentes de Fr. 1.65.

**Nouveau Mois des Âmes du Purgatoire** avec Messe, prières et cérémonies des funérailles par Mgr. A. Pitoye, Directeur général de l'œuvre de la première Communion et de la Persévérance.

« Le nouveau Mois des âmes du Purgatoire » est un livre sérieux, d'une réserve absolument conforme à l'enseignement théologique, écrit avec cœur et distinction, et bien capable de nous exciter à la prière pour les morts.

No. 3074 272 pages, format IIId, 2 héliographies, filet violet.

Reliures différentes de Fr. — 95 à Fr. 1.40.

**Petit Manuel du chrétien** Choix de prières par le Chanoine Schneuwly.

No. 3035. 320 pages, format V, avec une gravure taille-douce.

Reliures de Fr. 0.75 à Fr. 2.10. H399A

**Livres des Missions.** Recueil de prières propres à conserver les fruits de la mission, tirées en partie des œuvres de St. Alphonse de Liguori. Par Mgr. Bourquard, Docteur en théologie.

No. 3020. 512 pages, format X, avec 3 images et plusieurs vignettes, 14 illustrations se rapportant au Chemin de la Croix.

Reliure : Fr. 1.40 et plus cher.

## Produit russe pour favoriser la croissance des cheveux et de la barbe

Ce produit fait pousser en très peu de temps une barbe épaisse, les places chauves se garnissent aussi rapidement. Contre la chute des cheveux, le produit est employé avec un succès sans précédent. Prix Frs. 2.50. H364A  
Dépôt général pour la Suisse : G. Feuz, à Elgg (Ct. Zurich).



Que chacun porte dans son cœur le

## Savon aux fleurs de foin de Grolich

de BRÜNN

un savon de toilette hygiénique sans pareil. Il rend la peau saine, fraîche et pure. L'expérience a démontré que des frictions journalières du corps avec le Savon aux fleurs de foin de Grolich assurent une santé robuste et un âge avancé.

Le morceau 50 Pfg.  
65 Cts.

Le produit véritable provient de Brünn exclusivement, avec le nom et le portrait de Grolich.

En vente dans les pharmacies, drogueries, et tous les magasins de la branche.

J'ai trouvé  
Pour frire cuire rôtir et en pâtisserie  
La Cocoline est la meilleure!

H 210 A

Des Milliers de personnes ont été guéries de  
**RHUMATISMES**

de la goutte, de lombago de maux de reins, de maladies de poitrine, de toux et refroidissements de toute sorte, par les célèbres Emplâtres Bensons de la maison Seabury et Johnson.



Si l'emplâtre est appliqué dès les premiers symptômes de la maladie une seule application suffit généralement. On empêche ainsi peut-être qu'une maladie grave ne se déclare. Ceux qui tiennent à leur santé, devraient toujours avoir chez eux des emplâtres Bensons, qui sont chaudement recommandés par des milliers de médecins. Exiger les Emplâtres Bensons de la maison Seabury et Johnson et se méfier des contrefaçons. En vente dans presque toutes les pharmacies. Prix Fr. 1.25.

Hambourg

Holzbrücke  
7-11

EMPLÂTRES  
: BENSONS :

Un excellent fortifiant contre la Scrofule etc. et que les enfants prennent volontiers est l'Huile de foie de Morue sans goût ni odeur « Doroco » que l'on obtient aussi parfumée au citron. Très recommandée par de nombreux médecins. Diplômé à l'Exposition Internationale d'Hygiène à Dresde 1911. H181A

## S. F. WURSTEMBERGER

Vins, spiritueux, cafés, thés

Maison fondée en 1842

BERNE, Place du Théâtre 4, BERNE

Téléphone 1716

Vins blancs et vins rouges garantis purs  
en fûts et en bouteilles  
toutes qualités depuis les meilleur marché

Excellent vins Vaudois,  
de Bourgogne & de Bordeaux

— (Médaille d'argent à Genève 1896) —

Cafés et thés qualités fines H502A

Vins médicaux, Rhum, Kirsch, cognac vieux, etc.

## Filature de lin et Tissage mécanique

RÜDERSWIL (Berne)

Nous filons à un tarif réduit des parties de lin, chanvre et étoupes.

En outre nous recommandons nos fils de lin et chanvre, ainsi que nos toiles de ménage, trièges, nappages et articles pour literie. H154A

Échantillons à disposition.

Service prompt et soigné.

## Les fleurs blanches

des vaches sont guéries sûrement par le dépuratif du sang, éprouvé depuis de longues années du

— Vétérinaire FISCHER, Lucerne —  
Possesseur du Brevet du « SANUS » pour l'hygiène du vagin, reconnu le meilleur pour la guérison et la préservation de la vaginite infectieuse. H347A

Demandez prospectus gratis

## → Achetez les Meilleures Chaussures ← chez LANG & STEEN, Fabrique de Souliers, ZURICH III



Souliers de travail pour hommes	Frs. 8.—
Souliers militaires à soufflet	11.—
Souliers à lacets, pour Messieurs, pour le dimanche	9.—
Souliers pour messieurs, Box Calf fin	12.50
Souliers à lacets pour dames, pour le dimanche	7.50
Souliers à lacets, pour dames, Box Calf fin	9.50
Souliers à lacets, pour dames, pour la semaine	7.—
Souliers pour fillettes et garçons N° 26—29	4.50
N° 30—35	5.50

Demandez notre catalogue illustré. -- Envoi gratis et franco.

Nous ne livrons que des chaussures très solides. Envois contre remboursement. Echange franco. Chaque paire de souliers est garantie.

Grand atelier mécanique de réparations. Les réparations sont livrées dans la journée aux meilleures conditions. H348A

### GRAINES

potagères, fourragères, forestières et fleurs

Gros Gustave Hoch Détail

Marchand-grainier

La Chaux-de-Fonds, 11, Rue Neuve, 11  
Spécialité de

GRAMINÉES et TRÈFLES, assortis pour gazon et prairies, selon la nature du terrain

OIGNONS à FLEURS

Céréales de semences diverses

Légumes secs. Graines pour oiseaux et volailles

Prix courant franco et gratis h346a

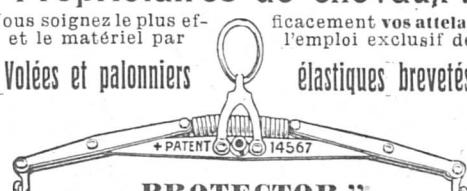
### Propriétaires de chevaux !

Vous soignez le plus efficacement vos attelages et le matériel par

l'emploi exclusif des

Volées et palonniers

élastiques brevetés



### „PROTECTOR“

Appareils adaptés à tout genre de char ou de voiture, avec ou sans boucle pour attelage de devant. Demandez prospectus et certificats. En vente chez les maréchaux et carrossiers et chez le fabricant:

H 174 A

Jacques Schmitt, Zurich IV.

— téléphone 2477 —

# Caisse d'Epargne de Bassecourt

◆ Fondée en 1865 ◆

Bureau à Porrentruy

Avenue de la Gare

<b>Capital-actions</b>	.	.	<b>Fr. 500.000.</b>
<b>Fonds de réserve</b>	.	.	<b>58 000.</b>
<b>Dépôts</b>	.	.	<b>4 300.000.</b>

**Bons de Caisse à  $4 \frac{1}{4} \%$  à 3 ans ferme.**

en coupures de 500, 1000 et 5000 Frs., int. au 31 décembre de chaque année.

Prêts hypothécaires avec amortissements. — Actes de crédits.

Achat de rôles de monte mobiliers et immobiliers. — Prêts sur cédules  
à longs termes avec cautions ou nantissement de titres.

**Taux payé aux déposants  $4 \%$**

La Caisse paie l'impôt à l'Etat pour les déposants.

Le Gérant : KELLER.

En nous chargeant de la publication de vos annonces, vous économiserez du temps, de la peine et surtout de l'argent, vu que nous travaillons pour vous sans frais.

En nous chargeant de la publication de vos annonces, vous bénéficieriez gratuitement de la longue expérience que possède notre maison dans ce domaine.



# RHUMATISMES

Des milliers de rhumatisants, qui avaient essayé en vain et cela souvent pendant des années tous les remèdes en usage, ont été guéris en quelques jours par

## • L'ANTALGINE •

Ce médicament guérit toutes les formes de rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérés, entre autres : *Le rhumatisme articulaire, musculaire et vicinal, la goutte, la sciatique, de même que les migraines et névralgies d'origine rhumatismale.*

H318A

### → L'Antalgine a obtenu la médaille d'or ←

à l'*Exposition internationale d'alimentation et d'hygiène de Paris en 1903.*

C'est un médicament reconnu hors ligne.

Une brochure renfermant des explications sur l'Antalgine et des attestations de personnes guéries, est envoyée gratuitement à toute personne qui en fait la demande. L'expédition de l'Antalgine se fait contre remboursement, franco de port et d'emballage. Prix du flacon de 120 pilules, 6 francs.

Les demandes venant de l'étranger doivent être accompagnées d'un mandat postal de fr. 6.—.

Adresser les commandes à la

Pharmacie C. BARBEZAT, à Payerne 31, (Vaud).

Office général fondé en 1888  
**A. MATHEY-DORET**  
BREVETS ingénieur-conseil  
CHAUX-DE-FONDS

D'INVENTION Marques de fabrique. Dessins. Modèles.  
Correspondants dans tous les pays.  
Références de premier ordre.  
La plupart des brevets pour l'horlogerie  
sont enregistrés par cet Office. H 315 A

VENTE À CRÉDIT  
par acomptes mensuels de vêtements tout faits pour Messieurs et garçons, confectionnés pour dames, Jaquettes, manteaux, blouses, paletots, corsets, étoffes pour paletots de dames, étoffes demi-toile et pour vêtements de messieurs mouchoirs coton, coton de Cologne, Coton, futaine, chaussures, meubles, chars d'enfants, literie, tapis d'escalier, linoléum, couvertures de laine, tapis de table, etc. H465A

Rod. KULL, Rue du Marché 28-30 BERNE.  
--- Demandez échantillons ---



La Fabrique  
**J. WEGMANN à OBERBURG (Suisse)**

livre d'excellents poêles avec manteau de tôle ou de Catelles, chauffant des locaux de toutes formes et grandeurs. Construction extra-solide. Grande économie de combustible. Excellentes références.

Demandez prix-courants



H490A

## De 2 à 8 jours

les gros coux et les goûtres disparaissent avec un flacon de mon eau antigoûtreuse à fr. 2.20 franco.

Un flacon de mon huile pour les oreilles à fr. 2.20 franco chasse aussi rapidement les bourdonnements et la dureté d'oreille.

**S. Fischer, médecin,**  
h382a à **Grub, Appenzell, Rhodes-Ext.**

## Barbe poils follets chez les dames

Il n'y a que la nouvelle méthode américaine dépassant tout ce qui a été fait jusqu'à maintenant, qui fasse disparaître immédiatement sans douleur et sans traces toute barbe ou poils importuns, en détruisant la racine. Beaucoup meilleur que l'électrolyse, on l'applique soi-même. Aucun risque, car les succès et l'innocuité sont garantis. sinon on rend l'argent. Prix frs. 3.50, envoi discret franco contre remboursement ou c/timbre-poste. **Madame C. ZETER, Immensee 150, Villa Erica.** h379a

# THÉ BURMANN

Préparé par J. BURMANN, pharmacien  
LE LOCLE (Suisse)

De tous les Thés dépuratifs connus, le **Thé Burmann** purgatif, rafraîchissant, antiglairoux, est le plus estimé, pour sa préparation soignée et ses qualités éminentes pour guérir les constipations, migraines, étourdissements, acretés du sang, jaunisse, hémorroïdes, etc.

La faveur, dont il jouit, a fait naître une foule d'imitations, exigez donc dans chaque pharmacie le véritable

**THÉ BURMANN, à 1 fr. la boîte**  
n'échauffant pas l'estomac et n'irritant pas les intestins, comme les pilules purgatives. H345A



SOUVERAINE  
contre le gros cou.

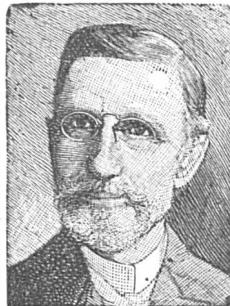
Dépôts dans toutes les pharmacies

Dépôt général:  
D. Grewar, Meiringen.  
Prix par Flacon Fr. 1.50.

H367A

## :: Livres de Stall ::

Traduits en 20 langues



Les meilleurs livres de ce genre au monde.

Vendus à près de deux millions d'exemplaires.

Recommandés par l'élite du monde moral et scientifique.

### 4 Livres pour hommes

Ce que tout jeune garçon devrait savoir,	8e uille
Ce que tout jeune homme devrait savoir,	18e --
Ce que tout homme marié devrait savoir,	14e --
Ce que tout homme de 45 ans devrait savoir,	6e --

### 4 Livres pour femmes

Ce que toute fillette devrait savoir,	6e mille
Ce que toute jeune fille devrait savoir,	18e --
Ce que toute jeune femme devrait savoir,	16e --
Ce que toute femme de 45 ans devrait savoir,	6e --

Chaque volume, se vend séparément 3 fr. 50

Table des matières gratis sur demande  
Librairie J.-H. Jeheber, H144A  
Case postale Fusterie, Genève.

En vente dans les librairies et gares

# Fritz MARTI

SOC. ANON.

BERNE

Dépôt à Yverdon

### Machines agricoles

en tous genres

les plus perfectionnées et les plus répandues  
entre autres :

H-447-A

**Faucheuses**, Deering Idéal "

**Faneuses, rateaux, herses**

**Machines à battre**

**Hache-paille — Concasseurs**

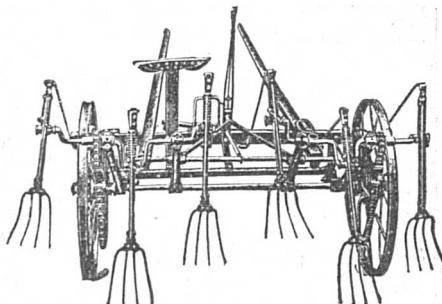
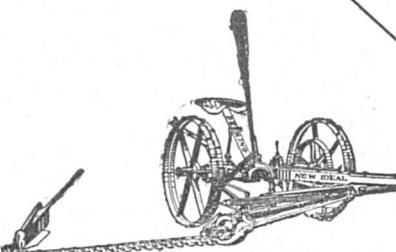
**Presses à vin et à fruits**

**Pompes et chars à purin, etc., etc.**

Articles et installations complètes  
pour laiteries et fromageries

Vente et location de matériel  
pour entrepreneurs.

Prospectus et certificats à disposition.



## MOUSTACHE !



## „HARASIN“

développe étonnemment la croissance des cheveux et de la barbe.

Absolument réel

Efficacité médicalement reconnue.

Où il n'existe que de petits poils, apparaît bientôt un duvet exubérant, ce qu'attestent des milliers de lettres de remerciement.

(Marque déposée)

Prix: Force I, 2 fr. 50; Force II, 4 fr.; Force III, 5 fr.

Marseille, Médaille d'or.

Rome, Grand prix d'honneur

### GARANTIE :

En cas d'insuccès, on rend l'argent.

„Harasin“ spécialité unique, analysée par des personnes compétentes, des chimistes officiels, etc., peut donc être recommandé de préférence à d'autres produits annoncés à grand bruit.

H 267 A

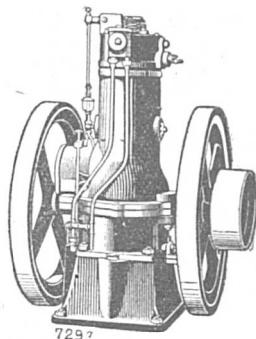
Vente et expédition uniquement par la Maison

**Ferdinand Kögler, Zurich**

M. Th., à E., écrit : « Mon ami ayant employé pendant trois semaines votre „Harasin“, porte déjà une magnifique moustache, et je vous prie de bien vouloir me faire parvenir contre remboursement de 4 fr. une boîte force II. »

## DEUTZ

verticaux et horizontaux



7292

La meilleure force motrice connue pour l'agriculture et l'industrie

Simplicité - Economie - Sûreté

Prospectus et devis franco sur demande à la

H4020Z

Gasmotoren-Fabrik „DEUTZ“ A.-G., Zurich

## MANUFACTURE de DRAPS et MILAINES

• Filature de laine •

Henri BERGER-BESSON

J. & H. Berger Frères, successeurs

ECLÉPENS (Vaud)

Médaille d'or — Maison fondée en 1838

Spécialités de draps et mi-draps nouveautés, unis et façonnés, en premier choix. Draps militaires. Cheviots en tous genres. Milaines fortes pour le travail. Draps, amazones, cheviots et milaines pour robes. Grand choix de fines laines du pays pour bas. Molletons vaudois tricotés à la main, gilets de chasse solides, en laine du pays.

H99A

Fabrication de draps et milaines à façon

Cet établissement, des mieux aménagés et possédant les machines et les appareils les plus perfectionnés, permet un travail prompt et soigné, aux prix les plus avantageux.

Envois d'échantillons et renseignements sur demande

Maison fondée en 1870.

Graines Potagères, Fourragères  
et de Fleurs H 324 A

Graminées pour gazons et prairies

:: FERDINAND HOCH ::  
NEUCHATEL (Suisse)

GROS. Prix-courants gratis sur demande. DÉTAIL.

= ÉPARGNE PORTE BONHEUR ! =

La Fabrique de draps

A. SCHILD à BERNE

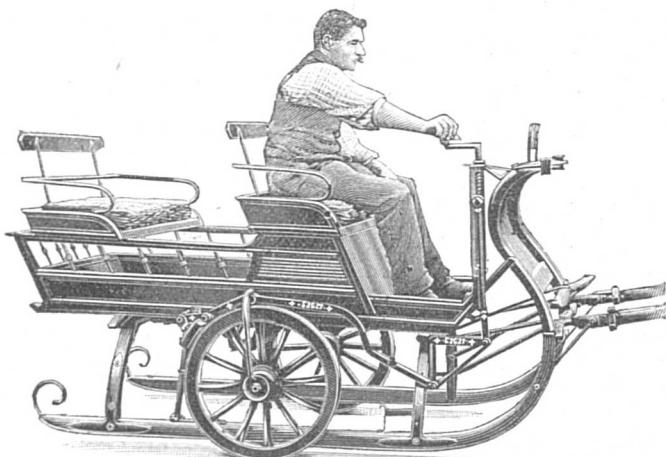
manufacture les effets de laine et  
fournit des étoffes solides pour hom-  
mes, dames ou jeunes gens. H241A

Demandez tarifs et échantillons

# ❖ VOITURE-TRAINEAU ❖

Brevet + N° 52627

Fabricant : Ed. Matthey-Claudet, à Môtiers, Val-de-Travers



aussi les timons pour empêcher le balancement d'avant en arrière. Le mécanisme peut être adapté à tous les traîneaux dont la largeur et la forme sont normales. La Voiture-traîneau est donc un réel progrès qui sera apprécié, comme il le mérite, dans tous les pays de montagnes.

H482A

Les passagers pour

— L'AMÉRIQUE —

seront transportés aux conditions les plus avan-  
tageuses par les paquebots de premier ordre de la

**Red Star Line**

American Line

White Star Line

Königl. Holland Lloyd

Veloce Genua

H262A

S'adresser à l'Agence-générale Suisse

**KAISER & C°, Bâle**

ci-devant Louis Kaiser, Elisabethenstr. 58.

**Un Monsieur** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, éczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à **M. Vincent**, 8, Place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

H296A

Fabrication d'

## Anneaux de mariage

en or à tous les titres et de toutes formes aux plus bas prix. Poinçon fédéral. Anneaux métal pour essayer à disposition, en outre, dépôt de fabrique et grand assortiment en montres de toutes sortes. Envoi de montres à choix sur indication d'adresses exactes. Réparation, fabrication et modification dans mes propres ateliers, service prompt et prix modérés.

Le vieil or est accepté en paiement pour sa valeur réelle.

H. Dünti-Kuhu, Bâle, 3, Clarastrasse.



## PHARMACIE W. VOLZ, à BERNE

près de la Tour de l'Horloge  
fondée en 1659

Grand choix de produits de pharmacie. Spécialités pharmaceutiques du pays et de l'étranger. Expédition pour toutes destinations franco et par retour du courrier. Remèdes pour prévenir et guérir les maladies des animaux domestiques. Remèdes homéopathiques. Manuels scientifiques, pharmacies domestiques, pour voyage et de poche.

IMPRIMERIE-LITHOGRAPHIE

## SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE PORRENTRUY

Travaux d'impression en tous genres, en couleurs et ordinaires.— Registres divers. -- Factures. -- Têtes de lettres. -- Enveloppes. -- Mémoandums. -- Faire-part de naissance, de mariage et de décès.

Demandez

### „LE PAYS”

Journal catholique, démocratique et social paraissant à Porrentruy les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi

#### ABONNEMENT :

Suisse: Un an Fr. 10.— Six mois Fr. 6.—  
Etranger: Un an Fr. 20.— Six mois Fr. 11.—

## PHARMACIE CENTRALE

~~ DROGUERIE ~~

Laboratoire d'Analyses médicales et industrielles

## HENRI GRESSOT

PHARMACIEN - CHIMISTE

PORRENTRUY

Seul dépositaire des produits vétérinaires „Flock”

Produits chimiques. Eaux minérales.

Spécialités suisses et étrangères — Produits vétérinaires

TÉLÉPHONE. Compte de Chèques et Virements postaux : IVa 327. TÉLÉPHONE.

# MAISON DE MUSIQUE „HUG & Cie”

Bâle, Zurich, Neuchâtel, St-Imier

La première maison de musique en Suisse: fondée en 1807

## PIANOS & HARMONIUMS

des premières marques suisses et étrangères aux prix de Fr. 700, 725, 760, 800, 850, 875, 900 etc.

Vente, échange, location

Catalogues gratis et franco

Choix considérable  
de tous les instruments à vent et à cordes

Pianolas, Pianos électriques,

Orchestriions, Gramophones

Disques, cordes et accessoires, fournitures

Réparations de tous les instruments

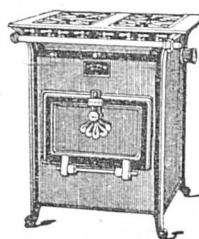
**Garantie absolue sur facture. --- Prix des fabricues**

→ Toujours 8 à 10 pianos de marques et prix divers en magasin. — Essais sans engagements.

S'adresser à la succursale de St-Imier :

**PAUL AMEZ-DROZ**

H 271 A



Les cuisines  
&  
calorifères  
à gaz  
de la

# Fabrique Suisse d'appareils à gaz DE SOLEURE

sont les plus parfaits et économiques, prouvé par nos cours de cuisine.

Combinables avec simples et doubles brûleurs parfaits et économiques.

En vente

dans les Usines à gaz, dans les magasins d'articles de ménage et chez les bons appareilleurs. H 463 A



# : Pharmacie ERNEST GOLLIEZ & Cie :

◆ ◆ ◆ MORAT ◆ ◆ ◆

Spécialités pharmaceutiques. → 39 ans de succès.



# COGNAC FERRUGINEUX,

en flacons de fr. 2.50 et 5.--

pour combattre l'anémie, la chlorose,  
les pâles couleurs,

# Sirup de broux de noix ferrugineux,

en flacons de fr. 3.— et 5.50.

Dépuratif excellent pour toutes les personnes qui souffrent de maladies provenant d'un mauvais sang.

# Alcool de menthe et camomilles,

en flacons de fr. 1.— et 2.—

Cordial hygiénique et stomachique par excellence contre les étourdissements, maux de cœur, mauvaise digestion.

— A avoir dans toutes les pharmacies et PHARMACIE GOLLIEZ & Cie, à MORAT. —

→ Nous fournissons aussi toutes les spécialités suisses et étrangères franco de port et emballage pour commandes de 5 frs. → H217A

# Confitures L'Enzbourg



le Seau de  
5 Kilos  
à bon marché